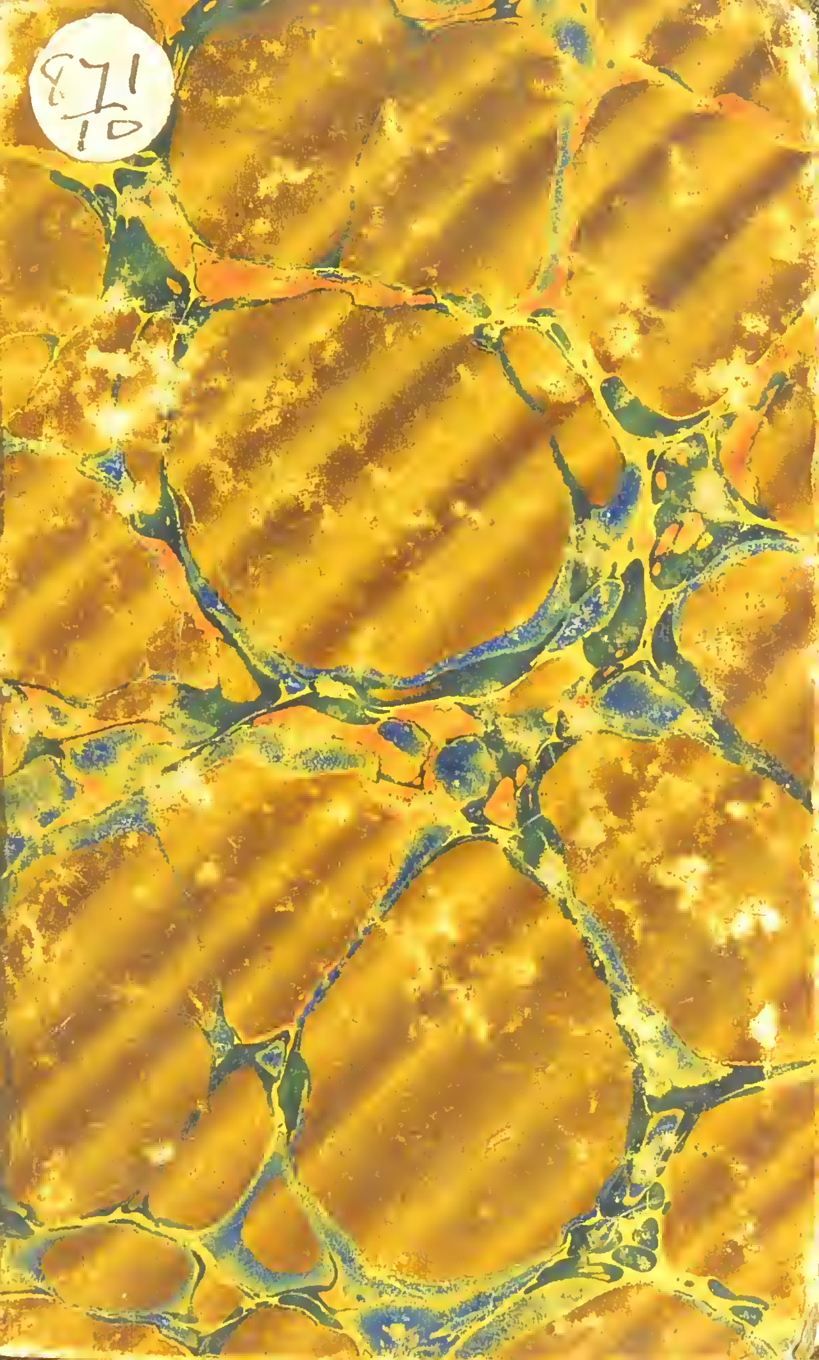


Mauger. ~~486 Ed~~

+ 10. Juni 1572

Boitard, P.

MANUEL

DU

DESTRUCTEUR

DES

ANIMAUX NUISIBLES.

MANUEL

DU

DESTRUCTEUR

DES

ANIMAUX NUISIBLES,

OU

L'ART DE PRENDRE ET DE DÉTRUIRE

TOUS LES ANIMAUX NUISIBLES A L'AGRICULTURE, AU JARDINAGE, A L'ÉCONOMIE DOMESTIQUE, A LA CONSERVATION DES CHASSES, DES ÉTANGS, ETC., ETC.

Ouvrage orné de planches.

PAR M. VÉRARDI,

Propriétaire-cultivateur, membre de plusieurs sociétés savantes.

PARIS,

RORET, LIBRAIRE, RUE HAUTEFEUILLE,

AU COIN DE CELLE DU BATTOIR.

1827.



AVANT-PROPOS.

Ayant passé ma vie à la campagne, et l'ayant entièrement consacrée à l'agriculture, j'ai dû dès long-temps m'apercevoir du tort que font certains animaux, et m'occuper à trouver des moyens à opposer à leurs dévastations. Mes propriétés, situées dans des montagnes boisées, sous un des climats les plus chauds de notre patrie, étaient plus que tout autres exposées aux dégâts d'une foule d'animaux appartenant à la classe des mammifères, des oiseaux et des insectes. La nécessité m'a rendu industrieux, et je donne aujourd'hui au public les résultats de quarante ans de recherches. Cependant, j'ai dû consulter les auteurs qui ont publié quelques fragmens sur le sujet que je traite, et profiter aussi de leur expérience. Toutes les fois que je l'ai pu, j'ai vérifié par moi-même les procédés qu'ils enseignent, et

j'ai trouvé souvent qu'ils n'avaient quc peu ou point de succès; dans ce cas, j'ai dû les passer sous silence; mais, quand leurs méthodes m'ont réussi, je les ai données avec toutes les modifications que ma propre expérience m'a enseignées.

Sans doute mon livre n'est pas aussi complet qu'il pourrait l'être; mais nous observerons au lecteur qui y trouverait quelques lacunes, qu'il est le prcmier livre publié sur cette matière, et qu'un seul homme ne peut pas avoir l'expériencc de tous les autres. Du reste, nous croyons avoir fait un ouvrage utile, ct cette idée nous a constamment encouragé dans les longues expériences qu'il nous a fallu faire avant de lc donner au public, car le seul article de la taupe nous a occupé pendant plus de trois ans.

MANUEL
DU
DESTRUCTEUR
DES
ANIMAUX NUISIBLES.

CHAPITRE PREMIER.

DES ANIMAUX MAMMIFÈRES NUISIBLES.

Je traiterai dans ce chapitre de tous les animaux mammifères que l'on redoute à la campagne et à la ville, à cause du tort qu'ils font aux troupeaux, aux volailles, aux petits quadrupèdes de basse-cour tels que lapins et cochons d'Inde. Le nombre en est assez considérable, et les pertes qu'ils occasionnent aux propriétaires sont assez importantes pour que nous traitions cette matière dans ses plus petits détails; d'ailleurs, si les moyens que nous indiquerons pour détruire les espèces

malfaisantes dont nous allons faire l'histoire sont quelquefois un peu dispendieux, ils offrent aussi cet avantage, que, dans plusieurs cas, en les employant on se procure les plaisirs du chasseur, tout en défendant sa propriété.

DU LOUP.

Cet animal a été de tout temps le fléau des bergeries et la terreur des bergers. Nous en avons deux espèces en France, le LOUP ORDINAIRE, *canis lupus* de Linnée, et le LOUP NOIR, *canis lycaon* du même auteur. Comme ce dernier est extrêmement rare, nous ne nous en occuperons pas ici, et nous nous bornerons à dire qu'il ne diffère de l'autre que par sa taille un peu plus petite et sa fourrure entièrement noire. On le dit plus féroce, mais aucun fait, à notre connaissance, ne prouve cette assertion.

Le LOUP a été rangé par nos naturalistes modernes dans la classe des mammifères carnassiers, section des digitigrades, genre du chien. Il diffère spécifiquement du chien domestique, par ses oreilles toujours droites et pointues; par sa queue droite, jamais re-

courbée en demi-cercle; et par la manière dont il s'accouple, le mâle ne restant pas lié avec sa femelle. Son pelage est d'un gris fauve, avec une raie noire sur les jambes de devant lorsqu'il est adulte. Sa taille atteint assez ordinairement celle du plus grand mâtin.

Cet animal est d'une constitution très vigoureuse; il peut faire quarante lieues dans une seule nuit et rester plusieurs jours sans manger. Sa force est prodigieuse et ne peut nullement se comparer à celle de nos chiens de plus forte race. Heureusement que son courage ne répond ni à cette extrême vigueur, ni à la férocité de son caractère.

Si le loup n'est pas tourmenté par la faim, il se retire dans la profondeur des plus épaisses forêts, y passe le jour à dormir, et n'en sort que la nuit pour aller fureter dans la campagne. Alors il est d'une lâcheté incompréhensible; le moindre roquet le met en fuite pourvu qu'il soit appuyé par la présence de son maître; il fuit les lieux voisins de l'habitation des hommes; sa marche est légère, furtive, au point qu'à peine l'entend-on fouler des feuilles sèches. Il visite les collets placés par les chasseurs, pour s'emparer du gibier

qui peut s'y trouver pris; il suit les pipées faites le même soir, afin d'y ramasser les oiseaux englués qui auraient échappé aux recherches; il parcourt le bord des ruisseaux et des rivières pour se nourrir des immondices que les eaux rejettent sur le sable. Son odorat est d'une telle finesse qu'il lui fait découvrir un cadavre à plus d'une lieue de distance. Aussitôt que le crépuscule commence à rougir l'horizon il regagne la sombre épaisseur des bois. S'il est dérangé de son gîte, ou si le jour le surprend avant qu'il y soit rendu, sa marche devient plus insidieuse : il se coule derrière les haies, dans les fossés, et, grâce à l'excellence de sa vue, de son ouïe et de son odorat, il parvient souvent à gagner un buisson solitaire sans être aperçu. Si les bergers le découvrent et lui coupent la retraite, il cherche à fuir à toutes jambes; mais s'il est cerné et atteint, il se laisse dévorer par les chiens ou assommer sous le bâton, sans pousser un cri et sans essayer de se défendre, ne fût-ce que contre des enfans de sept ou huit ans.

Mais s'il est poussé par la faim, son caractère change totalement. Il parcourt la campagne en plein jour, s'approche des trou-

peaux avec précaution pour n'en être pas aperçu avant d'avoir marqué sa victime, s'élance au milieu des chiens et des bergers, saisit un mouton et l'entraîne dans le bois voisin pour le dévorer, malgré la poursuite qu'on lui fait et les clameurs dont on l'accompagne. D'autres fois, s'il a découvert un jeune chien dans la cour d'une grange, il s'en approche avec effronterie, et souvent jusqu'à la portée du fusil; il prend différentes attitudes, fait des courbettes, des gambades, se roule sur le dos, comme si son intention était de jouer avec le jeune novice. Si celui-ci se laisse surprendre par ces trompeuses amorces, s'il s'approche, il est aussitôt saisi, étranglé et entraîné. Quand un chien de grange est de force à disputer sa vie, le loup s'y prend d'une autre manière; il s'approche jusqu'à ce que le chien l'aperçoive et s'élance pour lui livrer combat; alors le loup prend la fuite, mais de manière à exciter son ennemi à le suivre, en ne s'éloignant de lui que suffisamment pour n'en être pas atteint sans se laisser perdre de vue. Le mâtin, animé par ce commencement de victoire, le poursuit avec acharnement jusqu'auprès d'un fourré, où un second loup

l'attendait à l'affût : ce dernier sort du buisson, s'élance sur le malheureux chien qui commence le combat avec fureur ; mais le fuyard revient sur ses pas, joint ses efforts à ceux de l'autre assassin, et le mâtin tombe victime de son courage et de la ruse de ses deux ennemis.

On a vu très souvent un loup affamé entrer en plein jour dans un hameau, saisir un chien à la porte de la maison de son maître, une oie au milieu de la rue ou un mouton à la porte de l'écurie, l'entraîner dans les bois malgré les cris d'une population entière, et même malgré les coups de fusil qui déjà ne peuvent plus l'atteindre.

C'est surtout pendant la nuit que le loup affamé oublie sa poltronnerie ordinaire pour montrer un courage qui va souvent jusqu'à la témérité. Rencontre-t-il un voyageur accompagné par un chien, il le suit d'abord d'assez loin, puis s'en approche peu à peu, et quand il est assez familiarisé avec le danger qu'il croit courir, d'un bond il s'élance sur l'animal effrayé, le saisit jusqu'entre les jambes de son maître, et disparaît avec lui. On en a vu suivre des cavaliers pendant plusieurs

heures, dans l'espéranee de trouver le moment propiee pour étrangler le cheval et le dévorer.

Enfin, il arrive assez souvent qu'un loup vient à bout, dans l'espace d'une nuit, de ereuser un trou sous la porte d'une bergerie, et de s'y introduire. Dans ce eas, la première ehose qu'il fait, e'est d'étrangler tous les moutons les uns après les autres, ou au moins la plus grande partie. Il en emporte un et le mange; puis il revient en eher-cher un second qu'il eaehe dans un hallier voisin, en le reeouvrant de feuilles sèches ou d'un peu de terre; il retourne en chercher un troisième, un quatrième, et ainsi de suite, jusqu'a ce que le jour, en paraissant, le force à se retirer. Il est à remarquer qu'il eaehe ehacun d'eux dans des lieux différens, et à une grande distanee les uns des autres. Son intention est sans doute, quand il fait cette opération, de se faire un magasin de vivres pour lui servir au besoin; mais ee qu'il y a de certain, c'est que sa finesse naturelle lui fait deviner plus tard qu'il y aurait du danger pour lui d'y revenir, ear souvent on en a attendu plusieurs nuits de suite auprès de

leurs cachettes, et les chasseurs y ont toujours perdu leur temps.

On prétend que les loups, pressés par une faim dévorante, se sont quelquefois jetés sur des femmes et sur des enfans, et l'on fait là-dessus à peu près les mêmes histoires dans tous les pays. Nous nous croyons fondé à révoquer en doute ces contes de nourrices, tant qu'il ne s'agit pas de loups enragés ; mais malheureusement il n'en est pas de même pour ces derniers, et les Annales de nos départemens en font foi. Cependant, nous devons recommander la plus grande prudence quand on se trouve dans le cas de surprendre inopinément un de ces animaux, car plusieurs faits, qu'il serait inutile de rapporter ici, nous ont convaincu que dans la surprise leur premier mouvement est de mordre.

Nous croyons devoir ici réfuter un préjugé ridicule et populaire qui pourrait quelquefois mettre en danger un chasseur ou un traqueur peu instruit. Presque tous les habitans de la campagne croient qu'un loup ne peut pas se tourner en repliant son corps lorsqu'on le tient par la queue, parce que, disent-ils, ces animaux *ont les côtes en long ;*

sans trop eomprendre ee qu'ils entendent par *des côtes en long*, nous pouvons affirmer que tout individu assez téméraire pour saisir par la queue un loup blessé, en sera puni par une eruelle morsure, eomme nous en avons vu nous-même un triste exemple.

Les animaux le plus sujets à devenir les victimes des loups, sont les chiens de chasse et de garde, les moutons, les chèvres, les bêtes à eornes, les ânes, les chevaux. Ils se jettent aussi quelquefois sur la volaille, et de préférenee sur les oies. Avant d'indiquer les moyens à employer pour détruire ees féroees hôtes des forêts, nous devons reeommander ceux qui peuvent faire éviter leurs attaques.

La prudenee veut qu'un ehasseur ne laisse jamais entrer ses ehiens seuls dans un bois fourré de quelque étendue. Il devra toujours les faire suivre par un piqueur qui les appuiera de la voix ou du cor de chasse; et si l'on soupçonne que la forêt renferme des loups, on en préservera sûrement les ehiens en tirant quelques eoups de fusil avant de les y faire entrer. Ceux qui n'ont pas un grand train de chasse, et qui ne conduisent habituellement qu'un eouple ou deux de eourans qu'ils ap-

puient eux-mêmes, sont obligés souvent de les abandonner, soit qu'il faille se placer en silence pour attendre le gibier au passage, soit que les chiens aient tiré de long. Dans ce cas-là, il faut se résoudre à courir la chance de la perte d'un chien ; mais on peut détourner le sort fatal de dessus le meilleur, pour le faire tomber sur la tête d'une victime que l'on peut désigner. Il ne s'agit, pour cela, que de mettre un collier à grelot à tous les bons chiens, et de n'en pas mettre à celui auquel on tiendra le moins. On peut avoir la certitude que le loup s'attachera à surprendre ce dernier et n'inquiétera pas les autres. Si tous avaient des grelots, il les suivrait quelques instans, se familiariserait à ce bruit étranger, et saisirait le plus roide ou le plus lent de la meute. Toutes les drogues indiquées par les vieux auteurs, comme devant préserver du loup les chiens qui en ont été frottés, sont aujourd'hui reconnues comme tout-à-fait inutiles. Quant aux chiens de garde, on les préserve en leur armant le cou d'un bon collier à clous aigus ; en fermant les cours dès qu'il fait nuit, surtout en hiver lorsqu'il fait du brouillard ; en leur laissant une retraite ou-

verte dans une loge où le loup n'ose pas pénétrer, et en en ayant deux capables de se porter mutuellement secours.

Les moutons et les chèvres n'ont rien à redouter des loups, même dans leur parc en plein champ pendant la nuit, si le berger qui les garde a deux bons chiens et un fusil.

Dans quelques provinces, on laisse jour et nuit le gros bétail et les chevaux dans des prés clos par de simples haies, et jamais on n'a à se plaindre des loups quand le bétail est en nombre. Rien n'est curieux comme l'ordre de bataille adopté par les bêtes à cornes lorsqu'elles ont à redouter l'approche de ces ennemis. Le bœuf le plus ancien de la troupe, qui est ordinairement le plus vigilant, dès qu'il s'aperçoit de la présence du loup dans les environs, fait entendre le mugissement d'alarme. Les veaux, les vaches, les jeunes bœufs et les taureaux répondent aussitôt à cet appel en accourant auprès du surveillant : là on forme un cercle au milieu duquel se placent les génisses et les jeunes animaux incapables de combattre. Toutes les croupes se touchent, et le front circulaire de cette ligne de bataille ne présente de toutes parts à l'ennemi

que des cornes menaçantes. En vain le loup tourne et retourne autour de cette petite armée, chacun, la tête baissée et les cornes en avant, conserve son attitude et son rang. Si l'ennemi découragé se retire, on s'accroupit pour prendre du repos et ruminer à son aise; mais chacun garde son poste jusqu'à ce que le jour naissant ait fait disparaître jusqu'à l'apparence du danger.

Les chevaux ont aussi une tactique particulière, mais tout-à-fait contraire. Ils se réunissent en cercle, et au lieu de présenter le front à l'ennemi, ils lui présentent la croupe et leurs redoutables pieds de derrière.

L'âne, aussi courageux que le bœuf et le cheval, a plus de moyens de défense; aussi, quand un loup entre dans un pré où il y en a un ou deux, il est sûr d'être attaqué avant de penser lui-même à l'attaque. L'âne se précipite sur lui, le saisit avec ses mâchoires qui deviennent alors une arme terrible, le frappe des pieds de devant comme de ceux de derrière, le renverse, le foule aux pieds, et le poursuit dans sa fuite jusque sur les limites de son enclos.

Un individu seul, dans les trois espèces dont nous venons de parler, peut se défendre avec quelque avantage contre un seul ennemi; mais rarement un loup se hasardera à entrer dans un pré d'embouche, s'il n'est accompagné d'un de ses camarades au moins; alors c'est vainement que le bœuf défendra sa faible croupe en l'enfonçant dans l'épaisseur d'une haie, que le cheval y cachera sa tête, que l'âne se battra avec une fureur qu'on est loin de lui supposer quand on ne l'a pas vu dans ces circonstances, tous trois succomberont quand ils seront attaqués de plusieurs côtés à la fois. Si l'on veut n'exposer ces animaux à aucun danger, il faut donc, pour les laisser coucher dans le pré, qu'il y en ait au moins cinq ou six ensemble.

A présent, enseignons les moyens que l'on emploie pour détruire ces animaux féroces. On peut les réduire à trois principaux, qui sont: l'empoisonnement, les piéges et la chasse au fusil.

Empoisonnement des loups.

Quand on a reconnu la présence d'un ou plusieurs loups dans un canton, et qu'on veut

les empoisonner, il faut se procurer de la noix vomique en poudre. On cherche le cadavre d'un animal nouvellement mort, soit chèvre, mouton ou chien. Avec un couteau très-propre, on lui fait par tout le corps des entailles profondes, mais seulement de la largeur de la lame de l'instrument ; on écarte les lèvres de chaque plaie, et on y introduit une forte pincée de poudre de noix vomique. Il en faut une livre au moins pour un cadavre de la grandeur d'une chèvre, une demi-livre pour un chien. Cela fait, on enlève scrupuleusement toute la poudre qui aurait pu se répandre sur les parties extérieures, et l'on pousse même la précaution jusqu'à les laver, afin que le loup ne puisse reconnaître aucune odeur étrangère avant d'avoir entamé l'animal. Nous supposons que cette opération aura été faite assez près de l'endroit où on doit déposer cet appât : on l'attache avec une corde, et on le traîne jusqu'à la place où il doit rester ; mais cette place n'est pas toujours aisée à choisir. S'il y a un ruisseau ou une petite rivière dans les environs, on préfère l'endroit le plus solitaire, et on le dépose sur ses bords. Dans d'autres cas, on le porte au fond d'une

vallée, à l'entrée d'un bois ou d'un fourré, et à proximité du lieu où l'on sait que les loups se tiennent le plus habituellement. L'essentiel est d'éviter la proximité des habitations et des chemins fréquentés.

Il ne suffit pas de déposer le cadavre et de se retirer, il faut avant en retirer la corde ou le lien, lui jeter dessus une assez grande quantité d'eau pour enlever toutes les émanations étrangères; alors, on quitte ses souliers, on met une paire de sabots neufs, que l'on a achetés à cet effet, on les frotte en dessous et sur les côtés avec un morceau de camphre, et l'on va se promener dans les lieux où l'on soupçonne que les loups peuvent passer. On a la précaution de frotter de nouveau ses sabots avec le camphre de distance en distance. Si l'on ne pouvait s'habituer à marcher avec des sabots, on envelopperait sa chaussure avec une peau, nouvellement écorchée, de fouine, de chat, de lièvre, ou même de lapin. L'essentiel est d'empêcher au loup de reconnaître les émanations d'un homme. Ceci doit s'entendre pour tous les piéges. On reprend ses souiers, si on les a quittés pour des sa-

bots, à cinq ou six cents pas avant de rentrer chez soi, et tout se borne là.

Dans un canton où il y a des chiens de chasse, il est essentiel d'avertir les chasseurs du jour et du lieu où l'on a déposé le poison, afin que leurs chiens n'en soient pas les victimes. Il vaut mieux encore se servir du cadavre d'un chien, car les animaux de cette espèce n'y touchent jamais et s'en éloignent même avec un sentiment de frayeur assez facile à apercevoir.

Il ne faut pas se décourager si pendant les premières nuits les loups n'ont pas touché au cadavre. S'ils ont trouvé la trace du camphre, ils l'ont certainement suivie, et ils connaissent l'appât. Ils y reviendront peut-être huit ou dix nuits de suite avant de l'attaquer ; mais enfin, ils surmonteront leur défiance naturelle et finiront par s'empoisonner.

Les loups et les renards ont cela de commun, que le camphre a pour eux une odeur extrêmement agréable, qui les attire de fort loin. Ainsi donc, si après douze ou quinze jours l'appât n'avait pas encore été attaqué, il faudrait reprendre les sabots, ou au moins

les faire mettre à un homme accoutumé à marcher avec cette chaussure, les frotter de camphre de quart-d'heure en quart-d'heure, et battre ainsi plusieurs fois la campagne des environs, en prenant à chaque fois le cadavre pour point de départ. En Allemagne, on se frotte les mains et les pieds avec un hareng saur, qui, dit-on, remplace avantageusement le camphre; on en fait même une traînée.

La saison la plus favorable pour empoisonner les loups est l'hiver, surtout quand la terre est couverte de neige. Ces animaux sont alors affamés et se jettent plus volontiers sur les charognes que dans tout autre temps.

Piéges à loup.

Il y a plusieurs sortes de piéges pour détruire ces animaux, et nous allons décrire la manière de les faire ou de les employer.

La *trape à loups*, ou *fosse aux loups*, est une méthode excellente dans les pays peu peuplés, et quand on peut l'employer dans un lieu solitaire, où l'on est sûr que personne n'ira. On choisit un endroit où les loups ont coutume de passer, c'est-à-dire une coulée ou vieux sentier abandonné, dans une grande fo-

rêt, et conduisant d'un fourré dans un autre. Les anciens habitans d'une contrée peuvent seuls donner des renseignemens positifs sur ces passages. On y creuse une fosse de dix pieds de profondeur sur six de largeur dans le haut, et huit dans le bas; c'est-à dire que le trou doit avoir la forme d'un cône, et que l'ouverture doit être plus étroite que le fond. Cette précaution est indispensable, car sans cela un loup a une telle agilité et une si grande force musculaire, que d'un bond il pourrait en sortir si les parois étaient perpendiculaires. Il faut donc qu'elles soient inclinées en dedans autant que la solidité du terrain le permettra.

A mesure que l'on retire la terre du trou, on la charge dans un tombereau ou sur des brouettes, et on la transporte loin de là, afin de ne laisser aucun trace de travail. La fosse préparée, on place sur l'ouverture de légères baguettes de roseaux, de saule ou de noisetier, et on les recouvre de mousse et de feuilles sèches, afin d'en masquer parfaitement l'ouverture. Il faut qu'un animal, de la grosseur d'un chien, ne puisse passer dessus sans enfoncer ce frêle plancher et tomber dans la fosse; mais, cependant, il faut aussi qu'il ait

assez de solidité pour supporter la neige qui doit entièrement le masquer aux yeux.

Lorsque l'on a préparé un tel piége, on doit le faire publier au son de la caisse dans tous les villages voisins, et préciser parfaitement le lieu où il est, afin d'éviter des accidens. Outre cela, on doit, sans jamais s'en abstenir sous quelque prétexte que ce soit, visiter son piége tous les jours, moins pour y prendre les loups qui y seraient tombés que pour porter du secours à de malheureux voyageurs qu'un fatal destin y aurait précipités. On conçoit que la trape à loup ne peut être d'une grande utilité que dans une forêt habituellement peuplée par ces animaux ; partout où ils ne seraient que de passage, elle ne serait que dangereuse.

Le *tour à loup* (*Planche* I, *figure* 1) est un piége fort ingénieux et très employé dans quelques provinces boisées de la France. On choisit une place à trois ou quatre cents pas de l'habitation, près d'un bois ou au milieu d'un champ. On trace sur le terrain un cercle de huit à dix pieds de diamètre, comme on le voit en *a*, *Pl.* I, *fig.* 2. On a des pieux de la grosseur d'une bonne bûche ordinaire, et longs de dix pieds au moins : on les aiguise en

pointe d'un côté, et on les enfonce à deux pieds de profondeur dans la terre, en les plaçant à cinq ou six pouces de distance les uns des autres, de manière à former comme une espèce de cage à jour, et surtout très solide. Autour de ce premier cercle de pieux on en trace un second, mais éloigné du premier de manière à ne laisser qu'un intervalle de seize à dix-huit pouces entre le premier rang de pieux, et le second que nous figurons en *b*. On enfonce les pieux avec plus de solidité encore, et l'on bat la terre le plus possible dans le sentier *c*, qui se trouve entre la première et la seconde cage. En *d* on ménage une ouverture de dix-huit pouces de largeur, et on y adapte une porte de bois de chêne, tournant avec facilité sur ses gonds de fer; nous l'avons indiquée en *e*. Cette porte se ferme seule au moyen d'un loqueteau qui tombe dans un cran.

On place une oie ou un mouton dans la cage du milieu, puis on laisse la porte *d* ouverte, comme elle le paraît dans la *fig.* 2; mais il faut qu'elle soit construite de manière à ce que le moindre petit effort la fasse tomber sur ses battans et se fermer. Or, tout étant

ainsi préparé, voici ce qui arrive : le loup, attiré par les cris de l'oie ou du mouton, tourne long-temps autour du piége et s'en approche peu à peu. Il voit sa proie et cherche un moyen pour arriver jusqu'à elle; il cherche un passage, rencontre la porte ouverte et enfile le sentier *c*; parvenu en *e*, la porte lui barre le passage : il veut se retourner, mais le couloir est trop étroit; il est contraint de faire un léger effort en avant, la porte perd l'équilibre, tourne sur ses gonds et se ferme. L'animal fait en vain mille fois le tour de la cage dans son étroit sentier, il n'a plus d'issue pour fuir; il ne lui reste pas même la faculté de pouvoir prendre son élan pour franchir d'un bond les palissades de sa prison. Le jour vient, et il reste livré sans défense à la discrétion du chasseur.

Ce piége n'offre aucun inconvénient, et, une fois établi, il peut servir quinze ou vingt ans sans exiger de grandes réparations. Si on veut abriter des intempéries de l'air l'animal que l'on met dedans, on peut couvrir la cage intérieure avec un toit de chaume. Dans un pays où les loups sont communs, il arrive d'en prendre ainsi plusieurs dans un hiver. Pour que

cette construetion dure le plus long-temps possible, il faut passer au feu la pointe des pieux dans toute la longueur enfoneée dans la terre, et reeouvrir l'édifiee entier d'un toit de ehaume, comme une ehaumière de jardin anglais. Pendant l'été on enlève la porte battante, et l'on a une espèee de fabrique rustique qui peut eontribuer à l'agrément d'un domaine. Nous n'avons pas eu besoin de dire qu'on doit ménager une porte solide pour pénétrer dans la lanterne intérieure, et y placer le soir l'animal qu'on en fait sortir le lendemain matin.

La *chambre à loup* est un autre piége qui a beaueoup d'analogie avee eelui-ei, et dont le sucеès est à peu près le même. Avec des pieux, dans les proportions que nous avons dites, on forme une ehambre earrée de quinze à dix-huit pieds de largeur; ils doivent être enfoneés solidement et un peu inelinés en dedans, afin d'ôter au loup, qui serait dans la ehambre, la faeulté de sauter par-dessus. Sur un des eôtés on place une porte de manière à ee qu'elle ferme seule et par son propre poids, et l'on y plaee un loqueteau, afin qu'une fois fermée elle ne puisse plus s'ouvrir. On main-

tient la porte ouverte au moyen d'un bâton placé en travers : à ce bâton est attaché une ficelle qui tient dans le fond de la chambre à une charogne ou autre appât; la ficelle est passée dans un anneau près de la charogne. Le loup, attiré par des traînées que l'on aura faites, comme nous l'avons dit, entre dans la chambre et saisit l'appât; il tire la ficelle, entraîne le bâton qui tenait la porte en équilibre, celle-ci se ferme et l'animal est pris.

Le *hausse-pied* (*Pl.* II, *fig.* 10) est un piége très vanté par tous les auteurs qui ont écrit sur la chasse, mais que nous n'avons jamais été à même de voir employer; aussi allons-nous en donner la description sans garantir le succès qu'on peut en obtenir. Pour tendre cette machine, il faut choisir un baliveau *a*, assez fort pour enlever un loup en se redressant quand il est plié, comme on le voit dans la figure; on enfonce en terre deux pieux à crochets, *b b*, et l'on place les deux travers, *c d*, dont la première est posée sous les crochets, et l'autre seulement appuyée contre les pieux, à un pouce de terre. *e*, est un petit morceau de bois attaché à la corde en *i*; il porte, à son extrémité supérieure,

contre la traverse *c*, et il tient de même à son extrémité inférieure contre la traverse *d*, mais très légèrement et de manière à en échapper au moindre mouvement que ferait, en baissant, la traverse *d*. On conçoit que, retenu par ses deux bouts, il maintient la corde tendue et empêche le baliveau de se redresser. On place sur la traverse *d* deux petits bâtons, comme on le voit en *o o*, et l'on arrange dessus le nœud coulant *n*, fait avec le bout de la corde. Ce piége se tend dans les coulées où l'on sait que les loups ont l'habitude de passer. On recouvre les bâtons de feuilles sèches et de mousse, afin de les masquer aux yeux de ces animaux. Lorsqu'un loup passe, s'il pose le pied sur un des petits bâtons, il le fait appuyer sur la traverse *d*, qui se baisse, et laisse échapper le morceau de bois *e*. La corde n'étant plus retenue, le baliveau se redresse avec force, le nœud coulant se serre autour de la jambe de l'animal qu'il enlève et tient suspendu à l'arbre jusqu'à ce que le chasseur vienne le tuer. Comme notre intention est de faire un ouvrage vraiment utile, nous devons dire que ce *hausse-pied*, quoique d'une invention assez ingénieuse, ne nous paraît pas

parfaitement combiné avec la finesse d'odorat et la défiance que nous connaissons dans le loup.

Le *piége à loup*, ou *traquenard* (*Pl.* I, *fig.* 3), ne diffère du piége à renard que parce qu'il est plus fort, son poids étant quelquefois de vingt-cinq à trente livres, et par les dents aigües dont ses branches sont armées. La saison la plus favorable pour cette chasse est pendant l'hiver, surtout pendant les froids secs. Avant de se servir du piége, il faut le démonter et le nettoyer pièce par pièce, jusqu'à ce qu'il ne reste pas la moindre petite tache de rouille sur aucune de ses parties; pour cela, on se sert d'émeri et d'huile d'olives, et l'on frotte avec un petit morceau de bois blanc, de saule ou de peuplier, jusqu'à ce que le fer ait repris tout son brillant. Lorsque le piége est propre et luisant, on prépare l'appât, qui consiste en un morceau de viande crue, sur laquelle on jette un peu de poudre de camphre, mais très peu, environ ce qu'il en tiendrait dans la palette creuse d'un cure-oreille. On choisit, pour tendre le piége, une pelouse découverte, à l'entrée d'un bois, ou dans le bois même s'il y a des éclaircies. A

l'endroit convenable on fait dans la terre, à l'aide d'une houlette, une espèce de petit encaissement dans lequel le piége tendu doit s'enchâsser juste, comme des instrumens de mathématiques s'enchâssent dans le velours de leur étui. Cela fait, on tend le piége avec précaution pour ne pas se blesser, on l'ajuste dans son encaissement, et on le couvre entièrement de graines de foin que l'on a apportées pour cet usage. Il est entendu que l'appât seul doit paraître à la surface. Ici, nous ferons une observation essentielle : c'est que l'encaissement du ressort ne doit pas être tellement juste, que la terre, pressant sur les côtés, puisse empêcher le ressort de jouer, de s'élargir, et, par conséquent, de faire fermer les branches ; on observera aussi que le piége ne doit pas porter à nu sur la terre, car pour peu qu'elle fût humide, il s'y attacherait s'il survenait une gelée un peu forte, et ne jouerait plus. On le placera donc sur un lit de graines de foin, qui suffira pour parer à cet inconvénient.

Toutes ces précautions indispensables ne suffisent point encore. Il faut, avant d'amener le loup sur le piége, l'avoir accoutumé à

s'emparer impunément de plusieurs appâts placés à peu près de la même manière. Le chasseur frotte sa chaussure avec du camphre, comme nous l'avons dit à l'article de l'empoisonnement, puis il se procure le cadavre à moitié corrompu d'un chat ou d'un autre petit animal, l'attache à un lien, et en fait une traînée dans les bois environnans. De distance en distance, il étend sur la terre une ou deux poignées de graines de foin, et place dessus un morceau de viande camphrée, de la grosseur d'une noix. Il est entendu que la traînée doit aboutir auprès du piége.

Lorsque le loup rencontre la passée, il la suit, mais avec défiance et hésitation. Arrivé dans le premier endroit où l'on a répandu de la graine de foin, son hésitation augmente, il voit l'appât, tourne et retourne plusieurs fois autour, et passe outre sans le toucher s'il n'est extrêmement poussé par la faim. Parvenu à la seconde place, sa défiance diminue un peu, et il le prend, mais avec de grandes précautions, et en le tirant à lui avec la pate. Au troisième il est plus hardi, et lorsqu'il arrive au piége sa crainte est tout-à-fait passée ; il saisit l'appât : la détente part, les bran-

ches se ferment, il est pris par le cou et presque aussitôt étranglé.

Mais si le hasard l'a amené près du piége avant de s'être aceoutumé à prendre impunément l'appât sur la graine de foin, il arrive souvent qu'il ne se prend que par une pate; alors, il entraîne le piége avee lui à une grande distanee, si on n'a pas eu la préeaution de l'attaeher à quelque souehe ou à un piquet solidement enfoneé en terre, et le tout masqué avee la graine de foin. Dans tous les eas, après avoir fait long-temps tous ses efforts pour se dégager, il finit, lorsque le jour approehe, par se eouper la jambe avee les dents, et il n'abandonne ainsi au ehasseur que le bout de sa pate; mais le but qu'on se proposait n'en est pas moins atteint, ear il périt peu de temps après dans son hallier, ou il est attaqué et dévoré par le premier loup qui le rencontre dans eet état de faiblesse et de souffranee. Ces animaux ont eela de partieulier qu'ils dévorent leurs pareils lorsqu'une blessure les met hors d'état de se défendre.

Nous remarquerons que le piége doit être relevé, nettoyé avec autant de soin que la première fois et replaeé dans un autre lieu,

toutes les fois qu'un loup y a été pris, et toutes les fois qu'on y soupçonne la moindre tache de rouille, c'est-à-dire, tous les quatre ou cinq jours au moins.

Le *traquenard à bascule* (*Pl.* I, *fig.* 4) s'emploie de la même manière. Les deux branches *a a* se ferment au moyen des deux ressorts *b b*. Pour le tendre, on comprime ces deux ressorts, et on les maintient ainsi avec les vis *c c*, que l'on serre dans les écrous *d d*. On ouvre ensuite les branches *a a*, puis on redresse la planchette en bascule *f f*, ce qui fait relever les deux crochets *e e*, qui y sont fixés. Ces deux crochets se trouvent naturellement placés sur les oreillettes *i i* des deux branches, qui se trouvent ainsi maintenues en position. On attache un appât sur la planchette *f*, et on l'y fixe avec un clou; cela fait, on enterre le piége, comme nous l'avons dit, mais avec la précaution de creuser un peu sous la bascule, afin de lui laisser un libre jeu; on enlève les vis de sûreté *c c*, et l'on recouvre de graine de foin. Lorsque l'animal saisit l'appât, il fait baisser ou lever la bascule, les deux crochets *e e* suivent le mouvement et glissent de dessus les oreillettes *i i*;

le piége se ferme avec vitesse, et le loup se trouve saisi par le cou. Ce traquenard se construit entièrement en fer, à la seule exception de la planchette en bascule qui est en bois.

Ce traquenard, comme on le voit, part aussitôt que l'on dérange la bascule; aussi peut-on s'en servir sans y placer d'appât, quand on en a un certain nombre. Pour cela, on plante un pieu de sept à huit pieds au milieu de la clairière d'un bois; on place dessus une vieille roue de charrette, et sur la roue on attache un agneau; autour de ce pieu, on tend plusieurs traquenards. Les loups, attirés par les bêlemens de l'agneau, viendront tourner et retourner autour du pieu, et ne manqueront pas de donner dans les traquenards. Mais, nous le répétons, ces piéges extrêmement dangereux ne doivent se placer que dans les lieux où l'on a la certitude qu'il ne peut passer personne.

De l'*hameçon à loup* (voyez *Pl.* I, *fig.* 6 *et* 7). Il est fort employé en Allemagne, et paraît avoir quelque succès, si nous nous en rapportons aux auteurs de cette nation. Voici comment on le fait : avec de la tôle, ou des planchettes de chêne, on construit une boite

longue de ving-huit lignes, large de quatre et épaisse de trois (*fig.* 6, *a*). Sur le devant, on pratique une coulisse *b*, large d'une ligne et demie, longue de dix-huit, et se terminant à quatre lignes de l'extrémité inférieure de la boîte. Deux tiges de fer *d d*, de deux pouces de longueur, de deux lignes de largeur et d'une ligne et demie d'épaisseur, remplissent la boîte, comme on le voit dans la figure 7, où nous avons supposé la planchette du dessus enlevée. Ces tiges se terminent inférieurement par trois pointes aiguës en acier, *e e*, longues de six lignes, et ouvertes de manière à former avec la tige, et entre elles, un angle de quarante-cinq degrés. Les deux tiges sont réunies au sommet autour d'un axe, se terminant au bouton *f*, qui doit couler aisément du haut en bas de la coulisse. Entre les deux tiges est un ressort *g*, qui, en se distendant, les fait écarter l'une de l'autre.

Lorsqu'on tend ce piége, on rapproche avec effort les deux tiges l'une de l'autre, en faisant prêter le ressort *g*, puis on les fait glisser dans la boîte qui leur sert de gaîne et les retient en position, comme on le voit *fig.* 7. On garnit les crochets d'un morceau de viande,

qui doit aussi cacher la boîte entière, et l'on suspend celle-ci à une souche, au moyen d'une chaîne passée dans le trou *h*. L'animal saisit l'appât et le tire à lui, la boîte résiste, mais les deux tiges sont tirées hors de leur gaîne; le ressort *g* agit, écarte les deux branches, et force les crochets à s'implanter dans les mâchoires du loup, qui ne peut plus s'en débarrasser et y reste pris.

Ce piége se tend dans l'épaisseur des taillis, près des coulées que les loups ont l'habitude de suivre. Comme il est dangereux pour les chiens, on doit le tendre seulement à nuit close, et aller le détendre tous les matins. Quelques chasseurs font faire leurs hameçons d'une manière beaucoup plus compliquée, et qui cependant ne vaut pas celle que nous venons d'indiquer. L'essentiel, c'est qu'ils aient beaucoup de solidité, sans être dans des proportions plus fortes que celles que nous venons d'indiquer.

Le *fusil d'affût* (*Pl.* I, *fig.* 5) est encore un piége dont le succès est certain, s'il est placé dans un lieu favorable. L'endroit le plus convenable est le bord d'une rivière, ou celui d'un ruisseau sur la lisière d'un bois. On se

procure un fusil de gros calibre, ou au moins un fusil de munition : il est essentiel que sa détente soit très douce et parte au plus petit effort. On le charge avec un quart de poudre de plus qu'à l'ordinaire, et l'on coule par-dessus huit à dix grosses chevrotines. Dans une place choisie, on plante très solidement quatre pieux en terre, en leur faisant prendre la forme d'un chevalet, comme nous l'avons figuré *Pl.* I, *fig.* 5, en *a a* : on étend le fusil dessus, comme on peut le voir dans la même figure, et on l'y fixe avec la plus grande solidité. Il faut que le fusil soit ajusté de manière que, lorsqu'il partira, la charge porte sur un point à quinze pas, et à un pied au-dessus de la surface du sol. Si l'on tend ce piége auprès d'une rivière, l'attirail doit être masqué par une haie, un buisson, ou autre chose existant sur la place, et qui soit déjà connue de longue date par les loups qui ont l'habitude de passer par là. Si on le tend sur la lisière d'un bois, l'attirail doit être caché dans un fourré du taillis, et le coup de fusil doit porter sur le bord du ruisseau. On couvre la batterie de l'arme avec un petit toit en planchette, ou un petit dôme en feutre, que l'on masque

avec de la mousse, et que l'on ajuste de manière à préserver le bassinet de la pluie, du brouillard, et de la rosée de la nuit.

Les choses ainsi préparées, on place une charogne sous la portée du coup de fusil, et d'une manière calculée, afin que le coup porte sur tous les points du cadavre. C'est-à-dire, qu'il doit présenter à l'arme le côté qui offre la surface la moins large. Le corps sera donc étendu sur la même ligne que le point de mire du fusil, et jamais en travers. On attachera le bout d'une ficelle à un os de la poitrine du cadavre, et l'autre bout à la gachette. Il faut qu'elle fasse un petit coude en *b*, afin de revenir sur elle-même à la détente, et de la tirer en arrière lorsque le loup, en attaquant la charogne, tirera à lui la ficelle.

Si tout est bien disposé, si le fusil est masqué avec adresse, aussitôt que le féroce animal portera la dent sur le cadavre, l'arme partira et le frappera à mort.

Tous les piéges à loup sont dangereux pour les hommes et les animaux domestiques, et particulièrement pour les chiens; aussi, ne doit-on se permettre de les tendre que sur sa propriété, et seulement quand elle est close

par des haies vives ; qu'elle n'est traversée par aucun chemin public. On ne doit pas encore s'en tenir là : quinze jours à l'avance, au moins, on doit planter des poteaux sur les limites du lieu où on les place, et mettre au-dessus, en grands caractères, PIÉGES A LOUP. Cet avertissement une fois bien connu des passans, les mettra sur leur garde, et leur fera retenir leurs chiens sur la voie publique. Nous observerons que les loups ne donnent guère dans les piéges, quels qu'ils soient, que lorsque les gelées commencent à se faire sentir, jusqu'en février. Il serait donc inutile de se mettre en frais dans toute autre saison. Ces animaux sont extrêmement rusés ; ils ne surmontent leur crainte et n'oublient le danger, dont leur instinct les avertit toujours, que lorsque les rigueurs de la saison les privent de toute espèce de nourriture.

La *chasse au fusil*, avec les chiens, est un excellent moyen de détruire les loups, ou au moins de les éloigner du pays que l'on habite ; mais comme elle exige des attirails de chasse fort dispendieux, et dont les frais journaliers ne peuvent être supportés que par des personnes fort riches, nous la regardons comme hors de notre

cadre, et nous renvoyons nos lecteurs aux ouvrages spéciaux sur la chasse. Nous nous bornerons à une citation extraite du *Manuel des Chasseurs et des Gardes-Chasses*, faisant partie de cette Encyclopédie. « On distingue les « loups, d'après le pied, en *louveteaux*, *jeunes* « *loups*, *vieux loups*, *grands vieux loups*. Plus le « loup est âgé, plus il a le pied gros : la louve « l'a plus long et plus étroit ; elle a aussi le talon « plus petit et les ongles plus minces. On en « revoit mieux sur les terres un peu fermes « que sur celles qui sont trop molles. »

« On a besoin d'un excellent limier pour la « quête du loup ; il faut même l'animer, l'en- « courager lorsqu'il tombe sur la voie, car « tous les chiens ont de la répugnance pour le « loup, et se rabattent froidement. Le loup est « infatigable, et c'est peut-être, de tous les ani- « maux, le plus difficile à forcer à la course ; « aussi le chasse-t-on presque toujours à tir, « avec des chiens vites, très forts, et de bon « nez. On prend les grands devant pour ne « pas passer l'animal qui pourrait rester dans « le bois pour écouter sans être rentré au « fort : on poste les chasseurs, tous *ventre au* « *bois*, autour de l'enceinte, et on suit la voie

« pour rembûcher dans le fort, en excitant
« fortement les chiens avec la trompe et la voix.
« Le loup débûche à bas bruit, et ne ruse
« guère quand il est vieux ; il file droit, avec
« précaution, le nez en avant, et rarement à
« découvert, gagnant au pied, et se dérobant
« le plus qu'il peut. Les louveteaux rusent,
« tournent et rebattent leurs voies. Lorsqu'on
« tire le loup, et que la balle lui fracasse un
« membre, il crie et se laisse ensuite achever
« sans résistance. Les chiens n'ont nulle ardeur
« pour le fouler, et sa chair leur répugne si
« fort qu'il est inutile de leur en faire curée. »

L'*affût* se fait le soir à la tombée de la nuit, et le matin avant le jour. Par un beau clair de lune, on peut rester à l'affût toute la nuit. On se munit d'un bon fusil double, chargé d'un côté avec trois balles de pistolet, et de l'autre avec huit à dix chevrotines. Si l'on a reconnu le passage ordinaire d'un loup, si l'on s'est aperçu qu'il ait, la nuit précédente, attaqué une voierie, c'est là qu'il faut aller l'attendre. On s'y rend avec des sabots neufs, ou des souliers enveloppés d'une peau fraîche, comme nous l'avons dit. On s'embusque dans un épais buisson, ou sur un arbre, à demi-portée de

fusil du lieu où l'on pense voir l'animal, et tout cela dans le plus grand silence. Si l'on a quelques indices qui fassent soupçonner que le loup viendra de tel côté, soit par la direction de la forêt qu'il habite, soit pour toute autre cause, on se placera sous le vent, c'est-à-dire, de manière à ce que le vent vienne de lui à vous, et jamais de vous à lui. Sans cette précaution, il serait possible que l'air lui portât des émanations qui lui feraient reconnaître la présence du chasseur et rebrousser chemin. On a eu la précaution de garnir le guidon de son fusil avec un morceau de papier blanc, afin de pouvoir viser, et on lui envoie quelques balles dans le corps. L'affût est très avantageux pour la destruction d'autres animaux nuisibles, tels que chats sauvages, renards, fouines, putois, etc.; il est malheureux que les braconniers puissent en abuser trop facilement en détruisant le gibier.

La *battue*, nommée *traque* dans plusieurs pays, convient parfaitement dans les cantons où les loups font leur résidence habituelle : c'est le seul moyen d'en détruire un grand nombre à la fois. Après en avoir averti le louvetier du département, et avoir obtenu du

préfet ou du sous-préfet du lieu, l'autorisation nécessaire pour pouvoir rassembler la population de plusieurs villages, et pour se faire escorter par un piquet de gendarmerie si on le juge nécessaire pour maintenir l'ordre, on voit les maires des différentes communes environnantes, et l'on convient avec eux d'un lieu de rendez-vous où se rassembleront les batteurs et les tireurs, les uns et les autres en nombre convenu, et à jour et heure déterminés. Il est essentiel que le rendez-vous soit à un quart de lieue au moins de la forêt où l'on doit faire la battue, pour éviter que le tumulte d'une nombreuse assemblée ne fasse décamper les loups à petit bruit. Pour avoir plus de certitude encore, on avertira les hommes désignés pour cette chasse d'éviter de passer par la forêt, si toutefois elle se trouvait sur leur route, pour venir au rendez-vous.

Celui désigné pour commander la battue, car il est indispensable de se choisir un chef unique si l'on veut éviter un désordre certain et qui empêcherait le succès de l'entreprise, le chef donc, fera d'abord partir les tireurs en avant. Il les placera à vingt, trente ou quarante pas les uns des autres, sur la li-

sière du bois, et *sous le vent* (ceci est de rigueur). Autant que les circonstances le permettront, on choisira un endroit découvert, un pré, une terre, etc., à proximité d'une autre forêt dans laquelle les loups seront soupçonnés devoir chercher un refuge, ou au moins un espace près d'un lieu couvert et fourré par où ces animaux espéreront pouvoir s'échapper sans être vus. Les tireurs ne seront pas postés tout-à-fait sur le bord du bois, mais à quarante pas au moins, et on les masquera, s'il est possible, en profitant des buissons, des haies, des fossés, des troncs d'arbres, ou autres objets qui leur en donneraient la faculté; tout ceci doit se faire dans le plus grand silence. On doit, par-dessus tout, recommander plusieurs choses aux chasseurs : 1°. de ne jamais tirer sur l'animal que lorsqu'il est parfaitement à découvert, et qu'une erreur funeste n'est pas à craindre; 2°. de ne jamais tirer dans le bois, sous quelque prétexte que ce soit, ni dans une direction qui pourrait y porter la balle. En tirant au-dehors de l'enceinte, on a tous les avantages d'un feu croisé, et l'on ne craint aucun accident; 3°. de rester invariablement et en silence chacun dans son

poste respectif, sans jamais le quitter pour courir au bruit de la fusillade, et surtout pour entrer dans le bois; 4°. de ne tirer sur aucun autre animal que le loup.

Tout étant ainsi disposé, les traqueurs s'avancent en masse et en silence; les hommes et les enfans se sont munis d'outils et d'instrumens les plus bruyans, de pistolets chargés à poudre, etc., etc.; mais il leur est strictement défendu d'en faire usage avant le signal convenu. Le chef de la battue les place sur une ligne circulaire, commençant à droite à vingt pas du premier tireur, s'étendant tout le tour de la forêt ou de l'enceinte que l'on a résolu de battre, et venant finir à trente pas du dernier tireur, à gauche. Plus les traqueurs sont nombreux et près les uns des autres, plus l'on est certain du succès; dans tous les cas, ils ne doivent jamais être éloignés de plus de quinze pas en commençant, et de plus de quatre ou cinq lorsque la ligne s'est resserrée en avançant.

Le signal de s'ébranler est un coup de pistolet tiré par le chef derrière la ligne des batteurs, ou le son d'un corps de chasse. Alors s'élèvent, sur toute la ligne à la fois, des

houras répétés; un charivari étourdissant se fait entendre sur tous les points; les uns crient, les autres battent de la caisse, d'autres frappent avec un morceau de fer sur une lame de faux; les coups de pistolet, les cornemuses, les fifres, font retentir la forêt. Les batteurs avancent lentement et en ordre, en frappant sur les buissons, contre les caulis, et en se rapprochant les uns des autres à mesure que leur ligne se raccourcit.

Les loups, épouvantés d'un pareil tintamarre, cherchent à gagner du pays, et c'est alors que les tireurs doivent se tenir immobiles à leur poste et viser juste. Il arrive quelquefois qu'un loup, qui les a reconnus, s'avance sur le bord du bois et retourne aussitôt sur ses pas en faisant mine de vouloir percer sur les batteurs, ce qu'il fait en effet s'il trouve un passage ouvert dans leur ligne, ne fût-il que de trente pas de largeur. Ces animaux rusés devinent aussitôt que le danger n'est pas le plus éminent là où l'on fait le plus de bruit. Mais si les traqueurs se sont avancés en bon ordre, si l'animal ne trouve pas d'issue ouverte, après avoir fait vingt fois le tour dans l'enceinte qui se rétrécit à chaque instant, il se détermine

enfin à percer et tombe mort sous les coups de fusil. Il est arrivé souvent de tuer dix à douze loups dans une seule battue faite dans un pays infesté par ces animaux. Ceux qui, par quelque circonstance fortuite, parviennent à s'échapper, ne reparaissent plus dans la province, au moins pendant plusieurs années.

DU RENARD.

Cet animal, le plus rusé de tous les mammifères de la Francc, est connu par les naturalistes sous le nom de *canis vulpes*. Comme le loup, il appartient au genre des chiens, section des digitigrades, et classe des mammifères carnassiers ; mais il s'en distingue, ainsi que des chiens, par une queue plus longue et plus touffue, par un museau plus pointu, par des pupilles nocturnes, et par des incisives supérieures moins échancrées.

Le renard ordinaire est plus ou moins roux, avec le bout de la queue blanc. Il a pour variété le renard charbonnier, qui en diffère par le bout de la queue qui est noir ainsi que quelques poils de son dos, de son poitrail, et du devant de ses pates antérieures. Quelques naturalistes ont fait de ce

dernier une espèce à laquelle ils donnent le nom de *canis alopex*, mais nous pouvons affirmer avoir pris quelquefois dans le même terrier ces deux prétendues espèces, qui, selon nous, ne sont que de légères variétés accidentelles. Les renards exhalent une odeur fétide qui anime beaucoup les chiens à leur poursuite. Ils ont toute la légèreté du loup, ils sont presque aussi infatigables, mais ils sont beaucoup plus ingénieux dans l'art qu'ils mettent à pourvoir à leur nourriture et à se dérober au danger. Ils habitent des terriers qu'ils savent se creuser au bord des bois ou dans les taillis, sous des troncs d'arbres, dans les pierres, les rochers, ou enfin dans la terre, mais alors sur un sol en pente, afin d'éviter l'humidité ou les inondations. Quelquefois ils s'emparent des terriers de blaireaux, ou même de ceux de lapins, qu'ils élargissent.

Le renard n'habite guère son terrier que pour y déposer sa jeune famille et l'y élever; dans tout autre temps il ne s'y retire que pour échapper à un danger pressant. Il passe la journée à dormir dans un fourré à proximité de sa retraite, et il chasse pendant la nuit. Il ne se nourrit guère que de proie

vivante, à moins qu'il ne soit extrêmement pressé par la faim; dans ce cas, il mange des fruits, particulièrement des baies, et il se tient à proximité des vignes, pour se nourrir de raisins. Il faut qu'il éprouve une grande disette pour attaquer les charognes et autres voiries.

Vers la tombée de la nuit, le renard quitte sa retraite et se met en quête. Il parcourt les lieux un peu couverts, les buissons, les haies, les halliers, pour tâcher de surprendre des petits oiseaux endormis, ou la perdrix sur ses œufs. Il se place à l'affût dans un buisson épais, pour s'élancer et saisir au passage le lièvre ou le lapin. Quelquefois il parcourt le bord des étangs, et se hasarde même dans les joncs et les marécages pour saisir les jeunes poules d'eau, les canards qui ne peuvent pas encore voler, et autres oiseaux aquatiques. A leur défaut il mange des grenouilles.

Mais si pendant ses recherches le chant d'un coq vient frapper son oreille, il s'achemine avec précaution vers le hameau, en fait cent fois le tour, et malheur à la volaille qui ne serait pas rentrée le soir dans la basse-cour; elle serait saisie et étranglée avant même d'avoir eu le temps de crier.

Lorsque le jour paraît, il rentre dans le bois, et toujours dans le même hallier qui lui sert habituellement de retraite. Cependant, si la ferme où le chant du coq l'a attiré pendant la nuit se trouve écartée des autres habitations, il cherche un fourré dans les environs, s'y embusque et y passe la journée. Si la volaille s'écarte dans les champs pour aller chercher sa pâture, il l'observe avec attention, et choisit des yeux sa victime, en attendant patiemment l'occasion de s'en emparer. Tant que le chien de cour rôde ou veille dans les environs, il reste immobile et tapis dans sa cachette : mais celui-ci rentre-t-il un moment dans la ferme, le renard se coule le long d'une haie, en rampant sur le ventre. Pour approcher sa proie sans en être aperçu, il se glisse derrière toutes les petites élévations qui peuvent le masquer, dans un sillon, derrière un tronc d'arbre, une borne; parvenu auprès de sa proie, d'un bond il s'élance sur elle, il fuit au fond des bois avec autant de rapidité que de précaution pour n'être pas découvert, et là il la mange avec sécurité. Quand son vol lui a réussi, on peut être sûr qu'il reviendra à la charge tous les trois ou quatre jours, et

qu'au bout de l'année il ne restera pas une seule pièce de volaille dans la basse-cour, si l'on ne parvient pas à saisir le voleur.

Dans un pays giboyeux, les renards s'adonnent plus partieulièrement à la ehasse. Deux sortent ensemble de leur retraite et s'assoeient pour la chasse du lièvre. L'un s'embusque au bord d'un ehemin, dans le bois, et reste immobile; l'autre quête, lanee le gibier, et le poursuit vivement en donnant huit ou dix coups de voix par minute pour avertir son eamarade. C'est ordinairement pendant la belle saison, entre dix heures du soir et minuit, que l'on entend ehasser ees animaux dans les pays boisés. Le lièvre fuit et ruse devant son ennemi comme devant les chiens de ehasse, mais tout est inutile, et le renard, eollé sur sa voie, le déjoue sans cesse et se trouve toujours sur ses talons; la fatalité lui fait prendre le ehemin auprès duquel l'autre ehasseur s'est embusqué pour l'attendre; il passe à proximité, le renard s'élanee, le saisit; son eamarade arrive et ils dévorent ensemble une proie qu'ils ont ehassée ensemble.

Mais l'entreprise n'a pas toujours une fin aussi heureuse. Il arrive par fois que celui qui

attend, trahi par son impatience ou par son adresse, s'élance et manque sa proie. Il reste un moment surpris de sa maladresse, et regarde fuir le lièvre sans se mettre à sa poursuite; puis, comme se ravisant et voulant se rendre compte de ce qui lui a fait manquer son coup, il retourne à son poste et s'élance dans le chemin, y retourne encore et s'élance de nouveau, et recommence plusieurs fois ce manége. Sur ces entrefaites son associé paraît et devine sur-le-champ ce qui est arrivé. Dans sa mauvaise humeur, il se jette sur le maladroit, et un combat de dix minutes est livré; ils se séparent ensuite, l'association est rompue, et chacun se met en quête pour son propre compte.

D'après ce que nous venons de dire, on voit que les renards sont un fléau pour les basse-cours, et pour le gibier dans les forêts et dans les parcs où ils peuvent pénétrer; aussi, de tout temps, les hommes ont-ils mis toute leur industrie à imaginer des moyens pour détruire cette race pernicieuse; mais, nous devons le dire, ces rusés animaux ne donnent que très difficilement dans les piéges qu'on leur tend.

Le *piége à renard* est un instrument assez

compliqué (voyez *Pl.* I, *fig.* 3), et que nous allons décrire dans tous ses détails, afin de mettre dans le cas d'en faire fabriquer, dans leur village, les personnes qui ne se trouveraient pas à proximité d'en acheter de tout fait dans une grande ville. Ce piége se compose de deux branches, *a a*; d'un ressort en acier, *b*, destiné à faire fermer les branches en se resserrant ; d'une détente, *c*, et d'un porte-amorce, *d*. Le ressort *b*, pesant ordinairement de douze à quinze livres, est fixé dans les deux branches par ses extrémités qui les traversent et y sont solidement maintenues par les écrous, *e*, *f*. Il est facile de concevoir que si ces deux extrémités viennent à se rapprocher, il faut que le piége se ferme, ce qu'il fera avec d'autant plus de violence que le ressort sera plus fort.

La détente, *c*, se compose de deux plaques de fer vissées l'une sur l'autre, et renfermant la gâchette, la bascule et l'appui. Nous l'avons figurée en C, avec la plaque supérieure enlevée : *g*, est l'appui ; *h*, la bascule ; *i*, la gâchette. L'appui porte sur la pièce *k* de la *fig.* 3, la maintient en position ; car, comme on le verra, le piége se fermerait si elle se levait.

5

La bascule *h* maintient l'appui en *l*, et empêche qu'il ne puisse être soulevé : elle est elle-même maintenue en position par le cran de la gâchette *i*, comme on le voit en *m*. Dans le trou de la gâchette est attaché une ficelle, qui passe dans le porte-appât ou cliquet, *d*, et qui maintient l'amorce *n*. La plaque supérieure de la détente se fixe au moyen de trois vis qui, en même temps, maintiennent les pièces *g*, *h*, *i*, en leur laissant néanmoins leur jeu. La détente, comme on le voit en *c*, *fig.* 3, est placée entre les branches du ressort, et fixée à la branche droite par son prolongement, *o*, *p*, *q*, qui passe par un trou percé dans cette branche, et reçoit en *z* la douille du cliquet *d*.

La pièce *k* est fixée à la branche gauche du piége, au moyen d'une vis, qui lui laisse sa mobilité. La pièce *s* est enfilée, par le trou *t*, dans le prolongement *o* de la détente.

Il s'agit maintenant de tendre le traquenard. On ouvre les deux branches, *a a*, ce qui fait écarter le ressort ; on baisse la pièce *k*, et l'on fait entrer l'extrémité *u* de la pièce *s* dans le cran *v* de la pièce *k*. Comme ces deux pièces sont attachées, l'une à la branche gauche, et que l'autre tient à la détente fixée

à la branche droite, il en résulte que le ressort est maintenu dans son écartement tant que ces deux pièces sont placées comme nous venons de le dire. On pose l'appui *g* sur la pièce *k*, comme on le voit en *x*; et les autres pièces de la détente, c'est-à-dire, la bascule *h*, et la gâchette *i*, sont dans la position figurée en C. Quand le piége est ainsi tendu, pour ne pas courir le risque de se blesser, on passe une cheville de fer dans la détente, dans le trou *y*, ce qui maintient la gâchette en position.

Or, voici ce qui arrive quand l'animal saisit l'appât *n*. Il tire la ficelle *z*, et par conséquent la gâchette *i*; la bascule *h* cède à l'appui *g*; la pièce S fait soulever la pièce *k*, qui n'est plus maintenue par l'appui, le piége se ferme avec violence, et l'animal se trouve pris par le cou. Nous n'avons pas besoin de dire que, lorsque le traquenard est placé, il faut enlever la cheville de sûreté que l'on a placée en *y* dans la détente.

Lorsque l'on veut se servir de ce piége, il faut le nettoyer, comme nous l'avons dit pour le piége à loup, mais seulement avec de l'eau et de l'émeri, sans huile. On frotte avec un morceau de bois de morelle; lorsqu'il n'a plus

aucune tache de rouille, on l'essuie parfaitement avec un linge propre de lessive, on ne le touche plus qu'avec ce linge pour éviter l'émanation des doigts, et l'on pousse même la précaution jusqu'à ne pas souffler dessus.

On s'occupe alors de l'appât : on achète une casserole neuve de terre cuite, on allume un fourneau dans une cour, et on la place dessus. On jette dedans une demi-livre de saindoux de cochon mâle, que l'on fait fondre, et quand cette graisse est assez chaude, on y fait frire des petits morceaux de pain blanc de la grosseur du pouce : on remue avec une spatule de bois de morelle. Lorsque le pain est frit, et que la graisse est sur le point de se coaguler, on y met la valeur d'un dé à coudre de camphre en poudre ; on retire du feu pour qu'il ne s'évapore pas, et l'on remue avec la spatule jusqu'à ce que le tout soit froid. On observera qu'en faisant cet appât, il faut éviter de souffler dessus et de le toucher avec les doigts, depuis le moment où on a mis le camphre. On le met dans un pot neuf et passé à l'eau chaude ; on le couvre avec un bouchon de liége ou de bois blanc, et on le conserve pour s'en servir au besoin. Il est nécessaire

de conserver la même spatule. Quand l'appât a réussi, ce qui n'arrive pas toujours sans qu'on puisse en deviner la cause, il faut le ménager, et il pourra se conserver plus d'un mois.

Quelques auteurs indiquent d'autres compositions pour l'appât; nous allons les donner sans les garantir, par la raison que nous n'en avons pas fait l'expérience, la première nous ayant toujours réussi. « 1°. On fait frire du « saindoux, des oiseaux et du pain; on y met « du galbanum et du camphre; 2°. on prend « quatre livres de hannetons, quatre livres de « graisse de viande rôtie, un pot de terre dans « lequel on met d'abord deux livres de graisse « rôtie, les hannetons, une livre de graisse « d'oie, ensuite les deux livres de graisse de « viande, avec un peu de galbanum et du « camphre : on bouche bien le pot qu'on « laisse pendant six semaines dans du fumier « chaud de cheval. »

La saison la plus favorable pour tendre le traquenard, est depuis la fin de l'automne jusqu'en février. Il ne faut pas le placer dans le bois ni dans aucun lieu couvert, mais seulement à proximité de ces endroits, et dans un pré, une terre, ou un pâturage. Il faut que le

renard puisse découvrir parfaitement tous les objets à cinquante pas à la ronde pour qu'il perde un peu de sa défiance naturelle. On tend et enterre le piége, et on le couvre de graines de foin, comme nous l'avons dit pour le loup.

Le renard a l'odorat fin, aussi faut-il employer toute l'adresse dont on est capable pour lui dérober les émanations du chasseur. On chaussera donc des sabots neufs pour aborder l'endroit où l'on veut placer le piége, et préalablement on les aura frottés avec la graisse de l'appât. On fera plusieurs tournées sur la lisière des bois environnans, et à mesure qu'on se rapprochera du piége, on jettera quelques poignées de graines de foin, de distance en distance, sur lesquelles on placera un petit morceau du pain frit composant l'appât. Nous n'avons pas besoin de dire que cette graine de foin, dont nous avons parlé à l'article du piége à loup et ici, n'est rien autre chose que des balayures ramassées sur un grenier à fourrage.

Si pendant trois ou quatre nuits de suite le piége n'a produit aucun effet, et que l'on ait cependant la certitude qu'il y a des renards dans le canton, il faut l'attribuer à ce que la

préparation de l'appât a été manquée. Dans ce cas, il faut relever le piége, le nettoyer de nouveau, préparer une nouvelle composition, et enfin tout recommencer sur de nouveaux frais sans se servir d'aucun ingrédient, vase ni outils qu'on aura employé dans sa première. Si l'on suit scrupuleusement et à la lettre ce que nous avons enseigné, on peut être certain de détruire dans un seul hiver tous les renards d'un canton.

Les auteurs qui écrivent sur la chasse donnent encore plusieurs autres piéges pour prendre le loup et le renard ; par exemple, les *lacs coulans*, le *hausse-pied*, *l'assommoir*, la *fosse à bascule*, la *lassière*, la *bricolle*, etc. ; mais il est reconnu que ces moyens sont de nul effet, et que ces animaux ne donnent jamais, ou du moins très rarement, dans des piéges qui nécessitent dix fois plus d'appareil qu'il n'en faut pour réveiller leur défiance. Nous ne prétendons pas faire ici la critique des ouvrages sur la chasse, qui tous, les uns après les autres, ont répété ce qu'avaient dit leurs devanciers sur ces divers procédés. Nous croyons que ces *hausse-pieds*, ces *assommoirs*, etc., pouvaient avoir leur utilité lors-

que l'ignorance des armes à feu et les défenses rigoureuses sur la chasse permettaient aux animaux nuisibles de beaucoup multiplier et de vivre sans défiance. Mais aujourd'hui il n'en est plus de même, et l'on peut dire que le danger continuel dans lequel ils vivent a singulièrement perfectionné leur instinct, du moins sous les rapports de la finesse et de la défiance; outre cela, le nombre en est considérablement diminué. Autrefois, le simple hasard pouvait amener un jeune loup ou un jeune renard dans un lacet ou sur une bascule; aujourd'hui il faut que le chasseur ait l'art d'amener l'animal dans le piége en faisant tourner sa propre finesse contre lui-même. Nous conclurons par affirmer que depuis plus de vingt ans nous avons essayé de ces piéges décrits par les auteurs, sans que pas un ait réussi.

Prendre le renard au terrier est une méthode aussi facile qu'amusante; mais avant de donner les détails sur les différentes manières dont on peut agir pour cela, nous ferons observer que le terrier se divise en trois parties, qu'il faut connaître. La *maire* est la partie la plus rapprochée de l'entrée; c'est là que la femelle se tient quelques momens en

embuscade pour observer les environs avant d'amener ses petits jouir des influences de l'air et des rayons du soleil; c'est aussi là que le renard enfumé s'arrête quelques minutes pour attendre l'instant favorable d'échapper aux chasseurs. Après la maire vient la *fosse;* c'est là que le gibier, la volaille, et autres fruits de la rapine, sont déposés, partagés par la famille et dévorés; presque toujours la fosse a deux issues, et quelquefois davantage. *L'accul* est tout-à-fait au fond du terrier; c'est l'habitation de l'animal, l'endroit où il met bas et allaite ses petits.

Lorsque l'on a découvert des terriers dans un bois, il faut y présenter un basset, un petit courant noir anglais, ou tout simplement un roquet dressé à cette chasse. Nous observerons que le renard ayant une odeur très forte, tous les chiens, de quelque race qu'ils soient, peuvent remplir le but qu'on se propose, pourvu qu'ils soient assez petits pour pénétrer dans le terrier, et assez courageux pour acculer le renard : cependant, ces petits chiens noirs, marqués de feu aux yeux et aux pates, si à la mode dans nos salons, et connus sous le nom de chiens anglais, sont ceux que l'on doit

préférer. Le chien, présenté au terrier, y pénètre avec une ardeur remarquable s'il est habité; dans le cas contraire, il n'y entre qu'à deux ou trois pieds de profondeur, et en sort aussitôt pour aller flairer à l'entrée d'un autre trou.

Quand le chien a fait connaître au chasseur qu'un terrier est habité, on l'en retire aussitôt et l'on prend ses dimensions pour empêcher le renard de s'échapper; on commence par visiter scrupuleusement si la fosse a plusieurs issues, dans lequel cas on les bouche avec de la terre et des pierres par-dessus; on fait ensuite entrer le chien, et l'on prête attentivement l'oreille afin de prendre une connaissance exacte de ce qui va se passer. Si l'on a affaire à une femelle qui a des petits, ou à un vieux mâle, un premier combat a lieu dans la maire où l'animal ne manque guère de se présenter pour défendre à beaux coups de dents sa propriété et sa vie; c'est alors qu'il faut encourager le chien à bien faire son devoir en l'excitant de la voix. Le renard effrayé se retire dans la fosse, où recommence un second combat plus acharné que le premier, parce qu'il perd, avec la victoire, l'espérance d'une issue

pour la fuite. La lutte dure ordinairement dans ce lieu pendant dix minutes et quelquefois davantage; mais enfin, l'animal est forcé de gagner l'accul, et l'on s'en aperçoit à la voix du chien qui est devenue tout-à-fait souterraine; on prête une oreille attentive et l'on reconnaît aisément la place où l'on doit creuser pour arriver au renard par la voie la plus courte.

Pendant que deux hommes travaillent à la pelle et à la pioche, un autre reste à l'entrée du trou et continue à encourager le chien pour le faire persister opiniâtrément dans son entreprise; ceci est surtout indispensable pour les jeunes chiens qui ne savent pas encore le métier. Lorsque les aboiemens annoncent aux travailleurs qu'ils approchent de l'accul, ils doivent ménager les coups de pioche, afin de ne pas courir la chance de blesser le chien; on se tient sur ses gardes, et l'on saisit l'animal avec des pinces de fer; on lui met une muselière, on l'attache par le cou avec une bonne corde, et seulement alors on le retire du trou. La muselière consiste tout simplement en un morceau de bâton qu'on lui enfonce en travers jusqu'au fond de la gueule,

de manière à la lui tenir ouverte ; on le fixe en l'attachant aux deux bouts avec une corde qui fait le tour du cou et se noue derrière les oreilles. Si l'on ne tient pas à emmener le renard vivant, on l'assomme dans le trou. Dans l'un et l'autre cas, il faut le laisser houspiller et fouler par le chien autant de temps qu'il voudra, car c'est la seule manière de le rendre ardent à cette sorte de chasse.

Mais il arrive souvent que le renard a établi son terrier dans des cavités et des fissures de roches où il est impossible de creuser ; dans ce cas, on s'y prend différemment et l'on fume ; voici comment :

On conduit le chien à la laisse, et l'on s'assure du terrier habité sans y laisser pénétrer le chien. Une fois qu'il est connu, on cherche ses embranchemens et on les bouche le mieux possible avec de la terre bien piétinée, à l'exception d'un seul où l'on place une bourse en filet, faite absolument comme celles à lapin, mais avec cette différence que les mailles ont deux pouces et demi de largeur, et qu'elles sont construites en cordelettes de la grosseur d'un tuyau de plume à écrire. Les choses ainsi préparées, on amasse du bois sec à l'entrée du

terrier, et l'on y met le feu. Avec un soufflet on y dirige la fumée jusqu'à ce qu'on la voie sortir par l'ouverture où est la bourse : alors on bouche cette dernière ouverture avec une pierre plate ou autre chose, pour forcer la fumée à s'accumuler dans la fosse et dans l'accul, et l'on entretient le feu avec du bois vert, des feuilles, du foin humide, et autres combustibles qui peuvent augmenter l'épaisseur de la fumée.

On prête une oreille attentive, et l'on ne tarde pas à entendre tousser le renard ; dès-lors le succès de l'entreprise est certain. On lève la pierre de l'ouverture où est la bourse ; on fend le bout d'un bâton de quatre à cinq pieds de long ; on y place un linge soufré que l'on enflamme, et on l'enfonce dans la maire ; puis on pousse le brasier dans le terrier et l'on bouche le trou. L'animal se sentant sur le point de suffoquer prend son parti, débuche et se jette dans la bourse où il faut le saisir de suite ou l'assommer, afin qu'il ne coupe pas les cordelettes.

Dans ce moment désespéré le renard ne perd pas encore l'espérance de se sauver par la ruse, et assez ordinairement il contrefait le mort pour

profiter d'un instant favorable. « J'ai vu un « renard, vieux charbonnier, dit l'auteur du « *Manuel du Chasseur*, qui, après avoir mis « plus d'une fois les chiens en défaut, s'étant « fourvoyé dans un trou peu profond et très « large, où il fut pris par les chiens, se laissa « fouler par eux, tourner et retourner par les « chasseurs pendant plus d'un quart-d'heure, « en faisant le mort, et qui, lorsque les chiens « furent soûls de jouir, se releva tout d'un « coup sur ses pieds et décampa lestement au « moment où l'on y songeait le moins. »

Quand un terrier n'a pas de double issue, il faut essayer de lui en établir une à côté de l'autre, et ce sera dans celle-là que l'on allumera le feu, avec la précaution de n'en pas pousser jusque dans le passage ordinaire, si l'on veut que le renard sorte; du reste, on agit de la même manière. Enfin, dans le cas où cette méthode ne serait pas praticable à cause des rochers, il faudrait se contenter d'étouffer l'animal dans son terrier, sans avoir le plaisir de s'en emparer. Pour être sûr de la réussite, il faut pousser le feu pendant une heure au moins après qu'on ne l'entend plus tousser, et boucher très hermétiquement l'ou-

verture après y avoir enfoncé le brasier sur lequel on jette une bonne quantité de fleur de soufre, outre le bâton et le linge soufré que l'on enfonce le plus possible dans le trou.

Ces différentes chasses aux terriers se font en tout temps; mais elles sont plus avantageuses de février en juin, parce qu'il arrive alors que l'on détruit la mère et les petits.

Comme nous l'avons dit, le renard n'habite guère son terrier que pour y élever sa famille, ou lorsqu'il est pressé par quelque danger; aussi peut-on toujours se donner le plaisir de le chasser aux chiens courans. Cette chasse est beaucoup moins dispendieuse que celle du loup, et tout aussi amusante; il ne s'agit que d'avoir un couple ou deux de bons chiens un peu roides. Elle se fait en tout temps.

Chasse au tir. Tels chiens qui ont de la répugnance pour chasser le loup, et même de la tiédeur pour la chasse du lièvre, montrent toujours de l'ardeur pour le renard. Aussi peut-on y employer avec un égal avantage les limiers, courans, bassets, briquets, etc. Il suffit qu'ils aient un nez passable. Avant de mettre les chiens en quête, il faut se rendre aux terriers, placer devant chaque ouverture

un petit piquet avec un morceau de papier blanc au bout, ce qui est suffisant pour empêcher l'animal d'y entrer ; des tireurs se postent dans les environs et à portée des terriers. Le renard une fois débuché ruse une ou deux fois pour mettre les chiens en défaut, puis gagne son trou ; mais, effrayé par le papier, et plus encore par les coups de fusil, il regagne l'épaisseur du bois s'il n'est atteint. Après avoir fait un grand tour, il revient une seconde fois à son terrier, et s'il est encore manqué par les tireurs, il file de long pour ne plus revenir. Si par hasard il est parvenu à se terrer, on peut employer les moyens enseignés plus haut pour s'en saisir. Nous observerons, avant de terminer cet article, que le renard, devant les chiens, se fait toujours battre dans les fourrés les plus épais, et dans les lieux bas. S'il a un chemin à traverser, il s'arrête un instant sur le bord du bois, examine s'il découvrira le chasseur, auquel cas il rebrousse subitement ; si rien ne l'inquiète, il n'en franchit pas moins le chemin d'un seul bond, ce qui le rend très difficile à tirer. Il faut donc se placer, pour l'attendre, dans l'épaisseur du bois, à portée d'une clairière naturelle qu'on le suppose devoir traver-

ser. Le vieux renard ruse peu devant les chiens ; s'il manque son terrier du premier coup, il se jette en plaine et va très loin ; il ne rebat jamais.

DE LA FOUINE.

La fouine appartient à la classe des mammifères carnassiers, section des digitigrades, genre de martes. Linnée lui a donné le nom de *mustela foina*. Elle a le corps très long, l'échine arquée en dessus, les pates courtes, et celles de devant surtout ; sa taille approche de celle d'un chat ; elle est brune, avec tout le dessous de la gorge et du cou blanchâtre. Cet animal est très souple et très vif ; il saute, grimpe et court avec une égale agilité.

Rarement la fouine s'écarte des habitations, à moins que ce ne soit dans le temps des fruits, époque à laquelle elle va faire de courtes excursions dans les vergers, les vignes et les taillis voisins. C'est surtout dans les fermes considérables, aux environs des villages, qu'elle aime à se fixer et à élever sa famille. Elle y loge dans les greniers à bois et à foin, dans les trous de murailles, sur les murs, entre les poutres, les chevrons, etc. Pendant

le jour elle dort dans sa retraite ; mais aussitôt que la nuit vient elle se réveille, en sort, et se met en quête.

Une chose fort remarquable et qui prouve beaucoup d'instinct dans ces animaux, c'est que jamais ils ne font de dégâts dans la maison qu'ils habitent, sans doute pour n'y être pas inquiétés.

Une fouine, parvenue dans une ferme voisine, s'embusque sur un toit ou un mur, tâche de découvrir si la tranquilité règne dans la basse-cour, et si le chien dort tranquillement dans sa loge. Lorsqu'un profond repos lui annonce que tous les habitans sont plongés dans le sommeil, elle se glisse dans le plus grand silence et va visiter les clapiers et les poulaillers. Malheur aux animaux domestiques qui les habitent, si la négligence en a laissé la porte ouverte, ou si elle rencontre le plus petit trou qui lui permette de s'y introduire clandestinement ; et nous remarquerons ici que les belettes, martes, fouines et putois, ont le corps si délié, que partout où ils peuvent introduire la tête, le reste du corps peut passer.

Parvenue dans l'habitation des timides ani-

maux de basse-cour, soit lapins, cochons d'Inde, poules, pigeons, canards, etc., elle agit avec autant de prudenee que de férocité. Elle se glisse en rampant et ne s'empare du premier qu'en le saisissant par la tête et lui brisant le crâne du premier eoup de dent, ce qui ne donne pas le temps à la victime de se débattre, de erier, et de jeter l'alarme parmi les autres. Elle lui suce le sang, lui mange la cervelle, et abandonne là le cadavre pour passer à un autre animal qu'elle traite de la même manière. Lorsque sa faim est assouvie, on croirait peut-être qu'elle va se retirer; il n'en est rien; il faut avant qu'elle étrangle tous les habitans de la paisible retraite, et elle accomplit cette cruelle tâche jusqu'à ce que le jour, ou les aboiemens du chien, l'obligent à se retirer.

Quand toutes les issues lui sont fermées et qu'elle ne peut exereer sa cruauté sur des animaux domestiques, elle gagne la eampagne et tâche de saisir au gîte le lièvre et le lapin, ou de s'emparer des perdrix ou des petits oiseaux sur leurs nids. Faute d'être heureuse dans ses recherches, elle se jette sur les reptiles et mange même des insectes. Dans la saison des fruits, elle se nourrit de cerises, de raisins et

autres fruits en baies, si elle ne peut s'emparer d'aucune proie vivante.

L'*affût* est un excellent moyen de détruire les fouines, et, nous devons l'avouer, c'est le plus sûr. En été, lorsque le temps a été lourd, couvert, et que l'on est menacé d'un orage, on entend ces animaux se poursuivre sur les toits des granges en jouant et criant. On s'embusque, à la nuit tombante, à portée de leur passage ordinaire, avec un bon fusil chargé de plomb de lièvre, et on les tue aisément. Si l'on a découvert le lieu où elles ont fait leurs petits, ordinairement un grand tas de fagots, on peut y attendre à l'affût le soir et le matin, et l'on est sûr d'y voir arriver le père ou la mère. Mais aussitôt que l'on a tué ou tiré l'un des deux, il faut aussitôt défaire la meule de bois pour s'emparer des petits; autrement tous deux, ou seulement celui qui restera, les transportera dans un autre lieu écarté, pour peu qu'il ait quelques heures à sa disposition. On peut encore s'embusquer à coup sûr à la portée d'un mur qui communiquerait d'une maison à une autre, ou dans tout autre endroit où l'on rencontrera habituellement les excrémens de ces ani-

maux; on les reconnaît aux débris d'insectes et aux pepins de baies qui les composent, et plus encore à la forte odeur de musc qu'ils exhalent. Souvent la fouine attend, pour sortir de sa retraite, que la nuit soit fort avancée et qu'elle n'entende plus aucun bruit dans la maison. Aussi, pour réussir parfaitement à l'affût, il faut y mettre beaucoup de patience et y passer quelques heures en profitant d'un clair de lune.

Cet animal est fort rusé et donne difficilement dans un piége; aussi faut-il le tendre avec beaucoup d'adresse, et surtout le laisser long-temps en place afin de l'accoutumer peu à peu à le voir sans en être effrayé. Nous allons en décrire plusieurs, en commençant, selon notre méthode, par ceux qui sont les plus éprouvés.

Le *traquenard-souricière à deux battans* consiste en une caisse carrée (*Pl.* I, *fig.* 8.), longue de trois pieds, large et haute de dix pouces à l'intérieur. On la construit avec quatre planches de bon chêne, solidement clouées. Les deux extrémités, *a a*, sont ouvertes, et disposées de manière à recevoir, dans des rainures, les deux portes à coulisses, *b b*. En dessus de la boîte est percé un petit

trou pour faire passer le fil de fer mobile et à crochets, *c*. Ce fil de fer, servant de détente, se fait ainsi : on en prend deux morceaux que l'on tortille ensemble, comme on le voit dans la figure 9; l'extrémité inférieure *d* se termine en deux parties recourbées pour recevoir l'appât et s'y fixer en le serrant plus ou moins dans ces espèces de griffes. En *e*, est un anneau qui sert à suspendre le fil de fer dans la boîte, en le passant par le trou du dessus, comme on le voit dans la figure 7 ; il est suspendu au moyen d'une petite traverse en fil de fer qui passe dans l'anneau et se trouve fixée en travers du trou. L'extrémité supérieure, *f*, se termine par deux crochets dont les bouts, loin d'être piquans, doivent au contraire être mousses et arrondis.

La détente ainsi préparée et placée dans la boîte, on établit les deux bascules, *g g*, avec leurs pivots solidement fixés dessus la boîte. Du côté *b b*, elles tiennent aux coulisses au moyen d'un morceau de ficelle, afin de laisser le jeu suffisant aux portes pour tomber et se fermer par leur propre poids. Ces bascules sont très amincies à l'extrémité opposée, où elles se terminent en pointe mousse.

La machine ainsi préparée, on la place sur le passage accoutumé des fouines, sans la tendre, mais avec ses deux battans ouverts et maintenus. Quand on aperçoit de la fiente de ces animaux dans les environs, on peut la tendre avec confiance, c'est une preuve qu'ils ne sont plus effrayés et qu'ils y donneront. On place pour appât, dans les crochets du fil de fer, un morceau de volaille ou une poire cuite, et l'on maintient les bascules levées en appuyant dessus l'extrémité pointue les deux crochets *c* du fil de fer. Le tout doit tenir si légèrement, qu'au moindre mouvement donné au fil de fer, les bascules doivent échapper de dessous les crochets et les coulisses se fermer. La fouine pénètre dans la boîte, saisit l'appât attaché aux crochets que nous avons figurés en *h*, vus par un trou supposé dans le dessin; elle ébranle la détente, les deux portes se ferment à la fois, et elle est prise. Ce piége a, sur les autres, un grand avantage : comme il est ouvert des deux côtés, l'animal a moins de défiance et se détermine plus aisément à y entrer.

Le *traquenard-souricière à un battant* (*Pl.* I, *fig.* 11) se fait de même, mais il n'a qu'une

coulisse, et l'un des fonds de la boîte est fermé par un grillage en bon fil de fer. Il se tend de la même manière.

Le *traquenard-souricière à boîte* se fait d'une autre manière. (*Voyez Pl.* I, *fig.* 11.) On construit une boîte dans les mêmes proportions que les précédentes, mais, au lieu de battans à coulisses, elle n'en a qu'un, attaché au dessus de la boîte et se levant avec lui en forme de couvercle, comme on le voit en *a a*; le fond *b* est fermé par un grillage à jour. Quant à la bascule *c*, et la détente *d*, elles se font absolument dans les mêmes principes que nous avons déjà détaillés. L'animal une fois pris, pourrait, en faisant effort, soulever le couvercle *a a*, et s'échapper, si l'on n'y pourvoyait. On place donc de chaque côté de la boîte, en *e*, un ressort en très gros fil de fer, et comme nous l'avons figuré. (*Pl.* I, *fig.* 10.) On le fixe solidement à la boîte au moyen des clous *f f*; le couvercle, dont nous avons figuré la coupe par des petits points, en *g*, en tombant sur le point *h* du ressort, coule dessus jusqu'en *i*, en le forçant de s'écarter; mais arrivé à ce point il s'échappe, le ressort prend sa position ordinaire, et le couvercle ne peut plus se re-

lever parce qu'il se trouve arrêté par ce même cran *i*. Cette machine est véritablement avantageuse en ce que présentant plus de jours aux animaux, elle excite d'autant moins leur défiance. Du reste elle se tend comme les précédentes et avec les mêmes appâts.

Les deux derniers traquenards se font encore d'une manière différente, tout aussi bonne quoique moins simple. Nous avons figuré (*Pl.* I, *fig.* 12) celui à deux battans. Les deux couvercles, *a a*, sont maintenus ouverts par le moyen de la ficelle, *b b*, qui passe dans l'anneau *c*, et va s'attacher en *d*, à un petit bâton qui sert de détente. L'extrémité inférieure du bâton, un peu aiguisée en biseau, se place dans un cran *e*, peu profond, entaillé dans la planche du fond; l'extrémité supérieure est retenue par le côté intérieur de la planche *f*. A ce petit bâton est attaché un appât. L'animal entre dans le traquenard et touche à l'amorce, il ébranle le bâton qui échappe de l'entaille, sort par l'ouverture et ne retient plus la ficelle; les deux battans, entraînés par leur propre poids, tombent et le renferment. Mais l'animal, en faisant effort pour sortir, aurait bientôt soulevé un des

battans si on ne l'avait prévu ; en conséquence, on a placé en *g* une petite traverse ou axe mobile ; à cet axe tient un bâton, *h*, qui, soutenu par le battant, tombe avec lui en faisant tourner son axe, et se trouve ensuite naturellement placé dans une position perpendiculaire, sur le battant, de manière à empêcher qu'on ne puisse soulever ce dernier.

On peut faire de la même manière un traquenard à un seul battant (*Voy.* la même *Pl. fig.* 13); seulement, la ficelle, au lieu de passer dans une boucle, comme en *c* de la figure 12, passe simplement sur la traverse tournante, comme on le voit en *a*.

Il existe une espèce d'*assommoir*, très vanté dans les pays étrangers et surtout en Amérique, pour la destruction des fouines, des martes, des putois, chats sauvages, et autres animaux carnassiers. Nous l'avons figuré (*Pl.* II, *fig.* 2); mais, quoique ce soit une machine extrêmement simple, nous avouons que nous n'en avons jamais fait l'essai nous-même. On choisit, dans un taillis ou un verger, deux pieds d'arbre de la grosseur de la jambe et à la distance de deux pieds l'un de l'autre, comme nous les figurons en *a a*. On y place

trois ou quatre tours d'une grosse corde en *e e*, pour faire office de ressort. On a un maillet, *b*, plus ou moins lourd, selon la grosseur de l'animal que l'on veut assommer; on passe le manche de ce maillet dans les cordes que l'on tord de la même manière que lorsqu'on veut tendre une scie. La détente ne consiste qu'en un léger bâton *c*, muni d'un crochet à chaque extrémité. L'un d'eux tient, en *f*, à un piquet solidement implanté dans la terre; l'autre, *g*, retient le bout du manche du maillet. L'extrémité du crochet est arrondie et obtuse et le manche est cylindrique, ce qui fait qu'au moindre mouvement du bâton la détente échappe, et le maillet vient frapper juste sur la tête de l'animal qui a saisi l'appât *h* attaché au bâton. Comme ce piége peut être dangereux pour les chiens, on ne doit guère le tendre que dans des parcs, ou au moins dans des lieux très écartés. Si on ne trouvait pas deux pieds d'arbres convenables pour attacher la corde, on pourrait se servir de deux pieux que l'on enfoncerait dans la terre, mais alors il faudrait mettre une traverse entre deux, au-dessous du point où doit passer le bout du manche du maillet, afin d'empêcher la corde

dc les rapprocher l'un de l'autre par la force dc sa tension.

Le *traquenard à ressort* (*Pl.* I, *fig.* 14) est encore un piége employé. Il consiste en deux branches de fer, munies de dents aiguës, qui saisissent l'animal par le cou lorsqu'il touche à l'appât qu'on y a placé. Nous allons en donner le détail : *a a*, sont les branches représentées fcrmées ; *b*, cst le rcssort ; *c*, est un petit pivot en crochet, qui tourne sur son axe, et sert à maintenir les branches ouvertes pendant que l'on placc l'appât ct que l'on pose lc piége en licu convenable ; *d*, est une planchette en bascule, sur laquelle on place l'amorce, que l'on y cloue, ou que l'on y attache simplcment avec une ficelle passée dans les deux trous *e e*; *f*, cst un crochet fixé à la bascule, qui porte, lorsque les branches sont ouvertes et que la bascule est droite, sur l'oreillette *g*, et empêchc ainsi les branches de céder au rcssort ; *h*, est une corde, ou mieux une chaînctte, au moyen de laquelle on attache le traquenard à quelquc corps voisin, car sans cela, comme il est assez léger, la fouinc, qui ne s'y prendrait quc par une pate, pourrait l'entraîner et le perdre. Pour appât, on se sert

d'un morceau de volaille, ou d'un petit oiseau nouvellement tué et en plume. Ce piége peut également se placer dans un champ, dans des ruines, une grange, un grenier, etc.; mais si l'on veut être sûr d'y voir donner la fouine, il faut, comme nous l'avons dit pour le piége à loup et à renard, le masquer en le couvrant de graines de foin ou de poussière fine et sèche.

L'*assommoir* est un moyen indiqué par les auteurs, comme excellent pour la destruction des fouines, chats sauvages et blaireaux. Sans en avoir jamais fait l'essai, et par conséquent sans le garantir, nous allons néanmoins en donner la description. (Voyez la *Pl.* I, *fig.* 15.) *a a*, sont deux piquets solides, fourchus au sommet, et portant dans leurs fourches le bâton *b b*. Au-dessous, à dix pouces au-dessus de terre, est un autre bâton, *c c*, simplement appuyé contre les piquets et n'y tenant pas. Au bâton *b b*, est attaché une corde *d*, au bout de laquelle pend un morceau de bois *e*. Ce morceau de bois, *fig.* 17, est aplati au bout, en *f*. C'est lui qui fait le jeu de la détente. On prend un bâton ayant un crochet à un bout, comme celui *h*, et on le place de manière à ce que ce crochet tienne solidement

à un piquet *i*, enfoncé en terre ; on fixe le bout du morceau de bois *e* dans une entaille du bâton à crochet, en *k*, de manière à ce que le bâton *c c*, appuyé contre les pieux, porte sur la corde du morceau de bois. Les deux bâtons *l l*, posant d'un bout à terre, sont soutenus par le bâton de traverse du bas, qui tient à la corde de détente ; on charge ces bâtons d'une pierre assez lourde pour écraser l'animal sur lequel elle tomberait. Nous supposons que ce piége a été tendu sur le passage ordinaire d'un animal, comme à l'entrée de sa retraite, sur les bords d'un fossé sec et profond, dans une coulée au milieu d'un fourré, etc., etc. Il ne reste plus qu'à le masquer avec du feuillage, en ne laissant de libre que le passage sous la pierre. L'animal, en passant sur le bâton *h*, le fait tomber, le morceau de bois sort du cran, la corde lâche la traverse *c c*, la pierre tombe et écrase ce qui se trouve dessous.

DE LA MARTE.

La marte commune, nommée *mustela martes* par Linnée, appartient à la même classe, à la même section, et au même genre que la fouine. Elle est un peu plus petite que cette

dernière, brune, et elle en diffère principalement par une taehe jaune qu'elle a sous la gorge. Sa fourrure est très estimée quand elle a son poil d'hiver.

Cet animal a les mêmes mœurs, la mêmc eruauté que la fouine; mais eependant il est moins redouté par les habitans de la campagne, paree qu'il n'habite que les bois. La marte fait beaueoup de dégâts dans les pares, où sans cesse elle est à l'affût des levreaux et des perdrix. Elle dévore les jeunes oiseaux dans leur nid, et souvent, pendant la nuit, surprend les mères eouveuses. Si elle tombe sur une compagnie de perdreaux ou de jeunes faisans, il est rare qu'il en échappe un seul, car elle a les mêmes mœurs que les autres animaux de son genre, elle tue tout ce qu'elle ne peut dévorer.

Elle se plaît partieulièrement dans les halliers fourrés, dans les bois entremêlés de hautes futaies et de taillis. Quelquefois elle s'établit dans un terrier qu'elle se creuse en terrain sec, sur une pente rapide, ou dans l'ados de terre amassé sur le bord d'un fossé sec et profond. Dans tous les eas, l'entrée de son terrier est toujours masqué par des ronees et d'épais

buissons. Quelquefois aussi elle se loge dans un trou d'arbre, et elle s'empare du nid d'un pic-vert ou d'un écureuil.

Ce sont principalement les gardes-chasse qui doivent s'occuper de la destruction de cet animal funeste à toutes les espèces de petit gibier. Si l'on a découvert sa demeure, on s'assure que l'animal y est, au moyen d'un chien ; on en bouche parfaitement toutes les issues, on creuse et on le saisit. Si l'on reconnaît, à la fiente, qu'un endroit est fréquenté par les martes, on y tend des piéges appâtés comme pour les fouines ; mais elles ne donnent guère que dans le traquenard à ressort, décrit page 76. Le meilleur est de se placer à l'affût pendant le crépuscule du soir et du matin, ou plus sûrement encore pendant la nuit, si le clair de lune est assez beau pour qu'on puisse les apercevoir.

Rarement ces animaux s'approchent des habitations ; cependant, en hiver, lorsqu'ils sont poussés par la faim, ils pénètrent quelquefois dans les basses-cours des fermes isolées, et y font les mêmes dégâts que les fouines. Ils sont surtout dangereux pour la volaille, que la proximité d'un bois engage à aller s'y promener, et cela, parce que la marte est plus

dans l'habitude de chasser le jour que les autres animaux dont nous avons parlé.

Il arrive assez souvent que, rencontrée par des chiens de chasse, elle se fait battre dans le plus fourré des taillis pendant dix minutes ou un quart-d'heure, puis elle monte sur un arbre pour se dérober à la poursuite de ses ennemis. C'est une occasion que l'on ne doit jamais perdre. Les chiens ayant fait reconnaître sur quel arbre elle a choisi son asile, on se rend de suite au pied, et l'on tâche de la découvrir. Si l'on est seul, la chose n'est pas toujours facile, parce qu'elle se cache dans l'enfourchure d'une grosse branche, et ne montre jamais qu'une très petite partie de la tête, pour découvrir le chasseur. Si l'on tourne de l'autre côté de l'arbre pour l'avoir plus à découvert, elle suit le mouvement, tourne aussi autour du tronc ou de la branche, et se trouve toujours dans la même attitude vis-à-vis le tireur. Il faut donc beaucoup de patience pour attendre que le hasard d'un mouvement mal combiné de sa part vous la présente en plein corps, et alors il faut lestement en profiter pour lui lâcher un coup de fusil. Si sa position sur l'arbre est telle qu'elle ne puisse être

aperçue ni d'un côté ni de l'autre, soyez sûr qu'elle ne bougera pas tant que vous serez là. Il faut tâcher de l'en débusquer en lui jetant des pierres, mais ne pas lâcher son arme pour être toujours prêt à la tirer au premier mouvement. Quand on est deux, l'un se place d'un côté de l'arbre, l'autre de l'autre, et rien n'est aussi facile que de la découvrir en plein. Nous sommes entré ici dans quelques détails qui appartiennent également à la fouine, au putois, et à la belette.

DU PUTOIS.

Cet animal est le plus sanguinaire de tous ceux qui appartiennent au genre des martes, aussi est-il la terreur des poulaillers et des garennes. Le putois commun, *mustela putorius* de Linnée, est un peu plus petit que la fouine; il est brun, à flancs jaunâtres, avec des taches blanches à la tête; son museau est un peu plus gros et plus court que celui des martes, et l'odeur que cet animal exhale est beaucoup plus fétide que celle des deux précédens.

Le putois réunit en lui seul les mœurs de la marte et de la fouine, c'est-à-dire qu'il demeure également dans les habitations et dans

les bois. Plus petit que la fouine, il se cache plus aisément dans les crevasses des murailles, sous les tuiles des toits, etc.; il se glisse aussi par des trous plus petits et vient à bout de tromper aisément la surveillance. Il est beaucoup plus hardi.

Lorsqu'il est parvenu à entrer dans un poulailler, il s'y comporte avec la même cruauté, c'est-à-dire qu'il tue tout avant d'en sortir. Habite-t-il les bois, il visite chaque nuit les garennes, pénètre dans les terriers, et massacre des familles entières de lapins. Pour peu que deux ou trois putois se soient établis dans les environs d'une garenne, on peut être à peu près certain qu'elle sera entièrement détruite dans un court espace de temps. Enfin, si nous voulions faire l'histoire des dégâts de cet animal, nous serions obligés de répéter mot pour mot, et en l'amplifiant, tout ce que nous avons dit de la fouine et de la marte.

Les piéges qui servent à s'emparer de ceux-là sont les mêmes; seulement, il vaut mieux les amorcer avec un morceau de volaille qu'avec un fruit cuit, car ils sont encore plus carnassiers. Ils donnent assez aisément dans les traquenards-souricières.

DE LA BELETTE.

C'est un petit animal plein de grâce et de vivacité, à corps mince, long; à pelage d'un roux uniforme, variant quelquefois accidentellement, surtout l'hiver, du roux clair au blanchâtre, ou même au blanc pur; mais, dans tous les cas, le bout de la queue est toujours blanc. Rarement sa taille dépasse sept à huit pouces de longueur, et l'animal peut aisément passer par un trou de douze à quinze lignes de diamètre.

La belette, *mustela vulgaris* de Linnée, appartient au même genre que les trois animaux précédens; mais ses dents, la forme de son museau, et surtout ses habitudes, la rapprochent plus du putois que des deux autres. Plus petite, et par conséquent beaucoup moins forte, elle est obligée d'attaquer des proies moins grosses; aussi les petits oiseaux, les jeunes lapereaux et levrauts, les poussins et les petites perdrix, sont-ils principalement ses victimes. Cependant il lui arrive quelquefois de saisir le lièvre au gîte, de se cramponner sur son cou, et de lui ouvrir le crâne près de la nuque, malgré les bonds prodigieux que

fait l'animal pour se débarrasser d'elle. La belette chasse continuellement aux souris, qu'elle paraît aimer par-dessus tout; enfin, elle tâche de découvrir les nids de poules, de pintades, de canards, et, dans les champs, ceux de perdrix et autres oiseaux, pour en sucer les œufs qu'elle perce par un bout avec beaucoup d'adresse.

Si elle trouve une volaille endormie et qu'elle puisse la saisir à la tête avant qu'elle soit réveillée, elle se hasarde à l'attaquer; mais pour peu que la victime fasse résistance et pousse des cris, la belette effrayée l'abandonne et fuit.

Elle habite également les greniers et les champs, mais elle ne fait guère ses petits que dans ces derniers; elle se creuse un terrier en terrain sec, dans une haie ou un buisson, dans des tas de pierres, etc., jamais dans les bois, mais toujours à la proximité des terres labourées et des prés où elle peut chasser les petits oiseaux, les souris, les musaraignes, les lézards et les couleuvres. De temps à autre elle va faire des excursions dans les fermes voisines, et s'y arrête quelques jours si elle y trouve à vivre aisément. C'est surtout pendant l'hiver qu'elle se rapproche des habitations,

qu'elle y fixe son domicile, et qu'elle y fait beaucoup de dégâts.

En hiver on peut aisément empoisonner les belettes, parce qu'étant alors pressées par la faim, elles attaquent volontiers les fruits qu'elles rencontrent. On prend une poire fondante, parfaitement mûre, on la coupe en deux, et on la saupoudre intérieurement avec de la noix vomique en poudre; on rejoint les deux parties, et l'on dépose le fruit ainsi préparé dans les lieux que l'on sait qu'elles fréquentent habituellement.

Il est beaucoup plus aisé de la faire donner dans les piéges que les animaux précédens, et ceux que l'on emploie le plus souvent sont les traquenards et les assommoirs.

Le traquenard à belette (voyez la *Planche* I, *fig.* 14), que nous avons déjà décrit à l'article de la fouine (*voyez* page 76), est encore un piége excellent, mais il faut qu'il soit fait sur des dimensions beaucoup moindres. Sur la planchette *d* on place un petit oiseau rôti ou un morceau de volaille, et on l'attache solidement au moyen d'une ficelle passée dans les trous *e e*. Du reste, on peut encore se servir avec le même avantage du traquenard à souris,

que nous avons figuré (*Pl.* II, *fig.* 4.) et décrit à l'article de la souris.

L'assommoir (voyez la *Pl.* I, *fig.* 18) est d'un succès peut-être plus certain encore. On prend une planche de chêne pour former le fond *a a* de la machine, et l'on cloue sur les côtés les liteaux *b*. *c* est une planchette mobile qui se baisse et se lève à volonté par-devant, et qui est fixée par-derrière à la planche *a*, par un boulon en fer ou une charnière; c'est cette planchette qui sert de détente, comme on le verra. Une troisième planche, forte et épaisse, *d*, sert d'assommoir; elle est mobile et à charnière comme la planchette. Devant, en *e*, est une autre planche clouée solidement au fond et servant de support. Le bras *c* de la planchette *c* passe par une ouverture de la planche *e*; il y a plusieurs entailles près du bout. Dans une de ces entailles on place un petit support ou bilboquet *f*, dont l'extrémité opposée et fixée en *g*, dans un cran de la planche *e*; une ficelle *h*, tient au bilboquet, passe sur la planche *e*, et va s'attacher à la planche assommoire *d*, que l'on a surchargée d'une grosse pierre. Lorsqu'un animal passe sur la planchette *c*, il la fait baisser par son poids;

le bras *e*, baissant avec elle le bilboquet *f*, échappe du cran *i*; la ficelle *h* n'étant plus retenue, laisse tomber l'assommoir *d*, qui écrase la belette. Cette machine, ainsi que la suivante, est excellente pour la destruction, non seulement des belettes, mais encore des fouines, martes, putois, et autres petits animaux. Il ne s'agit que de la tendre dans les coulées et les passages qu'ils fréquentent habituellement.

L'assommoir, *fig.* 19, n'est pas moins employé. On prend une pièce de bois *a*, en chêne lourd et épais, et l'on y fait deux trous *b b*, dans lesquels passent les montans *c c*; il faut que la pièce puisse aisément couler sur les montans, soit en levant, soit en baissant. Les montans sont solidement fixés dans une planche épaisse *d*, formant le fond de la machine. Sur ce fond est une planchette de détente *e*, pouvant s'élever et s'abaisser sur le devant, et attachée derrière en *g g*, par une charnière; au-dessus des montans est une traverse *h h*, au milieu de laquelle est un trou, en *i*, par où passe la ficelle, dont un bout *k*, est attaché à l'assommoir et le tient suspendu, tandis que l'autre bout *l*, est attaché à un bilboquet qui tient la

machine tendue par le même principe que dans l'assommoir précédent. Quand l'animal passe sur la planchette *e*, le piége se détend, et la pièce de bois *a* lui tombe dessus et l'écrase.

DE L'HERMINE.

Ce petit animal, généralement connu sous le nom d'herminette, par les gardes-chasse, appartient au même genre que la belette, à laquelle il ressemble beaucoup; cependant on l'en distingue aisément, parce qu'en tout temps il a le bout de la queue noir; sa couleur est rousse en été, et devient d'un blanc de neige en hiver. Ce changement de robe arrive aussi quelquefois à la belette, mais assez rarement; et, dans ce cas, on la reconnaît encore à sa queue qui reste plus ou moins rousse au bout et ne devient jamais noire.

L'hermine est beaucoup plus commune en France, surtout en Lorraine, qu'on ne le croit généralement; mais sa grande ressemblance avec notre belette l'a presque toujours fait confondre avec elle. Elle est un peu plus grosse, et n'a pas tout-à-fait les mêmes habitudes. Jamais l'hermine ne s'approche des habitations; elle reste dans les champs, et fixe

son habitation sur la lisière des bois, dans les rochers ou les tas anciens de pierrailles recouverts par d'épais buissons. Aussi n'est-elle guère dangereuse que pour le menu gibier. Elle attaque les lapereaux, les jeunes lièvres, les faisans, perdrix, cailles, etc.; mais c'est principalement dans le temps de la ponte qu'elle fait beaucoup de dégâts. Sans cesse elle est à la recherche des nids, et elle ne manque jamais de percer et sucer tous les œufs de ceux qu'elle peut découvrir.

Du reste, on la prend dans les mêmes piéges que la belette, et avec les mêmes appâts.

DU CHAT.

Cet animal appartient à la classe des mammifères carnassiers, section des digitigrades, genre des chats. Il est voisin d'espèce avec les tigres, les lions, les panthères, et en a tout le caractère et la cruauté.

Le chat, *felis catus* de Linnée, est originaire de nos forêts d'Europe, où on le trouve encore assez fréquemment à l'état sauvage. Il diffère du chat domestique par l'uniformité du pelage, qui se ressemble toujours sur tous les individus. Il est gris-brun, avec des ondes

transverses plus foncées, le dessous pâle, le dedans des cuisses et des quatre pates jaunâtre : trois bandes sur la queue et son tiers inférieur noirâtres. Il est généralement plus gros que le chat domestique.

Plus fort que les fouines, martes et putois, grimpant sur les arbres comme eux, le chat est beaucoup plus dangereux pour le gibier. Il a encore, sur les animaux que nous venons de citer, un grand avantage : c'est celui d'être beaucoup moins craintif, et de chasser le jour comme la nuit. Il est aussi rusé que le renard, mais beaucoup plus patient pour attendre ou approcher sa proie. Si son instinct lui fait découvrir un bon poste pour se placer à l'affût, il y restera sans mouvement huit ou dix heures, s'il le faut, et finira toujours par saisir une victime au passage. S'il découvre de loin une pièce de gibier, lièvre, lapin, perdrix, etc., il mettra pour l'approcher un temps, une patience et une finesse plus admirables encore que celles du renard.

Le chat sauvage habite les forêts de hautes futaies entremêlées de bois taillis ; il fait ses petits et les élève dans des trous d'arbres, à une hauteur plus ou moins considérable. C'est sur-

tout aux environs des garennes qu'il aime à fixer son domicile, parce qu'il trouve à sa portée une chasse abondante et facile. Il se nourrit d'oiseaux, de gibier, de reptiles, de rats, souris et autres petits animaux. Rarement il approche des habitations, et jamais il n'y pénètre pour commettre du dégât; aussi n'est-il dangereux que pour la volaille qui s'égare ou qui s'écarte beaucoup de son asile.

Quoique excellent grimpeur, il ne monte jamais sur un arbre que lorsqu'il y voit une proie. Il chasse sur terre, le long des haies, dans les halliers, les blés et autres récoltes, ce qui le rend un fléau pour la perdrix et les faisans, dont les nids échappent rarement à ses recherches. Lorsqu'il en a trouvé un, il s'empare de la couveuse; et si elle n'est pas sur ses œufs, il se place en embuscade et l'y attend patiemment jusqu'à ce qu'elle y vienne.

Si des chiens courans rencontrent un chat sauvage dans un taillis, ils le chassent avec autant d'ardeur que le renard. Le chat se fait battre dans un petit espace pendant environ un quart-d'heure, quelquefois davantage; il ruse beaucoup devant les chiens, passe et repasse dix fois sur sa voie, pour mettre la

meute en défaut; puis s'élance de côté sur le tronc d'un arbre, grimpe sur les grosses branches et s'y cache, mais avec beaucoup moins de finesse que la fouine et la marte, et il est toujours aisé de l'apercevoir assez pour pouvoir le tirer. Tout chasseur qui tient à la conservation du gibier, ne doit jamais négliger cette occasion de le tuer. Rarement un chat sauvage tombe de dessus un arbre au premier coup de fusil; tant qu'il lui reste un souffle de vie il se cramponne aux branches avec ses griffes. Cependant il peut arriver qu'une blessure grave et la frayeur lui fassent perdre l'équilibre, et qu'il tombe n'étant pas encore mort. Dans ce cas il faut l'achever de suite pour éviter qu'il ne blesse les chiens, car il défend ses derniers momens avec une fureur extraordinaire, et il cherche surtout à crever les yeux à ses ennemis.

Le chat domestique, élevé dans les habitations rurales, prend quelquefois le goût de la chasse et l'habitude de faire de longues excursions dans les champs. A demi-sauvage, il est plus dangereux pour le menu gibier, parce que, craignant peu la présence de l'homme, il est moins contrarié dans ses entreprises.

Il commence par détruire les rossignols, les fauvettes, les merles et autres oiseaux innocens qui font l'ornement de nos parcs et de nos jardins anglais; puis ses excursions s'étendent dans les environs, et les perdrix, cailles et levrauts deviennent sa pâture ordinaire. On peut poser comme fait certain que trois ou quatre de ces animaux chasseurs peuvent détruire plus de gibier, dans un pays de plaine, que trois ou quatre braconniers; aussi ne doit-on pas les ménager, et fusiller sans miséricorde tous ceux que l'on trouvera chassant à plus de quatre ou cinq cents pas d'une habitation. Leurs maîtres les regretteront peu, car ces chats ne s'occupent plus de la chasse aux souris, et c'est la seule utilité qu'on peut en attendre.

Les chats se prennent très-bien au traquenard à dents, que nous avons figuré *Planche* I, *fig.* 14; il ne s'agit que de l'amorcer avec un morceau de volaille rôtie, et de le placer dans les lieux qu'ils ont coutume de fréquenter. C'est surtout le long des haies, dans les petits sentiers des fourrés, que le succès sera certain. On peut encore employer avantageusement contre eux les assommoirs figurés *Planche* I, *fig.* 15, 18 et 19, en les plaçant en travers

d'une coulée de buisson. Pour les y attirer, on place une amorce sur la planchette ou le bâton de détente.

Qu'il nous soit permis ici une observation qui ne sort pas autant de notre sujet qu'elle le paraît au premier abord. Beaucoup de personnes élèvent des chats, non pas pour l'utilité qu'elles pensent en tirer, mais seulement pour avoir un objet de plus à affectionner; les femmes surtout ont cette faiblesse. Dans une grande ville cela n'a peut-être que l'inconvénient de s'attacher à des animaux ingrats qui reconnaissent leur maître sans l'aimer; qui ne recherchent ses caresses que pour le plaisir physique qu'ils en reçoivent; qui sont toujours prêts à employer contre lui les armes perfides que la nature leur a données; qui ne s'attachent qu'aux lieux qui les ont vu naître, et jamais aux personnes. Mais dans les campagnes, la multiplication de ces animaux devient véritablement dangereuse. Le chat, il est vrai, ne fait que peu ou point de mal dans la maison qu'il habite, mais malheur aux pigeonniers voisins s'il trouve le moyen d'y pénétrer pendant la nuit; il y fait un dégât horrible, que l'on met le plus souvent sur le compte de

la fouine et du putois. Il détruit la fauvette, le rossignol et l'hirondelle, qui préservent nos jardins des chenilles et autres insectes malfaisans; il ne manque jamais de voler les substances alimentaires toutes les fois qu'il croit pouvoir le faire impunément; il fait beaucoup de mal aux jeunes semis dans les jardins; il salit les blés dans les greniers, en y cachant ses ordures infectes; enfin, sa respiration est fort dangereuse, dit-on, pour les personnes qui ont la moindre tension à la phthisie. Quel est donc l'équivalent de tous ces défauts essentiels? Le voici : un chat détruit à peu près autant de souris dans son année, que trois souricières pourraient en détruire dans quinze jours! et encore on peut tenir pour certain qu'un chat assez bien nourri, ou qui peut sortir pour aller chasser au dehors, n'en détruit point du tout.

DU RAT D'EAU.

Ici nous sortons de la classe des mammifères carnassiers pour explorer celle des rongeurs. Ils se distinguent des autres animaux mammifères par les deux grandes incisives qu'ils ont à chaque mâchoire, et qui sont séparées des molaires par un espace vide.

Le rat d'eau, *mus amphibius* de Linnée, est un peu plus grand que le rat commun ; il est d'un gris brun foncé, et sa queue est de la longueur de son corps. On l'a placé dans le genre des campagnols.

Cet animal est dangereux, par les trous qu'il creuse dans les digues et qui peuvent les détruire à la longue, parce qu'il détruit le frai du poisson d'étang, et par la chasse qu'il fait aux jeunes oiseaux d'eau, ainsi qu'à leurs œufs. La poule d'eau, le canard, la sarcelle, etc., lui dérobent difficilement leurs nids, malgré le soin qu'ils prennent de les cacher dans les touffes de roseaux les plus épaisses ; et lorsqu'une fois il les a découverts, il brise les œufs, soit pour les sucer, soit pour dévorer les petits à demi formés qu'ils renferment. Le rat d'eau fait plus de dégât qu'on ne le croit généralement ; aussi doit-on le détruire dans une propriété bien gardée. Pour cela, on emploie avec un grand succès les assommoirs figurés *pl.* I, *fig.* 18 et 19, mais avec la précaution de les placer sur les sentiers battus que cet animal se fraie sur le bord des eaux. On peut employer le traquenard, *Planche* I, *fig.* 14, que l'on amorce avec un goujon ou une écrevisse.

Ce n'est guère que le soir qu'il sort de sa retraite pour chasser. Avec un peu de patience, on peut l'attendre à l'affût, et le tuer à coups de fusil. Si l'on choisit une belle nuit d'été, pendant le clair de lune, on peut aisément l'apercevoir nager. On juge de sa présence, aux sillons qui rident la surface des eaux; et avec du petit plomb et un fusil qui écarte un peu, il est rare qu'on le manque. Mais il faut se garder de faire le moindre bruit, et se cacher dans un buisson ou derrière le tronc d'un arbre, car il a l'ouïe et la vue excellentes, et à la moindre alarme, il plonge et gagne son trou en nageant entre deux eaux.

DU CAMPAGNOL OU PETIT RAT DES CHAMPS.

Ce petit animal, nommé *mus arvalis* par Linnée, appartient au même genre que le précédent; il est de la grosseur d'une souris, d'une couleur cendré roussâtre, avec la queue un peu moins longue que le corps; il habite les champs cultivés, où il se creuse des terriers. Quand il pullule beaucoup, ce qui arrive dans de certaines années, il fait un dégât considérable dans les blés, qu'il coupe près de terre, afin d'atteindre les épis et d'en extraire le

grain, dont il fait une provision considérable.

Il paraît qu'autrefois cette espèce était plus multipliée qu'aujourd'hui, et que souvent elle a été un véritable fléau pour des provinces entières; l'histoire nous en offre de fréquens exemples, et, dans ces temps reculés, on regardait les armées de rats, apparaissant presque tout à coup, et ravageant des contrées considérables, comme un effet de la vengeance céleste; aussi n'opposait-on guère à leur invasion que des prières et des exorcismes.

Lorsqu'un printemps chaud et sec a favorisé la multiplication de ces animaux, et que l'on voit leur nombre augmenter d'une manière sensible, il faut y porter remède de suite, car si l'on attendait plus tard il ne serait plus temps. Il peut arriver que le champ où ils se sont établis soit dans une situation telle qu'on puisse l'inonder, soit en lâchant des écluses, soit en y détournant un ruisseau ou une petite rivière. Dans ce cas heureux, mais rare, il faut se hâter d'y lâcher les eaux, cependant avec précaution pour ne pas nuire aux récoltes. Si le champ peut être entièrement submergé, on peut n'y laisser l'eau que quelques heures; s'il ne peut en être totalement couvert,

l'opération doit se renouveler trois ou quatre fois dans l'espace de quinze jours. Par ce moyen on détruit les jeunes campagnols, et l'on force les autres à abandonner le champ pour aller s'établir ailleurs.

Dans d'autres circonstances moins favorables il faut les empoisonner; pour cela, on prend de la farine de froment ou de maïs, et on la mélange avec un tiers de poudre de noix vomique; on place une pincée de cette composition sur des feuilles d'arbre, que l'on dépose à l'entrée de tous les trous que l'on peut découvrir. Si l'on manquait de noix vomique, on pourrait la remplacer par de la chaux vive en poudre, et l'on en mettrait un quart en mélange avec la farine. Ces poisons doivent se déposer le soir. Notre bonne foi nous oblige à dire que tous les procédés employés jusqu'à ce jour n'ont point encore amené de résultats tout-à-fait satisfaisans.

LE MULOT,

Mus sylvaticus de Linnée, diffère du campagnol par sa queue nue, et appartient au genre rat. Sa taille est un peu plus grande que celle de la souris, à laquelle, du reste, il res-

semble beaucoup ; il s'en distingue cependant par son pelage roux. Tout ce que nous avons dit du campagnol peut lui être appliqué ; seulement il habite également les champs et les bois, et lorsqu'il est très multiplié, ses dégâts sont plus considérables que ceux de ce premier.

Non seulement il attaque les grains, mais aussi les fruits durs, tels que glands, noisettes, châtaignes, etc. ; il en fait des provisions considérables qu'il entasse dans des trous d'arbre, de rocher, dans des tas de pierres, ou dans des terriers assez profonds, qu'il se creuse dans la terre. J'ai la certitude qu'il détruit aussi les nids des petits oiseaux, comme, par exemple, des fauvettes et des rossignols, en brisant et suçant leurs œufs, ou même en dévorant leurs petits avant qu'ils aient des plumes.

Mais ce qui le rend véritablement redoutable, c'est la funeste habitude qu'il a de fouiller la terre, pour en retirer les graines à demi germées qu'il aime de préférence aux autres. C'est ainsi qu'il peut détruire en quinze jours des semis de chênes, de hêtres, de noisetiers, noyers et châtaigniers, malgré les soins du cultivateur ou du garde-forestier ; outre cela,

il nuit encore à la conservation des forêts, en recherchant et détruisant les graines disséminées sur la terre, et destinées par la nature à fournir des jeunes plants en remplacement de ceux qui périssent de vieillesse et par accident.

Malheureusement on n'a guère à employer contre ces animaux dévastateurs que les faibles moyens indiqués à l'article du campagnol. Cependant, quand il ne s'agit de préserver qu'un établissement d'une étendue médiocre, une pépinière, un semis clos, etc., on peut en venir assez facilement à bout sans de très grandes dépenses. Il ne s'agit que de multiplier beaucoup les empoisonnemens. On peut encore enterrer des pots vernis en dedans, ou des cloches de verre de jardinier, dans le fond desquels on met un peu d'eau. En se promenant la nuit, beaucoup de mulots tomberont dans ces vases et s'y noieront, faute de pouvoir grimper contre leurs parois vernissées, pour en sortir.

Voici encore un moyen d'empoisonnement, dont le succès est assez sûr; on prend une livre de noix vomique râpée, et trois livres d'amandes de noisettes : on met le tout dans un pot et on remplit d'eau, de manière à ce que

les noyaux baignent entièrement ; on laisse ainsi macérer pendant huit ou quinze jours. A défaut de noisette on peut employer de la fêne ou fruit du hêtre, des amandes douces, ou même des glands. Après la macération on fait sécher à l'ombre sur du papier gris, puis on peut s'en servir de suite ou les conserver pendant cinq ou six mois, sans que le poison perde de sa force. On place ces amandes au bord des trous où les mulots font leur retraite, et ils ne manquent jamais de s'empoisonner.

LE RAT PROPREMENT DIT.

Cet animal appartient à la classe des mammifères rongeurs ; il diffère principalement des deux espèces précédentes par trois molaires à tubercules mousses dont l'antérieure est la plus grande, et par sa queue longue et écailleuse. Il est un peu plus du double plus gros que la souris, et son pelage est d'un gris noirâtre. Les naturalistes le connaissent sous le nom de *mus rattus*.

Il paraît que ce petit quadrupède n'était pas connu des anciens, puisqu'ils n'en ont pas parlé, et tout porte à croire qu'il n'a pénétré en Eu-

rope que vers le moyen âge. Nous n'entrerons pas ici dans les détails de tous les dégâts qu'il peut faire, ils ne sont malheureusement que trop connus.

Le rat n'habite guère que les maisons, et il se plaît davantage dans les villes et les villages que dans les habitations rurales. Il se loge dans les greniers, dans les vieux trous de muraille, les fentes de murs, les fagots et autres bois qui y sont déposés. Il attaque les grains, les fruits, et généralement toutes les substances alimentaires. S'il est poussé par la faim, il pénètre dans les poulaillers et les pigeonniers, perce ou brise les œufs pour se nourrir des petits qu'ils contiennent, et même quelquefois tue les jeunes lapins, les poussins et les pigeonneaux.

Ce n'est pas cependant le plus grand mal qu'on lui reproche; il paraît que cet animal creuse dans les vieux plâtres et les mortiers, et, à la longue, vient à bout d'ébranler les constructions les plus solides. Il pullule beaucoup et infeste en peu de temps une maison, si on n'y oppose un prompt remède. Le rat est d'un caractère féroce; il se défend contre les chats, les belettes et autres animaux, et si sa

force répondait à son courage il sortirait toujours vainqueur de la lutte.

Lorsque les rats deviennent nombreux dans une maison au point de ne plus y trouver leur subsistance, ils se déclarent une guerre à mort et se dévorent les uns les autres jusqu'à ce que leur nombre soit diminué au point nécessaire; dès-lors la paix est faite. Lorsqu'un bâtiment menace ruine, les rats ont l'instinct de prévoir le danger qu'ils courraient s'il venait à tomber, et ils l'abandonnent long-temps avant qu'il soit renversé.

On emploie, pour détruire ces animaux incommodes, plusieurs moyens que nous allons énumérer. Le poison est le plus expéditif de tous; on mêle à de la farine de froment moitié de chaux vive ou de plâtre pulvérisé; on en place quelques pincées dans des cartes ou des petits vases que l'on dépose dans les lieux qu'ils fréquentent, et l'on met à côté du poison une assiette ou une écuelle remplie d'eau. Dès que l'animal a mangé la chaux avec la farine, il sent ses intestins enflammés, et va se désaltérer dans l'eau qu'il trouve à proximité afin d'éteindre le feu intérieur qui le dévore; mais à peine a-t-il avalé quelques gouttes d'eau, que

la chaux fermente avec beaucoup plus de force dans son estomac, elle en corrode et désorganise les parois, le ventre de l'animal enfle d'une manière prodigieuse, et il meurt sur la place, avant même d'avoir eu le temps de gagner sa retraite. On peut encore l'empoisonner d'une autre manière aussi certaine; elle consiste à faire frire dans une poêle des morceaux de lard de la grosseur du petit doigt, à les rouler encore chauds dans de la râpure de noix vomique, et à les exposer près de sa retraite, mais hors de l'atteinte des chiens. Dans les maisons où il n'y a pas d'enfant, on se sert quelquefois de mort au rat, ou arsenic mélangé avec de la farine; mais ce moyen offre trop d'inconvéniens et de dangers pour que nous le recommandions. D'ailleurs, il n'a pas plus d'efficacité que les deux que nous venons de mentionner. On peut encore se servir de noyaux empoisonnés, comme nous l'avons dit à l'article du mulot.

L'assommoir quatre-de-chiffre (*voyez Pl.* I, *fig.* 16) est une machine fort simple et d'un succès assuré; on la tend dans les greniers, les caves et autres lieux visités par ces animaux nuisibles. Voici en quoi elle consiste : on prend

une planche lourde, on la place sur une surface unie, et on la charge d'une pierre afin d'augmenter son poids et de la rendre capable d'assommer l'animal sur lequel elle tombera. On la soulève d'un côté, pendant que l'autre porte à terre, et on la maintient ainsi au moyen d'une détente nommée quatre-de-chiffre. Nous allons en expliquer le mécanisme au moyen des *figures* 16 et 20 : *a* est le bilboquet, *b* le support, et *c* le bras de détente; on place d'abord l'extrémité *d* du support dans l'entaille *e* du bilboquet, puis l'extrémité *f* du bilboquet dans le cran *g* du bras de détente; on fait entrer la partie entaillée *h* du bras de détente, dans l'entaille *i* du support, et le quatre-de-chiffre se trouve formé; on fait porter sur l'extrémité *k* du bilboquet la planche qui doit servir d'assommoir, et la machine se trouve tendue comme elle le paraît dans la figure 16. Au bout du bras de détente, on attache pour appât un morceau de lard que l'on a fait griller à la flamme d'une chandelle, pour lui communiquer une odeur qui plaît beaucoup aux rats, et qui les attire de fort loin; nous l'avons figuré en *m*.

Voici ce qui arrive : l'animal se glisse sous

l'assommoir et saisit l'appât. Il ébranle le bras de détente et lui fait échapper l'entaille *i* et *h* qui seule maintenait les pièces en position ; le bras tombe, ainsi que le bilboquet qui n'était retenu que par le cran *g*, et qui cède alors au poids de la bascule ; celle-ci tombe et écrase tout ce qui se trouve dessous. Lorsque l'on a pris un rat sous cet assommoir, il faut, pour qu'un autre s'y prenne, passer à la flamme d'un foyer toutes les pièces du quatre de chiffre, afin de leur ôter l'odeur que le premier pris a pu leur communiquer. Il est inutile de dire que l'amorce doit aussi être renouvelée.

On emploie encore très avantageusement, contre les rats, *l'assommoir* figure 19, mais en lui faisant subir une modification fort simple, comme nous l'avons dessiné *figure* 21. Au lieu de la planchette à détente, on creuse la planche *d*, comme nous le montrons, mais seulement à un pouce de profondeur ; on taille la pièce de bois *a* de la figure 19, de manière à ce qu'elle s'emboîte juste dans le creux. La machine ainsi préparée, on place au fond un petit morceau de fer piqué solidement sur la planche par ses deux bouts aiguisés, et formant un petit pont d'une ligne à une ligne et

demie de hauteur. On prépare un appât avec du lard grillé, et on l'attache au bout d'un morceau de fil; on fait passer l'autre bout du fil sous le fil de fer, comme en *z*, figure 21, puis par le trou *i* de la traverse, figure 19, et on vient l'attacher à la pièce de bois assommoir, comme on le voit en *k* de la même figure. On conçoit que le morceau de lard étant trop gros pour passer sous le pont de fil de fer, retient le fil et maintient le piége tendu. Le rat attaque le lard, le ronge, coupe le fil qui se trouvant lâché laisse tomber l'assommoir, et il est écrasé.

Le *traquenard à rat* est encore un piége extrêmement commode et très employé (*voyez* la *Pl.* I, *fig.* 22); c'est le même traquenard que la figure 14, mais avec des modifications indispensables. Au lieu d'une planchette en bascule, le piége n'a qu'une traverse en fer, *a*, percée vers le milieu, en *b*, d'un petit trou. Lorsqu'on veut tendre le piége on prépare un appât qui consiste toujours en un morceau de lard grillé à la flamme d'une chandelle; on l'attache à un morceau de fil double dont on fait passer l'autre bout dans le trou *b*. Cela fait, on saisit le ressort *c* de la

main gauche, et on le comprime jusqu'à ce que les deux branches dentées, *d d*, soient tout-à-fait abattues; on prend par-dessous le fil auquel tient l'appât, on le ramène sur le côté en *e*, et on le fixe autour d'une petite cheville en fer, *f*, qui se trouve alors abaissée jusque vers le point *e*. Ce fil, retenu par l'appât au point *b*, est assez fort pour maintenir la branche ouverte, et, par conséquent, le ressort abaissé; on lâche doucement celui-ci pour éviter une secousse qui pourrait rompre le fil, et le piége se trouve tendu. Lorsque le rat vient ronger l'appât, il coupe le fil, le ressort se relève brusquement, et les branches le saisissent par le corps ou par le cou.

La *trappe à bascule* (*Pl.* I, *fig.* 23) a sur les piéges que nous venons de décrire un avantage précieux : c'est celui de se tendre seule et de pouvoir, par conséquent, prendre plusieurs rats de suite dans une seule nuit. Son mécanisme est très simple; on se procure un grand pot de terre, ayant au moins quinze à dix-huit pouces de profondeur sur un pied de largeur; on le couvre d'une planche percée d'un trou en lunette pour pouvoir y placer la bascule *b*. Cette bascule doit avoir au moins

six pouces de largeur sur huit ou dix de longueur, soit qu'on lui donne une forme carrée ou ovale : on la fait avec une planchette très légère, et le côté *b* doit être d'un demi-gros plus lourd que celui *a*, afin qu'elle puisse se refermer toute seule. Il est entendu que ce côté *b* doit porter sur une petite feuillure, ou sur une petite cheville, afin de ne pouvoir pas s'enfoncer et de ne laisser du jeu à la bascule que vers le côté *a* qui se trouve positivement sous l'appât. Un fil de fer, *d*, est fixé vers le côté de la planche ; il s'élève verticalement, puis il est recourbé dans le haut de manière à ce qu'on puisse attacher, en *e*, un appât qui doit être élevé à cinq pouces au-dessus de la bascule ; on verse de l'eau dans le fond du pot de manière à ce qu'il y en ait quatre ou cinq pouces.

Ce piége se place dans un grenier, une cave, une grange ou autre lieu, au milieu des bois ou autres objets qui donnent aux rats toute facilité pour monter sur le pot. Dès qu'il y en vient un pour s'emparer du morceau de lard grillé suspendu au fil de fer, il se place nécessairement sur le côté *a* de la bascule ; celle-ci joue en cédant sous ses pieds, il tombe dans

le pot et se noie en peu de temps. Si un autre vient quelques instans après il éprouve le même sort; il n'est pas rare d'en prendre ainsi cinq ou six dans une nuit, et même beaucoup plus s'ils sont très multipliés dans l'endroit.

L'arbalète (*Pl.* I, *fig.* 24) est employée avec assez d'avantages à la destruction des rats. Elle consiste en une planchette, *a*, évidée dans le bout, de *b* en *c*, et taillée en coulisse, dans laquelle la pièce *d* doit couler avec facilité. Au moyen de l'arc *e e*, et de sa corde *f f*, qui entre, en *g*, dans une entaille de cette pièce et fait effort dessus de manière à la tenir fermée, on ne peut l'ouvrir qu'avec violence. Cette pièce *d* est munie, en *h*, de dents aiguës en fer; la détente, que nous avons dessinée *figure* 25, consiste en deux petites pièces de bois mobiles, dont une, *i*, est pourvue d'un cran à une de ses extrémités, tandis que l'autre bout tient à un fil de fer, qui la fixe au-dessous de la planchette *a*. L'autre petite pièce mobile, *k*, sert à tendre le piége; pour cela, on fait glisser avec force la pièce *d* dans sa coulisse, comme on le voit dans la figure, ce qui fait fortement tendre l'arc; on place la pièce mobile *k*, par un bout, dans le cran de la pièce *i*,

et par l'autre, contre l'extrémité de la pièce *d*, ce qui la maintient ouverte ; on place un appât dans l'ouverture *l*, et l'on dépose le piége ainsi tendu dans un endroit où rien ne puisse gêner le jeu de l'arc. Aussitôt qu'un rat vient saisir l'amorce, la pièce *k* échappe du cran de la pièce *i*, la coulisse se ferme avec violence, et l'animal reste pris par les pointes de fer dont elle est armée.

Il nous reste à parler de l'*assommoir à palette* (voyez *Pl.* II, *fig.* 1); on taille deux planches de chêne, comme on le voit en *a a a*, et l'on en forme comme une espèce de marche-pied solide au moyen d'une seconde planche *b*, que l'on cloue solidement dessus, et d'une planchette *c* que l'on cloue devant ; le tout est solidement maintenu par quelques traverses placées en dessus. Entre les deux montans *a a*, est une forte corde, *d*, formée par la réunion de plusieurs ficelles ; dans ces cordes est passé le manche d'une forte palette, *e*, dont la surface plate, *f*, est armée de petites pointes de fer. En tordant les cordes avec le manche de cette palette, comme on fait pour tendre une scie, on vient à bout d'en faire un puissant ressort. Pour maintenir l'assommoir levé

comme on le voit dans la figure, on attache l'appât *g* à un morceau de fil qui passe dans le trou *i* et va s'attacher en *e* au manche de la palette. Lorsque le rat coupe le fil en mangeant l'amorce, l'assommoir n'étant plus retenu obéit au ressort de corde et, avec une grande violence, vient frapper sur l'animal qu'il assomme. On conçoit que cette machine doit être faite dans des proportions exactes, afin que la force du coup porte juste sur l'animal placé vers l'appât.

LE SURMULOT.

Ce petit mammifère, appartenant au même genre que le précédent, n'est connu en Europe que depuis 1750. Néanmoins, il est aujourd'hui aussi commun que le rat ordinaire. Il paraît qu'il est originaire d'Orient, d'où il nous est arrivé par nos vaisseaux. Les naturalistes le connaissent sous le nom de *mus decumanus*. Il est de près du double plus grand que le rat, dont il diffère par son pelage d'un brun roussâtre et par sa queue à proportion plus longue.

Le surmulot, plus fort et plus féroce que le rat, est aussi plus incommode par les dégâts qu'il peut faire. Comme lui il habite les mai-

sons, mais il en sort assez souvent pour aller faire des excursions à la campagne, et alors il devient funeste au menu gibier. Il dévore les petits des faisans, perdrix, cailles et autres oiseaux ; il attaque même les jeunes lapins et les levrauts.

Dans les habitations il n'est pas moins à craindre pour les jeunes oiseaux de basse-cour, pour les cochons d'Inde et les petits lapins. Aussi courageux que méchant, il se défend avec fureur contre les chats, et lorsque ceux-ci sont encore jeunes il parvient assez souvent à s'en échapper. D'ailleurs, les chats ont pour lui de la répugnance et ne l'attaquent que très rarement. Il est donc nécessaire, pour s'en débarrasser, de lui tendre des embûches, dans lesquelles, du reste, il donne assez facilement.

Les piéges qu'on doit employer pour cela sont : 1°. le *traquenard souricière* (*Pl.* I, *fig.* 11) ; le *traquenard* (même *Pl.*, *fig.* 22); l'*arbalète* (même *Pl.*, *fig.* 24) ; les *assommoirs* (même *Pl.*, *fig.* 16, 18, 19, et celui de la *Pl.* II, *fig.* 1). On peut encore l'empoisonner comme nous l'avons dit pour le rat.

Cet animal attaque les fruits, les grains et

autres substances alimentaires. Il se fraie des routes dans l'intérieur des murailles, qu'il dégrade ; enfin il a les mêmes habitudes que les rats, mais il est beaucoup plus pernicieux. On amorce les piéges qu'on lui tend avec un morceau de lard grillé.

LA SOURIS.

C'est le plus petit et le plus incommode des mammifères qui habitent nos maisons. Il est assez connu de tout le monde pour que nous nous abstenions d'en faire la description ; il nous suffira de dire que les naturalistes l'appellent *mus musculus*, et en ont fait une espèce du genre rat. On en trouve une variété entièrement blanche.

La souris est originaire d'Europe, mais nos vaisseaux l'ont transportée dans les autres parties du monde ; aujourd'hui on la trouve à peu près partout. Elle multiplie beaucoup et infesterait en peu de temps une maison si on n'employait tous les moyens pour la détruire. La petitesse de sa taille lui permet de se glisser par les moindres trous, aussi la rencontre-t-on dans des lieux sans pouvoir s'ex-

pliquer comment elle y est entrée. Elle dégrade les murs les plus solides en s'y frayant des passages; elle perce les meubles du bois le plus dur pour y pénétrer, et ce sont là ses moindres dégâts.

Ce petit animal est rongeur par excellence. Il coupe, réduit en poussière tout ce qui tombe sous sa dent. Il attaque le linge dans les armoires, les livres dans les bibliothéques, les marchandises de tout genre dans les magasins. Toutes les substances alimentaires sont à sa convenance, et il parvient toujours à pénétrer dans les lieux où on les a renfermées. Le pain, le lard, le beurre, le fromage, le sucre, les confitures, les fruits, les farines, les grains, et même la chandelle, sont les objets qui sont ordinairement le plus recherchés par lui. Non seulement il les entame et les consomme, mais encore il les salit et leur communique une odeur infecte. On en a vu pousser la hardiesse jusqu'à entamer le lard de cochons vivans, pendant leur sommeil.

Lorsqu'une ou plusieurs souris attaquent un objet d'une certaine grosseur, par exemple un pain, une pièce de lard, elles commencent par y faire un trou assez petit pour gagner

l'intérieur. Alors elles s'y établissent et rongent toute la substance intérieure de l'objet, en ne laissant qu'une légère croûte extérieure, qui suffit pour masquer des dégâts dont on ne s'aperçoit souvent qu'au moment où l'on veut faire usage de ces objets. D'ailleurs, dans toutes les occasions, leurs habitudes sont assez insidieuses pour que l'on se tienne sur ses gardes, car, sans cela, il arriverait fréquemment qu'on ne s'apercevrait de leurs dévastations que lorsqu'il ne serait plus temps d'y porter remède.

C'est sans doute pour délivrer nos habitations des souris que les premiers chats ont été apportés des bois pour être élevés en domesticité. On a voulu se délivrer d'une incommodité grave par une autre qui l'est un peu moins, et on y a réussi jusqu'à un certain point. Aussi recommanderons-nous d'avoir un ou deux bons chats dans une maison, mais en avertissant qu'ils ne seront véritablement utiles qu'autant qu'on ne les familiarisera pas et qu'on ne les nourrira que médiocrement. Un chat caressé et bien nourri devient paresseux, indifférent sur la chasse, et n'est plus utile à rien. Je puis affirmer en avoir vu plusieurs ainsi gâtés, qui ne se seraient pas dérangés du

coin d'un foyer pour aller saisir une souris à trois pas d'eux.

C'est surtout avec les poisons et les piéges que l'on viendra facilement à bout et en peu de temps de se délivrer de ces petits hôtes incommodes.

Pour l'empoisonnement on a trois moyens principaux, l'arsenic, la noix vomique, et la chaux. Nous ne conseillerons jamais le premier, parce qu'il peut avoir des résultats funestes, mais les deux autres peuvent être employés sans danger. On prépare la noix vomique comme nous l'avons dit à l'article du campagnol, page 100, ou comme nous l'avons indiqué pour le mulot, page 102. On peut mélanger la râpure fine de noix vomique avec toutes les substances sèches ou liquides que les souris recherchent avec préférence, et le succès sera toujours assuré. On met ces préparations dans des cartes dont on a relevé les bords et on les dépose à proximité de leurs trous. Quant à la chaux, ou au plâtre qui produit le même effet, on s'en sert absolument comme nous l'avons enseigné au chapitre du rat, page 105.

Les souris se prennent parfaitement dans

les piéges (*Pl.* I , *fig.* 16 , 19 , 22 , 23 , 24 ; et 1 de la planche II) ; seulement il s'agit de les faire dans des proportions plus petites et de rendre les détentes plus légères. Aussi n'entrerons-nous pas dans de nouvelles descriptions ; seulement nous nous bornerons à dire que le meilleur appât à y mettre est le quart d'une noix que l'on a préalablement fait griller à la chandelle ; cependant le morceau de lard grillé les attire fort bien aussi. Nous ajouterons , pour la bascule (*fig.* 23 de la *Pl.* I) , qu'on ne doit lui donner que trois pouces de largeur sur huit de long , afin de la rendre plus légère , et que l'appât ne doit être suspendu au-dessus qu'à la hauteur de quatre pouces.

Il est encore d'autres piéges qui sont fort employés et dont le succès est immanquable. Nous allons les décrire. La *souricière nasse* (*Pl.* II , *fig.* 3) est une des plus en usage dans le Piémont. C'est une espèce de petite cage ronde , de six pouces de diamètre sur quatre de haut. Le dessus forme comme une espèce d'entonnoir par où la souris peut pénétrer dans l'intérieur pour aller chercher l'appât qu'on y a placé ; l'ouverture de cet entonnoir

est absolument comme celle d'une nasse à prendre le poisson, et les fils de fer qui la forment sont aiguisés au bout, de manière à présenter vers le fond de la cage des pointes très aiguës, qui s'opposent à la sortie de l'animal lorsqu'une fois il y est entré. On l'en sort par une petite porte pratiquée dans les fils de fer comme celle d'une cage ordinaire, ou par une coulisse faite dans le fond.

La *souricière à ressort* (*Pl.* II, *fig.* 4) est le piége le plus en usage à Paris. Il offre l'avantage de prendre plusieurs souris avant d'avoir besoin d'être retendu. On peut le faire à six, huit ou dix trous; mais nous nous contenterons de le décrire à quatre, tel que nous l'avons figuré. On prend un morceau de planche de hêtre, ou autre bois tendre, *a*, d'un pouce d'épaisseur, de sept de longueur, et de trois de largeur; avec une tarière on creuse quatre trous, *b b b b*, de neuf lignes de diamètre sur deux pouces de profondeur; sur ces trous, en *c c c c*, et à deux lignes du bord de la planche, on creuse, sur chaque trou, une mortoise d'une ligne de largeur, et d'une longueur excédant d'une demi-ligne de chaque côté la largeur du trou; cette mortoise,

que l'on creuse au bec-d'âne, doit percer la planche de part en part ; à trois lignes derrière la mortoise, on perce, avec une vrille fine ou un vilebrequin, deux petits trous comme celui que nous marquons *d* dans notre dessin. Ces deux petits trous sont à trois lignes l'un de l'aûtre, traversent les grands trous *b b b b*, et percent la planche de part en part. Il s'agit maintenant de placer les ressorts *e e e e*. Ces ressorts sont faits en gros fil de fer ; on aiguise une extrémité que l'on courbe et que l'on fait entrer à coups de marteau dans le côté de la planche opposé aux trous *b b b b*, et on les fixe solidement au moyen de clous ou plutôt d'un autre petit morceau de fil de fer formant le pont, comme on le voit dans la *fig.* 5. On fait faire au fil de fer deux tours sur lui-même, en *h*, de manière à lui faire former un double anneau, afin d'augmenter son élasticité; on lui donne une courbure convenable, en *i*, et on termine son extrémité supérieure par un crochet *k*; à ce crochet on suspend un collet de fil de fer très mince, *l*, ayant un diamètre égal à celui des trous *b b b b*. La machine est faite, il ne reste plus qu'à la tendre.

Pour cela, on commence par passer un morceau de fil dans les petits trous ronds ; on le passe d'abord par dessous la planche dans le trou *m* ; puis on fait entrer le collet *l* dans la mortoise *c*, et on l'y enfonce entièrement ; on passe le fil sur le crochet *k*; on le passe dans le trou *n*, et on le fait sortir par-dessous la planche. On saisit l'autre bout et on les noue ensemble de manière à maintenir le ressort baissé et le collet dans la mortoise, comme on le voit en *o o*. Le piége est tendu, il ne reste plus qu'à l'amorcer. Pour cela, on jette au fond des trous *b b b b* une bonne pincée de farine de froment.

La souris arrive, alléchée par l'odeur de la farine ; elle veut pénétrer dans le trou pour la manger, mais elle se trouve arrêtée par les morceaux de fils qui le traversent et tiennent le ressort tendu. Elle les coupe, et le ressort devenu libre se relève avec force, relève avec lui le collet *r* qui saisit l'animal par le cou et l'étrangle. Il ne peut pas retirer sa tête parce qu'elle se trouve arrêtée par les petites dents de fer que l'on a placées intérieurement en haut des trous, en *s*.

Le *traquenard à boîte* (*Pl.* II, *fig.* 6) est

aussi très employé à Paris. Il consiste en quatre planchettes, *a*, *b*, *c*, *d*, clouées en forme de boîte, un peu plus étroite au fond *a* qu'à l'entrée *d*. L'entrée se ferme par une porte à coulisses dont notre dessin fait assez voir le mécanisme. La porte *f* est soutenue par la bascule *e* portant sur le pivot *g* ; la détente *h* est la même que celle que nous avons figurée (*Pl.* I, *fig.* 11). Elle consiste en un morceau de fil de fer plié comme on le voit (*Pl.* II, *fig.* 7) ; le bout du crochet *i* porte sur le bout de la bascule en *h*, et empêche la porte *f* de se baisser ; l'anneau *k* se trouve placé dans un trou de la boîte, en *l*, et y est fixé au moyen d'une petite cheville de fer qui lui sert d'axe et lui laisse son mouvement libre. En *m* est un autre anneau qui sert à porter l'appât, consistant en une noix ou un morceau de lard grillé, qu'on y attache avec un morceau de fil. Lorsque la souris attaque l'amorce, elle fait remuer le fil de fer, dont la pointe recourbée échappe le bout de la bascule, ce qui fait fermer la porte.

Dans quelques provinces les villageois emploient, pour détruire les souris, un moyen d'une extrême simplicité (*voy.* la *Pl.* II, *fig.* 8). Ils prennent une petite planche, *a*, sur la-

quelle ils renversent une écuelle, *b*, ou autre vase de terre. Ils partagent une noix en deux, et la placent entre la planche et l'écuelle pour tenir celle-ci soulevée, comme on le voit en *c*. L'essentiel est que la coquille de la moitié de noix soit tournée en dehors, et que l'amande soit tournée vers le dessous du vase. Si la moitié de noix n'était pas assez haute pour tenir le vase élevé au point qu'une souris pût entrer dessous, on intercalerait sous la coquille une petite pierre. Lorsque l'animal aperçoit la noix, il s'en approche et passe sous l'écuelle afin de pouvoir en dévorer l'amande; mais aussitôt qu'il y touche, la noix échappe, le vase tombe et le couvre. Il ne reste plus qu'à prendre la planche et l'écuelle, à les secouer fortement, afin d'étourdir la souris et l'empêcher de pouvoir se sauver quand on l'en sort pour la tuer.

LE LOIR.

Linnée nomme cet animal *mus glis*; il appartient, comme les précédens, à la classe des mammifères rongeurs, et il est le type d'un genre auquel il a donné son nom. Il est de la grandeur d'un rat; son poil est doux, d'un

gris-brun cendré dessus, blanchâtre dessous ; ses yeux sont entourés de brun plus foncé ; il a de fortes moustaches, et sa queue, fournie de longs poils sur toute sa longueur, est presque disposée comme celle d'un écureuil.

Ce petit animal, plein de grâce et de vivacité, est connu depuis la plus haute antiquité. Les Romains le faisaient rechercher à grand prix, pour l'élever en captivité, l'engraisser et le servir sur leur table comme un mets très-estimé. Il n'habite que les bois retirés du midi de l'Europe, vit sur les arbres, fait ses petits dans leurs troncs, et se nourrit de fruit. Lorsque l'hiver commence à se faire sentir, les loirs se rassemblent par famille, cherchent un trou à l'abri de l'humidité et du vent du nord, le remplissent de mousse, s'y enfoncent les uns à côté des autres, et s'y engourdissent jusqu'à ce que le printemps ramène la chaleur.

Les fruits dont il se nourrit de préférence sont les noisettes, la fève, le gland, les châtaignes et les noix. Quelquefois cependant il surprend les petits oiseaux sur leur nid, mange les jeunes ou brise les œufs ; mais ceci arrive trop rarement pour qu'on puisse avec justice le classer parmi les animaux destructeurs du

gibier. Il ne peut guère être nuisible que dans les vergers qui sont à proximité des grands bois, parce qu'il y pénètre pendant le crépuscule, et attaque les fruits à noyau et à pepins. Il détruit aussi une petite partie des récoltes des arbres fruitiers cultivés en pleins champs et à proximité de sa retraite. Cet animal n'est pas aussi nuisible qu'on le dit généralement, et je ne pense pas qu'il fasse plus de dégâts que l'écureuil, dont il a absolument les mœurs. Si les cultivateurs l'accusent, c'est qu'ils le confondent avec le lérot, dont nous allons nous occuper plus loin. On ne le trouve que dans le midi de la France.

Quoi qu'il en soit, il est fort difficile de le détruire, et l'on ne peut guère y parvenir qu'en l'attendant le soir à l'affût dans les lieux qu'il fréquente, et en le tuant à coups de fusil. Cependant, s'il était beaucoup multiplié, on pourrait essayer de l'empoisonner avec des noyaux macérés dans de l'eau et de la noix vomique, comme nous le disons page 102; ou bien on pourrait encore empoisonner quelques figues ou autres fruits mous, avec de la râpure de noix vomique, et les déposer à proximité de sa retraite.

Quant aux piéges qu'on pourrait lui tendre, ce sont ceux figurés *planche* I, *fig*. 22, 24, et *planche* II, fig. 3. On amorce les deux premiers avec le noyau d'une noix fraîche, et le troisième avec quelques noisettes; mais on ne peut en attendre quelque succès que dans les mois d'avril, de mai et de juin, temps pendant lequel ces petits animaux trouvent peu de nourriture, et sont obligés de chercher dans la mousse les graines de l'année précédente. Ces piéges doivent se placer dans les enfourchures des plus grosses branches des arbres que l'on sait être habités ou fréquentés par des loirs.

Ayant habité pendant fort long-temps la partie la plus chaude du Piémont, et mes goûts m'ayant toujours porté à la chasse, surtout à celle des piéges, j'ai découvert, par hasard, une méthode excellente pour prendre les loirs, les lérots et les muscardins. J'avais préparé plusieurs trébuchets en sureau, nommés mésangettes, pour prendre au passage la mésange charbonnière. Je tendais mes mésangettes le soir, et, lorsque le matin j'allais visiter mes piéges, je les trouvais détendus, et les baguettes de sureau coupées. Je ne pouvais de-

viner l'animal qui me faisait perdre ainsi le fruit de ma chasse, et je résolus de le savoir. En conséquence, je fis faire le trébuchet dessiné *planche* II, *fig.* 9. Il consiste en une cage de gros fils de fer, longue de dix pouces, large de sept, et haute de quatre; le dessus *a a* est une espèce de couvercle qui s'ouvre au moyen de charnières en fil de fer placées en *b b*. Au milieu de la cage est une espèce de juchoir, *c c*, fait d'une petite baguette arrondie. On prend la moitié d'une noix avec sa coquille, et l'on enfonce dans l'amande un petit bâtonnet long de deux pouces; on soulève le couvercle *a a*, on pose la coquille de noix *d* sur la traverse *c c*, et l'on appuie le couvercle, c'est-à-dire une de ses traverses, sur le bâtonnet, comme on le voit en *e*; on place le trébuchet sur l'enfourchure de quelques rameaux d'une branche.

Le loir, en se promenant dans le feuillage, aperçoit l'amorce, entre dans la cage et attaque l'amande; il fait tomber la noix qui entraîne le bâtonnet, et le couvercle n'ayant plus de support, tombe et le renferme. Il ne peut couper les barreaux de fil de fer comme il le faisait de mes morceaux de sureau, et il est forcé de rester prisonnier. Nous observerons

que le couvercle doit être assez pesant pour qu'il ne puisse pas le lever avec sa tête ; il est bon de le charger avec quelques morceaux de plomb laminé que l'on entortille autour de la première traverse *h h*. Une livre et demie de plomb suffit pour un loir ou lérot, une demi-livre pour un muscardin.

LE LÉROT.

Il appartient au genre du loir, et a été nommé par les naturalistes *mus nitela*. Il est un peu moins grand que le précédent ; son pelage est d'un gris-brun dessus, blanchâtre dessous. Il a autour des yeux une tache noire qui s'étend en s'élargissant jusqu'à l'épaule, et lui dessine comme une grande moustache. Sa queue est presque dépourvue de longs poils, depuis sa naissance jusqu'à près de la moitié de sa longueur ; mais elle est très touffue à l'extrémité ; elle est noire, avec le bout blanc.

Le lérot est le fléau des jardins ; il attaque tous les fruits à mesure qu'ils mûrissent, et s'attache principalement aux meilleures espèces, telles que pêches, poires, cerises, prunes, abricots, etc. Il habite les trous de murailles de clôture, les greniers abandonnés ou peu

fréquentés, et les ruines. Il ne sort guère de sa retraite qu'à la nuit tombante, pour parcourir les espaliers qu'il dévaste avant d'étendre ses excursions jusqu'aux mi-vents et plein-vents du jardin ou du verger. Avant de manger un raisin ou une pêche, il en entame quatre ou cinq, sans doute pour faire son choix avec connaissance de cause, ce qui augmente beaucoup ses dégâts. Extrêmement agile pour grimper contre les murs les plus unis, et descendant très-rarement à terre, il est peu exposé à être surpris par les chats, qui, d'ailleurs, ne se soucient pas de l'attaquer, parce qu'ils ne le mangent pas, et l'abandonnent après l'avoir étranglé.

Cet animal multiplie assez pour devenir très-incommode. Comme le loir, il s'engourdit l'hiver dans un trou de mur au midi, et il n'en sort qu'au printemps. Ce n'est guère, par conséquent, que depuis le mois de mai jusqu'en septembre qu'on peut lui faire la chasse. Le meilleur moyen de le détruire est de l'attendre le soir à l'affût, auprès des murs de clôture et des espaliers, et de le tuer à coups de fusil. On l'empoisonne avec de la noix vomique dont on

pondre deux moitiés de pêche que l'on réunit ensuite, et on lui tend des piéges.

Les traquenards représentés *planche* I, *figures* 11 et 22; l'assommoir, *fig.* 21; la basculle, *fig.* 23, et les piéges, *planche* II, *fig.* 1, 3 et 9, sont les seuls dont on peut espérer du succès; mais il faut les amorcer avec des fruits très mûrs, et donner la préférence aux fruits à noyaux, tels que pêches, prunes et abricots. Il faut encore avoir la précaution de placer les piéges auprès des arbres dont la récolte n'entre pas encore en maturité, car, sans cela, les lérots trouvant une nourriture abondante, dédaigneraient de toucher aux amorces. Au printemps, avant la maturité des premiers fruits, on amorcera avec un morceau de poire ou de pomme que l'on aura conservée de la récolte précédente. Si l'on a encore quelques raisins, fussent-ils à moitié secs, on aura un bien plus grand succès.

Les piéges se placent sur les murs, sur les branches d'arbres; la basculle, *planche* I, *fig.* 23, au pied des espaliers, que ces petits animaux ont coutume de fréquenter, et contre le tronc ou quelque branche de l'arbre, afin

qu'ils puissent y parvenir sans être obligés de descendre à terre. Cette bascule, au lieu de se placer sur un pot de terre, comme nous l'avons dit page 110, se place sur un baquet à moitié rempli d'eau ; du reste, elle se fait dans les mêmes proportions que celles indiquées à l'article du rat, même page. Un raisin, s'il n'y a pas de vigne dans le jardin ; une pêche, s'il n'y a pas de pêcher ou au moins pas de pêches mûres, sont les meilleurs appâts que l'on puisse suspendre au fil de fer.

Quant au trébuchet, *planche* II, *fig.* 9, on conçoit qu'il est aussi facile de le tendre en faisant porter le bâtonnet *e* sur la moitié d'une pêche que sur un morceau de noix.

LE MUSCARDIN.

Ce joli petit animal appartient aussi au genre des loirs, et s'engourdit comme eux pendant l'hiver : c'est le *mus avellanarius* de Linnée. Sa taille est à peu près égale à celle d'une souris ; il est d'un roux cannelle en dessus et blanchâtre en dessous ; sa queue est garnie, sur les côtés, d'un long poil, comme celle d'un écureuil.

Il n'habite guère que les forêts, et surtout

celles où les noisetiers sont abondans, parce qu'il fait sa principale nourriture de leurs fruits. Il loge et s'engourdit dans les trous d'arbres et de vieilles murailles.

Lorsqu'un verger est planté d'un certain nombre de noisetiers, les muscardins viennent volontiers s'y établir, et c'est dans ce cas seulement qu'ils deviennent des voisins incommodes. Ils attaquent tous les fruits, mais principalement les cerises, les groseilles, les fruits à noyaux et les poires; rarement ils touchent aux pommes.

On les prend assez aisément dans la *souricière nasse*, *planche* II, *fig*. 3, et dans le trébuchet, *figure* 9 de la même planche. Ces pièges s'amorcent avec des noix. J'ai vu, dans les environs de Turin, une jeune personne qui s'était amusée à élever un muscardin et à le priver. Ce petit animal répondait à sa voix, venait manger dans sa main, et avait toute la gentillesse d'un écureuil en miniature, sans en avoir la turbulence. Elle le tenait habituellement dans une cage de fil de fer dans laquelle on avait ménagé une petite boîte en planchettes, pleine de mousse, dans laquelle il s'enfonçait pour dormir. L'hiver on y mettait

de la filasse mélangée avec de la mousse très fine, et il s'y engourdissait, mais sans jamais perdre entièrement ni le mouvement ni la sensibilité.

LE LAPIN.

Ici nous entrons dans la seconde division des mammifères rongeurs. Les naturalistes les distinguent des précédens parce qu'ils n'ont que des rudimens de clavicules, et qu'il leur est par conséquent fort difficile de porter les alimens à leur bouche avec les pates de devant, ce que les autres sont dans l'habitude de faire.

Tout lecteur qui n'a pas habité un pays vignoble sera peut-être étonné de nous voir classer le lapin parmi les animaux nuisibles; cependant l'habitude qu'a cet animal de ronger, pendant l'hiver, l'écorce des jeunes arbres et leurs jeunes pousses quand il peut les atteindre, doit le faire exclure de tous les pays où l'on cultive la vigne. Quelques habitans du midi de la France ont essayé d'établir des garennes dans leurs domaines, mais ils se sont bientôt aperçus du tort considérable que leurs vignobles en éprouvaient, et ils se sont hâtés d'employer tous les moyens possibles pour se

débarrasser d'animaux qui attaquaient, non-seulement leurs vignes, mais encore les jeunes arbres fruitiers.

Nous n'entrerons pas dans de grands détails sur l'art de détruire les lapins ; ceci appartient à un traité de chasse : nous n'esquisserons donc que les procédés généraux. La chasse du lapin se fait avec des chiens courans, et l'on donne la préférence aux bassets. Avant de l'envoyer lancer dans les buissons et les fourrés, où souvent il se retire pendant le jour, il faut se poster à proximité de son terrier, parce qu'il ne manque jamais de s'y rendre aussitôt. La chasse au furet est la plus certaine de toutes, et n'exige presque aucuns frais. Voici ce qu'en dit l'auteur du *Manuel du Chasseur* et des gardes-chasse : « Le furet, originaire des pays « chauds, ne peut subsister en France que « comme animal domestique. Naturellement « ennemi mortel du lapin, il a des mouvemens « très souples, et il est en même temps si vi- « goureux, qu'il vient aisément à bout d'un « lapin, qui est au moins quatre fois plus gros « que lui. La couleur ordinaire des furets est « le jaune, avec des teintes de blanc; la fe- « melle est sensiblement plus petite que le mâle.

« On les élève dans des tonneaux ou dans des « caisses, où on leur fait un lit d'étoupes. Ils « dorment presque continuellement, ce qui ne « les empêche pas de chercher à manger dès « qu'ils s'éveillent. On les nourrit de son, de « pain, de lait, et ils produisent deux fois par « an; les femelles portent six semaines, et pro- « duisent cinq ou six, quelquefois sept, huit « et même neuf petits.

« Pour chasser sûrement au furet, il faut « commencer par lâcher quelques bassets dans « la gareune, pour obliger les lapins à se terrer: « on garnit alors toutes les issues du terrier « avec des poches; on sort le furet du sac « garni d'étoupes dans lequel on l'a apporté; « on lui met le grelot, et après lui avoir donné « à manger ou l'avoir garni d'une muselière, « ce qui vaut mieux quand il y est habitué, « pour qu'il ne s'acharne pas trop sur le pre- « mier lapin qu'il rencontrera, on le fait en- « trer dans un terrier, et on garde le silence. « Dès que le lapin est dans la poche, on l'en « retire avant que le furet n'arrive; car alors, « il retourne plus volontiers pour faire sortir « les autres. Si, malgré son grelot, le furet « s'endort après avoir sucé le sang d'un lapin,

« on tire quelques coups de fusil pour le ré-
« veiller ; et, si l'on ne peut parvenir à le re-
« prendre de suite, il faut laisser des poches
« à toutes les issues jusqu'au lendemain. Un
« furet perdu ne peut d'ailleurs causer aucun
« dommage dans la garenne ; car, animal do-
« mestique, il ne peut subsister sans les soins
« de l'homme qui le nourrit, et le froid lui
« est mortel. »

Le lapin se tue très bien aussi à l'affût, le soir et le matin.

LA MUSARAIGNE COMMUNE.

Ce petit animal est fort remarquable : c'est le *sorex araneus* de Linnée ; il appartient à la classe des mammifères carnassiers, section des insectivores, comme le suivant. Il est de la grosseur d'une souris, et son museau cylindrique et très mince s'avance presque comme une espèce de trompe. Son poil est d'un gris roussâtre ; il a sur chaque flanc, sous son poil ordinaire, une petite bande de soies roides et serrées, entre lesquelles suinte une humeur odorante, produite par une glande particulière. Sa queue est carrée et aussi longue que son corps.

La musaraigne jouissait autrefois d'une très mauvaise réputation, et, dans quelques pays, on la redoute encore; on croyait que sa morsure était venimeuse, qu'elle occasionnait aux chevaux des maladies souvent mortelles. Cette croyance n'était fondée que sur ce que les chats refusent de la manger après l'avoir tuée. Le fait est que ce petit animal ne peut être que bien peu nuisible, puisqu'il n'attaque ni les graines ni les fruits, et que la seule chose qu'on pourrait lui reprocher, c'est de creuser des trous dans les prés, et, par conséquent, de détourner l'eau des irrigations. Du reste, cet inconvénient, quand il a lieu, est bien racheté par la guerre continuelle que la musaraigne fait aux limaces, aux colimaçons, et à tous les insectes nuisibles; aussi nous n'en parlons ici que pour détruire le préjugé qui la faisait regarder comme redoutable.

LA MUSARAIGNE D'EAU.

C'est le *sorex fodiens* de Gmelin. Elle est de la grosseur de la précédente, ou à peu près; son poil est noirâtre en dessus, blanc en dessous, et sa queue, carrée, est de la

longueur de son corps. Son oreille est fort remarquable : au moyen de trois valvules, elle se ferme quand l'animal plonge. Daubenton est le premier qui ait fait connaître aux naturalistes cette espèce ; mais depuis fort longtemps les cultivateurs la redoutaient sous le nom de *musette d'eau*, et l'accusaient d'être encore plus venimeuse que la première.

Depuis que l'agriculture est devenue en France une science à laquelle des gens instruits se sont voués, les contes débités sur cette musaraigne sont tombés en désuétude. Elle habite le bord des fontaines et des ruisseaux, où elle peut détruire tout au plus quelques petites écrevisses.

LA LOUTRE.

Voilà, par exemple, un animal qui est un véritable fléau pour les étangs ; heureusement qu'il commence à devenir rare en France. La loutre commune, *mustela lutra* de Linnée, appartient à la classe des mammifères carnassiers, section des digitigrades. Sa queue est aplatie horizontalement, et ses pieds de derrière sont palmés comme ceux d'un canard.

deux caractères qui, je crois, la font distinguer de tous les mammifères de la France. Elle est de la grosseur d'un chat; sa tête est comprimée, sa langue demi-rude; ses jambes courtes, et son pelage brun en dessus, blanchâtre en dessous.

Elle habite le bord des rivières, des étangs et des lacs. Elle se creuse des terriers sous les racines, dans les falaises, les pierrailles, etc. Assez ordinairement son terrier a deux issues; l'une aboutit sous l'eau près du fond de la rivière; l'autre au-dessus de la surface des eaux, et cette dernière est ordinairement marquée par quelques racines d'arbres, ou par d'épaisses broussailles. Cet animal nage et plonge avec une égale facilité; mais il ne marche qu'avec assez de peine, et pour ainsi dire en se traînant, ce qui vient du peu de longueur de ses pates. Le jour, il se tient caché dans son terrier, ou dans quelque buisson peu éloigné de l'eau, dont jamais il ne quitte les bords. Il a l'ouïe, l'œil et l'odorat excellens, et au moindre bruit, il s'élance dans les ondes, plonge jusqu'à une profondeur suffisante pour dérober sa trace, nage entre deux eaux, et regagne ainsi sa retraite

sans reparaître aux yeux du chasseur. Si par hasard on l'a surpris loin de son tcrrier, il se cache sous dcs raeines ou dans des herbes épaisses, reste le eorps entièrement dans l'eau, et n'élève à la surface, pour respirer, que le bout dc son nez, qu'il a soin de masquer sous quelques feuilles ou autre objet; il demeure immobile dans cette attitude, jusqu'à ee qu'il soit assuré de l'éloignement de l'individu qui l'inquiétait.

La loutre se plaît de préfércnec dans les pays solitaires et un peu montagneux, le long des petites rivièrcs qui nourrissent des écrevisses, des truites et d'autres poissons; mais toujours à proximité dcs étangs, où elle va de temps en temps faire des excursions désastreuses. Elle s'y rend la nuit, chcrehe d'abord un trou ou un fourré dans lequel elle pourra se cacher pendant le jour, puis, si elle trouve une retraite qui lui convienne, elle y établit son domieile pour plus ou moins long-temps, selon qu'elle y est plus ou moins inquiétée. Chaque nuit elle pêche, et l'on peut ealculer qu'un seul de ces animaux peut détruire de eent à cent cinquante carpes dans le eours d'une annéc. Si elle s'est établie sur le bord

d'une grande rivière, ce qui arrive assez souvent, elle devient redoutable pour les pêcheurs, non seulement parce qu'elle ruine leur pêche en détruisant le poisson, mais encore parce qu'elle manque rarement de couper leurs lignes et de trouer leurs nasses et leurs filets quand ils sont obligés de les laisser tendus pendant la nuit.

Il est plusieurs moyens de détruire les loutres; la chasse est un des meilleurs quand il y en a beaucoup. Lorsque le foin est assez haut dans les prés qui joignent les rivières pour cacher et couvrir ces animaux, ils aiment assez s'y promener le matin pour poursuivre les grenouilles, les rats, et même pour dévorer les petits oiseaux qu'ils peuvent saisir sur leur nid. Si le ciel est serein et que les rayons du soleil soient chauds, ils s'y couchent volontiers, et s'y endorment pendant quelques heures de la matinée. La connaissance que l'on a de ces habitudes rend leur chasse aisée. On arrive dans le pré où on les soupçonne, à six heures du matin, avec un chien d'arrêt bien dressé et surtout assez docile pour obéir au signe sans qu'il y ait besoin d'élever la voix. Le chasseur marche en silence

le long du bord de l'eau, et fait battre son chien à trente pas sur le côté, mais en observant de ne jamais le laisser en avant, et de le tenir plutôt un peu derrière. La loutre part aussitôt qu'elle l'entend approcher, et vient droit à la rivière pour se plonger dans l'eau; nécessairement elle passe à portée du chasseur qui la tue d'un coup de fusil.

La chasse au terrier est assez ordinairement la suite de la précédente; cependant quelquefois on n'y porte pas de fusil. On a un chien qui va bien à l'eau, on le fait quêter dans les roseaux, les buissons, et tous les fourrés qui se trouvent sur le bord des eaux. Aussitôt qu'une loutre est lancée, elle gagne son terrier, mais elle ne peut échapper à la vue des chasseurs et à celle du chien. Celui-ci la suit à la nage, et finit toujours par découvrir l'issue supérieure de sa retraite. On la démasque, et l'on sonde avec un bâton afin d'en connaître la direction. Le trou d'une loutre a ordinairement de dix à quinze pieds de profondeur, et sa direction est presque toujours en ligne à peu près droite. Il s'élève près de la surface de la terre à mesure qu'il s'éloigne du bord de la rivière, et cela pour que le fond, où

l'animal fait ses petits, soit toujours au-dessus de la surface des eaux lorsqu'elles sont le plus élevées. L'issue inférieure s'embranche avec la partie supérieure en descendant obliquement, ce qui donne au terrier entier à peu près la forme d'un y (>-) dans la position couchée où on le voit ici.

Dès que l'on a suffisamment sondé le terrier pour être sûr qu'il n'y a pas d'autres issues, ce qui est le plus ordinaire, on ouvre une tranchée à quatre ou cinq pieds de l'ouverture supérieure, et l'on arrive de suite au-dessus de l'embranchement, ce qui ne laisse plus de passage libre par où l'animal pourrait s'échapper pendant la fouille. On sonde de nouveau, et l'on ouvre une seconde tranchée le plus loin possible pour éviter des travaux inutiles. Il est entendu que l'on a bouché exactement le trou pour éviter toute surprise. Ordinairement la troisième tranchée conduit sur l'animal, si l'on a bien pris ses dimensions; quelquefois même on y arrive à la seconde, mais d'autres fois aussi il faut en ouvrir davantage.

Quand la loutre est à découvert, il faut l'assommer de suite, ou la saisir avec des pinces de fer, car elle se défend avec courage,

et sa morsure est cruelle. Il faut surtout en écarter le chien jusqu'à ce qu'elle soit morte, car, si elle le mordait, il pourrait se dégoûter de ce genre de chasse, et tromper le chasseur sur les terriers. Il glisserait légèrement sur ceux qui seraient habités, et appuierait sur les autres, ce qui occasionnerait des travaux inutiles.

L'affût est encore une excellente méthode de détruire la loutre. On suit le bord de la rivière en regardant sur le sable pour reconnaître ses traces qui ressemblent beaucoup à celles d'un chat; on reconnaît ainsi les lieux qu'elle a coutume de parcourir. Une habitude singulière qu'a cet animal, c'est de faire toujours ses ordures dans le même endroit, et ordinairement auprès d'une pierre blanche que le hasard a placée sur le sable. On reconnaît ses fumées aux débris d'arêtes de poissons et de coquilles d'écrevisses qu'elles contiennent.

Si l'on est assez heureux pour trouver cette place ayant des excrémens frais, on peut être assuré de tirer la loutre le même soir. Dans le cas contraire, on y pourvoit en déposant sur le rivage, dans l'endroit où l'on a reconnu son passage habituel, une pierre blanche ou un plâtras

de démolition. Lorsque la nuit est venue, on se rend sans bruit sur le bord de l'eau, et l'on se porte à quinze ou vingt pas de la pierre, avec la précaution de se masquer derrière un arbre ou un petit buisson. On choisit une nuit où il y ait de la lune, car la loutre sort très tard de son terrier. Le chasseur aux aguets est plutôt averti de la présence de l'animal par l'oreille que par les yeux : il l'entend d'assez loin agiter l'eau en plongeant pour pêcher, ou en jouant à sa surface ; c'est alors que ses yeux ne doivent pas quitter la pierre qu'il a placée sur le sable, car il est certain que la curiosité y amenera la loutre pour la flairer, et peut-être pour y déposer ses ordures.

Si l'animal, blessé seulement par le coup de fusil, a encore assez de force pour se jeter dans l'eau, il est à peu près inutile de s'amuser à le chercher le lendemain matin : il est à peu près certain qu'on ne le trouvera pas. Quand elle se sent blessée à mort, elle s'enfonce dans des racines ou sous des pierres au fond de l'eau, s'y noie et y reste accrochée. Le seul moyen de la trouver serait donc de vider le bassin de la rivière ou de l'étang pour la chercher, et certes, sa prise n'indemniserait

ni des frais ni de la peine, à supposer que cette opération fût possible.

La loutre, quoique fort rusée, se prend cependant au piége ; mais pour parvenir à l'y faire donner, il faut beaucoup de patience. On commence par reconnaître les lieux qu'elle fréquente, comme nous l'avons dit plus haut. Si elle habite les bords d'un étang ou d'une rivière où il y ait du poisson et pas d'écrevisses, on amorce avec une écrevisse que l'on s'est procurée d'ailleurs ; si, au contraire, elle habite les bords d'une petite rivière où il y ait beaucoup d'écrevisses et peu ou point de poissons, on amorce avec un goujon ou un autre poisson de la grosseur du pouce.

On place une pierre blanche sur le sable, comme nous l'avons dit précédemment ; à deux ou trois pieds de cette pierre on élève une petite butte de sable, d'un pied de diamètre sur un pouce de haut, et l'on dépose l'amorce dessus ; il faut que le poisson soit très frais ainsi que l'écrevisse, car, pour peu qu'ils fussent morts seulement depuis quelques heures, la loutre n'y toucherait pas. Le lendemain matin on va voir si la loutre a touché aux amorces. On reconnaît aux traces qu'elle laisse

sur le sable si elle s'en est approchée, et dans le cas où les amorces n'y seraient plus, si c'est elle qui s'en est emparé : dans ce dernier cas, on peut tendre le piége ; dans le cas où elle s'en serait approchée sans y toucher, on replacerait tous les soirs de nouvelles amorces, et on attendrait qu'elle les ait prises une fois avant de tendre le piége, comme nous allons le dire.

Le piége que l'on emploie pour prendre la loutre est le traquenard, que nous avons figuré, *Pl.* I, *fig.* 14 ; on l'amorce, en attachant sur la planchette, en *d*, l'écrevisse ou le poisson, et on l'y fixe avec un petit lien d'osier. L'écrevisse peut se mettre vivante, avec la précaution néanmoins de lui écraser un peu la queue près du corps, afin qu'elle ne puisse détendre le piége en s'agitant trop fort ; on a aussi le soin, pour la même raison, de la placer sur le dos.

On recouvre entièrement le piége de sable fin et sec, et on laisse un trou sous la planchette *d*, afin de ne pas gêner son jeu ; on ne laisse paraître au dehors que l'appât. On conçoit qu'il ne faut que suffisamment de sable pour masquer le piége sans nuire à la vivacité de sa détente. Comme la loutre est un animal

très fort relativement à sa petite taille, et qu'elle pourrait entraîner le piége dans l'eau, on l'attache à un piquet enfoncé en terre, au moyen d'une petite chaîne, et l'on recouvre le tout de sable. Nous terminerons cet article en conseillant à nos lecteurs de choisir, pour placer la pierre blanche et tendre le piége, un endroit découvert du rivage, car c'est là que l'animal a moins de défiance.

LE BLAIREAU.

Cet animal est connu dans plusieurs parties de la France sous le nom de tesson; c'est l'*ursus meles* de Linnée. Il appartient à la division des mammifères carnassiers, section des plantigrades, c'est-à-dire, des animaux marchant sur la plante entière du pied. Il est de la taille d'un renard, mais plus gros et à jambes très courtes, ce qui rend sa marche rampante; son museau est gros et un peu allongé, ses yeux petits, sa queue courte; son poil rude, grisâtre dessus, noir dessous; il a une bande noirâtre de chaque côté de la tête; enfin, pour le peindre d'un trait, il ressemble beaucoup à un petit ours. On le distingue aisément de tous les mammifères de la

France à une poche glanduleuse qu'il a sous la queue, et d'où suinte continuellement une humeur grasse et fétide. Ses pieds de devant sont armés d'ongles forts et très allongés, qui lui donnent une grande facilité pour creuser la terre.

Le blaireau a été rangé par les auteurs dans la classe des animaux nuisibles, sans que cependant ses dégâts soient bien considérables, car il se nourrit ordinairement de fruits sauvages, et s'il attaque quelques animaux, ce sont des petits mammifères, tels que campagnols, rats, mulots, etc.; il se rabat même sur les insectes. Il est vrai que dans le temps des vendanges il mange quelques raisins et quelques épis de maïs, et que, dans les garennes, il détruit quelques jeunes lapins; mais étant généralement peu multiplié, ses déprédations se bornent à fort peu de chose, et même le plus ordinairement on ne s'en aperçoit pas. Les Allemands, qui tirent un assez bon parti de sa peau, paraissent être de cet avis, puisque, loin de le détruire, ils font ce qu'ils peuvent pour le multiplier.

Ils ne le chassent qu'à la fin de l'automne, et voici comment : Trois ou quatre chas-

seurs se réunissent et partent ensemble à nuit close, armés de bâtons et munis de lanternes; l'un d'eux porte une fourche : ils ont avec eux deux bons bassets qu'ils mènent en laisse, et un chien courant bon quêteur. Ils se rendent dans les lieux qu'ils savent habités par ces animaux, et à proximité de leurs terriers; là, ils lâchent leur chien courant qui se met en quête et a bientôt rencontré un blaireau. On découple les bassets : on rappelle le courant et l'on se met à la poursuite de l'animal, qui est bientôt atteint par les chiens, et se défend vigoureusement contre eux des dents et des griffes. Le chasseur qui porte la fourche la lui passe au cou, le couche à terre, et les autres chasseurs l'assomment à coups de bâton. Si on veut le prendre vivant, on lui enfonce en dessous de la mâchoire inférieure un crochet de fer emmanché au bout d'un bâton, on le soulève, et on le jette dans un sac que l'on noue en dessus. Si par hasard le blaireau parvient à son terrier avant qu'ils aient eu le temps de le saisir, ils se donnent bien de garde de l'y inquiéter, parce qu'ils savent que c'est un sûr moyen de chasser ces animaux d'un canton, et qu'ils tiennent beaucoup à les conserver.

Ce n'est guère que la nuit que ces animaux quittent le terrier, où ils passent à dormir une partie de leur vie, aussi est-on toujours sûr de les y trouver pendant le jour, et on les y prend aisément en ouvrant des tranchées, ou en les fumant de la même manière que nous l'avons dit pour le renard; voyez page 56. On se sert aussi d'un chien anglais ou d'un basset pour s'assurer de la présence de l'animal dans son habitation; mais ici nous devons faire une observation essentielle : c'est qu'il ne faut employer à ce genre de chasse qu'un chien de peu de valeur, parce que il est à peu près certain qu'il ressortira du terrier avec la galle, car presque tous les blaireaux sont attaqués de cette maladie sans qu'elle paraisse les incommoder beaucoup.

Si on ne tient qu'à se délivrer de ces animaux, il est extrêmement facile de les chasser d'un canton. Il ne s'agit pour cela que de se mettre en quête de leurs terriers, de les y inquiéter pendant une quinzaine de jours de suite, soit en les fumant, soit seulement en dégradant l'entrée par quelques coups de pioches; ils s'éloigneront sans retour, et de quelques lieues au moins. Il faut chercher leurs

retraites dans les lieux solitaires, escarpés; sur les collines exposées au levant ou au midi; dans les rochers, à proximité des terres cultivées, mais cependant dans des taillis fourrés et voisins des grandes forêts. Leurs terriers se distinguent aisément de ceux des renards à leur ouverture plus grande, permettant à un chien braque de moyenne taille de s'y introduire. D'ailleurs, les fumées et les empreintes de pieds sont des indices sur lesquels on ne peut guère se tromper.

Le blaireau seprend très bien aux *traquenards*, dessinés *Pl.* I, *fig.* 3 *et* 4, que l'on amorce avec un oiseau mort, et que l'on tend à peu de distance de son terrier avec les mêmes précautions que nous avons dit pour le renard. On peut encore le prendre au *collet*: pour cela, on choisit un fil de fer très fin, que l'on fait recuire au feu pour le rendre plus souple; on en réunit trois ou quatre, que l'on tortille ensemble, et on en forme ce qu'on appelle un lacet, au moyen d'un nœud coulant; on le tend à l'entrée de son terrier, et on le place de manière à ce que l'animal ne puisse en sortir sans s'y prendre. On observe si le terrier a plusieurs issues, et, dans ce cas, on en

place un à chacune. Le blaireau s'aperçoit toujours du piége, et reste trois ou quatre jours sans oser sortir; mais enfin, poussé par la faim, il se hasarde et se prend. Cependant, il arrive assez souvent, quand on se trouve avoir affaire à un vieux mâle, qu'il se creuse une nouvelle issue pour sortir, et qu'une fois hors de danger il s'éloigne du pays pour toujours. D'autres fois, si l'on n'arrive promptement pour l'assommer, las de faire des efforts qui l'étranglent, il cesse de tirer et vient à bout de couper le fil de fer avec ses dents.

Le *hausse-pied*, dessiné *Pl.* II, *fig.* 10, est encore un piége dans lequel il donne assez aisément, si on le tend dans les coulées qu'il a l'habitude de prendre pour traverser les haies et les buissons : on peut encore placer dans les mêmes lieux l'assommoir, figuré *Pl.* I, *fig.* 15.

LA TAUPE.

Ce pernicieux animal n'est que trop connu par tous les cultivateurs ; c'est le *talpa europæa* de Linnée : il appartient à la division des mammifères carnassiers, section des insectivores. Voici ce qu'en dit Cuvier :

« Les taupes sont connues de tout le monde, « par leur vie souterraine, et par leur forme « éminemment appropriée à ce genre de vie. Un « bras très court, attaché par une longue omo- « plate, soutenu par une clavicule vigoureuse, « muni de muscles énormes, porte une main ex- « trêmement large, dont la pomme est toujours « tournée en avant ou en arrière ; cette main « est tranchante à son bord inférieur ; on y dis- « tingue à peine les doigts ; mais les ongles « qui les terminent sont longs, forts, plats et « tranchans. Tel est l'instrument que la taupe « emploie pour déchirer la terre, et pour la « pousser en arrière. Son sternum a, comme « celui des oiseaux et des chauve-souris, une « arête qui donne aux muscles pectoraux la « grandeur nécessaire à leurs fonctions. Pour « percer la terre et la soulever, la taupe se « sert de sa tête allongée, pointue, dont le mu- « seau est armé au bout d'un osselet particu- « lier, et dont les muscles cervicaux sont extrê- « mement vigoureux. Le ligament cervical s'os- « sifie même entièrement. Le train de derrière « est faible, et l'animal, sur la terre, se meut « aussi péniblement qu'il le fait avec vitesse « dessous. Il a l'ouïe très fine et le tympan très

« large, quoique l'oreille externe lui manque ;
« mais son œil est si petit et tellement caché par
« le poil, qu'on en a nié long-temps l'existence ;
« ses mâchoires sont faibles, et sa nourriture
« consiste en insectes, en vers, et en quelques
« racines tendres. »

La taupe commune a le museau pointu, le poil noir et fin. On en trouve de blanches, de pies et de fauves ; mais ces variétés sont rares, et ne paraissent qu'accidentelles. Elle habite les prés, les terres et les jardins, qu'elle fouille dans tous les sens, et auxquels elle fait beaucoup de tort, soit en coupant les racines des plantes, soit en élevant ses *taupinières*. Dans les prés, elle nuit beaucoup à la régularité des irrigations, en perçant les chaussées, les digues, et en livrant ainsi des passages aux eaux.

On a trois moyens de détruire les taupes : la chasse, les piéges et l'empoisonnement. Pour faire mieux comprendre les différentes pratiques que nécessitent ces trois méthodes, il faut que nous entrions dans quelques détails relativement aux habitudes de ces animaux. La taupe habite de préférence les terres douces, faciles à percer, non pierreuses, un peu

fraîches en été, sèches et élevées en hiver. Elle se prépare un gîte au pied d'une muraille, d'un arbre, ou d'une haie, et ce gîte est fait avec beaucoup d'art. Il consiste en un trou de dix-huit pouces de profondeur, assez large, recouvert d'une ou même de plusieurs voûtes les unes sur les autres, en terre battue, et assez solides pour résister aux eaux de pluie. C'est là que, de mars en mai, elle fait et allaite ses petits, ordinairement au nombre de quatre ou de cinq. De ce nid part un boyau, quelquefois long de soixante à quatre-vingts pas, se prolongeant dans une direction à peu près droite; à gauche et à droite elle jette çà et et là d'autres boyaux qui s'en écartent plus ou moins perpendiculairement.

La taupe, ne vivant que de vers de terre et de racines, comme nous l'avons dit, est obligée de fouiller continuellement pour trouver sa nourriture et celle de sa jeune famille; aussi s'en occupe-t-elle régulièrement quatre fois par jour, au lever du soleil, à neuf heures du matin, à midi, à trois heures, et au coucher du soleil; c'est dans ce dernier instant qu'elle travaille avec plus d'ardeur; elle passe les autres heures du jour, et la nuit, dans son gîte.

Quand elle fouille, elle perce avec le nez, comprime la terre sur les côtés avce ses mains, et en pousse une partie en avant, aussi est-elle obligée de temps à autre de s'en débarrasser, en la repoussant à la surface, et formant ce que l'on appelle une taupière. Nous remarquerons que tous les boyaux qui vont d'une taupière à une autre, sont en ligne à peu près droite, et que ce n'est que dans ces espèces de points d'arrêts, que la taupe se détourne à gauche ou à droite pour chercher sa nourriture et former de nouveaux boyaux (Voyez la *Pl.* II, *fig.* 10). Le boyau principal part de la taupinière *a*, et aboutit à la taupinière *e*. Nous remarquerons que la taupe ouvre toujours ses boyaux parallèlement à la surface du sol, à moins qu'elle ne trouve un obstacle dans son chemin, alors elle s'enfonce et passe par-dessous, à plusieurs pieds de profondeur s'il est nécessaire. Il n'est pas rare d'en trouver qui passe sous des fondations de cinq à six pieds, et même sous le lit des ruisseaux. Dans les cas ordinaires, le boyau n'est jamais à plus de six pouces au-dessous de la surface du sol.

Supposons actuellement que l'on ait à pren-

dre une taupe dans les boyaux figurés *Pl.* II, *fig.* 10, et que l'on ait la connaissance des habitudes de ces animaux. Nous avons donné ici un exemple des plus difficiles, car nous avons figuré treize taupières, et on n'en trouve presque jamais que de trois à neuf. Nous avons été obligé de négliger les proportions ordinaires, car les boyaux *a* et *b*, *b* et *c*, *c* et *d*, *d* et *e*, c'est-à-dire ceux formant le boyau principal, ont ordinairement de vingt à trente pieds de longueur chacun, tandis que les boyaux latéraux sont considérablement moins longs.

On cherche d'abord à reconnaître le boyau principal, et on y parvient en examinant la direction et la distance des taupinières ; outre cela, il est rare que des herbes jaunâtres et mourantes ne l'indique pas à la surface. On examine ensuite quelles sont les taupières nouvelles, ce qui se reconnaît à la fraîcheur de la terre nouvellement remuée par l'animal. On ouvre d'abord deux tranchées ; une en *n o*, l'autre en *p q*. Ces tranchées doivent avoir un pied de longueur sur six pouces de largeur, et une profondeur suffisante pour découvrir le boyau dans cette longueur, d'un pied. On bouche les

ouvertures des trous avec un peu de terre comprimée, et l'on attend que la taupe vienne se présenter à une des ouvertures, ce qu'elle ne manque jamais de faire dans l'espace d'un quart-d'heure au plus. Comme on est aux aguets, on la voit pousser la partie de terre qu'on a placée à l'entrée des quatre trous, *n*, *o*, *p*, *q*.

Si elle pousse en *n*, on a la certitude qu'elle est dans un des boyaux *a*, *b*, *f*, *g*, et il s'agit de l'y chercher; pour cela, on recommence l'opération, et l'on ouvre de la même manière trois nouvelles tranchées, en *r s*, *t u*, *v x*, et l'on bouche parfaitement celle *n o*, pour l'empêcher d'y repasser. On attend, et on remarque l'endroit où elle pousse : si c'est en *r*, on est certain qu'elle est dans la partie de boyau *r*, *a*; on découvre le boyau dans toute sa longueur, on la trouve nécessairement, on l'enlève, et on la tue. Il arrive fort souvent que la taupe, effrayée par le bruit, creuse un boyau perpendiculaire d'un pied à un pied et demi de profondeur, dans lequel elle s'enfonce et cherche à se cacher; on l'en fait sortir aisément, et à l'instant même, en y versant un pot d'eau.

Si la taupe a poussé en *s*, ou en *t*, on a la certitude qu'elle est dans la partie de boyau *s*, *b*, ou *b*, *t*; on l'y cherche de la même manière; si elle a poussé en *u* ou en *v*, elle est dans une des deux parties de boyau *u*, *f*, ou *f*, *v*; enfin, si elle a poussé en *x*, elle est dans le boyau *x*, *g*. Dans tous les cas, l'opération est la même que celle que nous venons d'indiquer. On conçoit que si la taupe a poussé, lors des deux premières tranchées, en *o* ou en *p*, ou bien en *q*, on sait de même où elle se trouve; on agit alors comme nous venons de l'expliquer, et l'on ouvre les secondes tranchées, comme nous l'avons indiqué dans le dessin.

Si le boyau de la taupe ne s'annonce à la surface du sol que par une seule taupinière, on l'enlève avec la houe, et l'on s'assure si elle n'a pas de communication avec des taupinières voisines, ce qui se reconnaît à la vue du trou ayant une ou plusieurs issues. Dans le cas où elle n'a pas de communication, on découvre le boyau, comme nous avons dit, et on la trouve à peu de distance. S'il y a communication, on agit comme dans le cas où il y a plusieurs taupinières, c'est-à-dire qu'on ouvre des tranchées.

S'il n'y a que deux taupinières, on n'ouvre qu'une tranchée entre deux; s'il y en a trois, on ouvre deux tranchées; s'il y en a quatre, on en ouvre trois; mais s'il y en a un plus grand nombre, afin de s'éviter du temps et de la peine, on revient à la première méthode, et l'on n'ouvre d'abord qu'une ou deux premières tranchées, pour en ouvrir des secondes quand on se sera assuré de la partie des boyaux où elle se trouve.

Pour s'assurer encore mieux de la partie du boyau où se trouve la taupe, après avoir ouvert les tranchées, on écrase les taupinières avec le pied, et elle ne manque jamais de venir y pousser. Cette précaution est encore fort bonne pour s'assurer qu'une taupinière n'a pas été abandonnée par l'animal, qui souvent, soit qu'il ne trouve pas une nourriture assez abondante, soit qu'il ait été inquiété par les eaux, quitte son boyau pour monter à la surface de la terre, où il se traîne jusqu'à ce qu'il ait trouvé un autre canton qui lui paraisse plus convenable pour établir son nouveau domicile. D'ailleurs, il est d'autres moyens tout aussi simples de s'assurer si une taupe a quitté son domicile : ils consistent à regarder

si la terre des taupinières est tout-à-fait sèche, ou si l'on en découvrira une percée d'un trou au-dehors donnant jour dans le boyau; dans l'un et l'autre cas, il est inutile de fouiller, il est certain que l'on ne trouvera rien.

Quand on attend qu'une taupe vienne pousser à la tranchée ou à la taupinière, il faut se donner de garde de faire le moindre bruit, et surtout d'ébranler la terre par le plus petit choc, car elle se blottirait dans un coin de son boyau, et y resterait immobile assez longtemps pour lasser la patience du chasseur.

On peut faire cette chasse aux taupes pendant toute l'année, excepté pendant les gelées; mais la saison la plus favorable est au printemps. Le moment du jour doit être choisi; car, comme nous l'avons dit, elles ne travaillent qu'à des heures déterminées, et on ne réussit parfaitement à s'en emparer qu'aux heures de leur travail.

Cette chasse, si on l'employait pour une seule taupe à la fois, n'offrirait pas un très grand avantage; mais elle a cela de bon qu'un seul homme peut la faire en même temps sur toutes les taupinières d'un assez vaste champ, ces animaux y fussent-ils au nombre de quinze ou de vingt. Lorsque le taupier a ouvert les

tranchées dans un lieu, loin de rester en sentinelle pour attendre que la taupe pousse, il passe à une seconde taupinière, puis à une troisième, etc., etc. Mais afin d'être averti du moment où chaque taupe poussera, afin de s'y rendre promptement et d'agir comme nous l'avons dit, voici comment il doit faire : Avant de partir pour la chasse, il se précautionne d'un paquet de petites pailles roides, chaque morceau ayant à peu près un pied de longueur ; lorsqu'il a ouvert une tranchée, il pique dans le morceau de terre, dont il bouche les boyaux, un morceau de paille au bout duquel il a préalablement placé un petit morceau de papier blanc, de manière à représenter en petit un de ces jalons dont se servent les géomètres. Tandis qu'il travaille, ses yeux doivent se porter le plus souvent possible sur les morceaux de papier ; lorsque la taupe pousse, elle fait tomber la paille plantée dans le morceau de terre où elle travaille ; le chasseur, ne voyant plus sa marque, se trouve averti, et se rend à l'instant sur la place pour la prendre.

Nous venons de décrire la méthode employée d'abord dans les environs d'Auch, et à

présent, par la plus grande partie des taupiers de la France, grâce à M. Dralet qui l'a publiée par ordre du Gouvernement. Nous la regardons comme excellente ; mais cependant nous lui trouvons un inconvénient, c'est qu'elle est fort pénible, et qu'elle demande une certaine habitude dans ceux qui l'emploient, aussi n'est-elle guère suivie que par les taupiers de profession. Il en résulte que sur les petits héritages, où ces animaux ne sont pas assez nombreux pour offrir un salaire suffisant à un taupier, on les néglige, et l'on souffre de leurs dégâts, faute d'avoir un moyen économique à employer.

Ce moyen économique, aussi simple que d'une facile exécution, nous l'avons vu employer par des taupiers dauphinois, avec un succès plus grand que celui vanté par M. Dralet, puisque cet auteur dit qu'un homme peut prendre quinze à vingt taupes dans sa journée, et que nous pouvons affirmer en avoir vu détruire trois à quatre cents dans une commune, et cela dans l'espace d'une semaine.

Les taupiers du Dauphinois se servent d'un piége, (*Pl.* II, *fig.* 11) que nous allons d'abord décrire avant d'enseigner la manière de s'en ser-

vir. On prend un morceau de bois d'aune ou de hêtre, de neuf pouces de longueur, et de vingt lignes de diamètre; on lui donne la forme cylindrique que l'on voit dans notre dessin, puis on le perce dans sa longueur d'un trou de huit pouces de longueur sur dix-sept lignes de diamètre; on se sert pour cela d'un perçoir et d'une gouge de sabotier. Il reste au fond du tube un pouce d'épaisseur de bois, dans lequel on pratique, en *a*, un trou de six lignes pour donner de l'air et du jour dans le tube. Au haut de l'ouverture *b*, on fait une petite entaille *c*, pour faire place au sommet de la petite fourche de bois *d*, que nous avons figurée séparément en D. Cette fourche, que l'on fait en bois dur, est attachée au point *c*, par une petite cheville en fil de fer, *e e*, qui lui laisse le mouvement libre, de manière à ce qu'elle puisse se relever et se baisser avec la plus grande facilité. On observera que la fourche doit être un peu plus longue que le diamètre du tube, afin qu'elle puisse s'élever facilement de dehors en dedans, c'est-à-dire, dans le sens que nous avons marqué par des points, en *o o*, mais qu'elle ne le puisse de dedans en dehors. Il en résulte que la taupe, en

s'introduisant dans le tube, soulève la fourche dans la direction *o o*; mais lorsqu'elle veut en sortir, les deux branches de la fourche sont retombées derrière elle, comme on le voit dans la figure, et elle se trouve prise.

On fait encore ce piége d'une manière un peu plus compliquée, mais tout aussi bonne, voyez la même *Pl.* II, *fig.* 12 et 13. On fait en même bois un tube absolument dans les mêmes proportions, mais on s'abstient de le percer d'un trou dans le fond; on le scie par le milieu dans le sens de sa longueur, de manière à le partager en deux parties égales qui puissent se rajuster l'une sur l'autre. On prend une des moitiés, et on y ajuste une petite porte ou marchette, *a*, *fig.* 12, qui, au moyen d'une charnière *b*, se hausse et se baisse à volonté; dessous cette marchette est un ressort en fer, figuré par des points dans notre dessin, qui la force à se lever et à fermer l'entrée du tube lorsqu'elle n'est pas maintenue. Il est clair que la hauteur de cette petite porte doit être un peu plus considérable que la hauteur du tube, afin qu'elle reste fixée dedans lorsqu'elle est levée. Devant la marchette est une petite traverse en fil de fer, *c*, qui ne doit pas plus

être élevée que ne l'est la marehette lorsque le piége est tendu. On a un fil de fer, *fig.* 14, terminé d'un eôté par une pointe, et de l'autre par un anneau relevé et d'un pouee de diamètre. Voici eomment on tend le piége : On eouehe la marchette en faisant effort sur le ressort qui, par ee moyen, se trouve étendu dessous, eomme on le voit en *a*, *fig.* 12. On prend le fil de fer de détente, on passe sa pointe sous la traverse *c*, et on la pose sur le bout de la marehette, en *d*, de manière à la maintenir eouchée ; l'anneau *e* se trouve plaeé au milieu du diamètre du tube, dans une position vertieale ; cela fait, on prend l'autre moitié du tube, on l'ajuste sur eelle-ci, et on les maintient ensemble au moyen d'un lien d'osier, que nous avons fait représenter, *fig.* 15. Ce lien doit être un peu étroit, afin de n'être plaeé qu'avee un peu d'effort et de maintenir les deux moitiés de tube avee solidité. C'est même pour eette raison que l'on donne au piége un peu moins de diamètre vers le fond que vers l'ouverture. La taupe entre par l'ouverture *f*; elle passe sur la marehette, s'enfonee dans le tube, et reneontre avee le nez l'anneau *e*, qu'elle pousse vers le fond ; la

pointe de la détente échappe en *d* la marehette, celle-ci se relève, ct l'animal se trouve pris. Dans la *fig.* 13, nous avons supposé le eôté du piégc enlevé, depuis *g* jusqu'en *h*, pour montrer eomment le ressort *i* agit sur la marchette *k*, qu'il maintient relevée. La taupe se trouve prisonnière dans l'espaee vide *m*.

Ces deux piéges ne sont pas coûteux, comme quelques personnes pourraient le eroire. Un saboticr, en fournissant lui-même le bois, peut livrer le premier à quatre franes la douzaine; le second reviendra à peu près au double de ce prix, s'il est ferré avee soin. Ainsi un taupier peut donc parfaitement se monter, des premiers avec douze franes, et des seconds avec vingt-quatre; nous supposons qu'il opérera avec trois douzaines de piéges, ce qui est plus que suffisant pour prendre cinquante à soixante taupes par jour, s'il sait les placer convenablement, et e'est ee que nous allons lui apprendre.

A l'article de la méthode de M. Dralet, nous avons décrit les habitudes de la taupe; nous eroyons devoir revenir ici sur eelles qui ont rapport à notre chasse au piége, ear nous aimons mieux risquer de nous répéter que de

manquer de clarté. Le taupier se munira d'une houe, de ses piéges qu'il portera dans un sac à bretelle, et partira assez matin pour se trouver à quatre heures dans le champ où il doit opérer; si par hasard il arrivait une heure ou deux avant la nuit, dans la maison où on l'aurait fait appeler, en se mettant à la besogne dans l'instant même il gagnera un jour entier.

La première chose à faire c'est de reconnaître les taupinières fraîches, c'est-à-dire celles où la terre nouvellement remuée indiquera que l'animal a poussé depuis peu. Comme le piége ne présente qu'un côté par où la taupe peut entrer, tout l'art se borne à reconnaître de quel côté du boyau l'animal peut être, afin de lui présenter toujours l'ouverture du piége et jamais le fond. Nous avons dit que la taupe travaillait à des heures fixes, à six heures du matin, à neuf heures, à midi, à trois heures et à six heures du soir; dans les autres heures de la journée, elle est retirée dans son gîte pour dormir et se reposer, ou allaiter ses petits. Selon notre première méthode, c'est pendant les heures du travail de la taupe que le taupier est en opération, le reste du temps il n'a qu'à se reposer; selon cette seconde mé-

thode c'est positivement le contraire, c'est-à-dire que le taupier doit travailler pendant que la taupe se repose, et se reposer quand elle travaille; ainsi donc, il doit s'occuper de relever et placer ses piéges depuis quatre heures du matin jusqu'à cinq; depuis six heures et demie jusqu'à huit et demie; depuis neuf et demie jusqu'à onze et demie; depuis midi et demi jusqu'à deux et demie; depuis trois et demie jusqu'à cinq; c'est dans ces intervalles de repos qu'il doit fixer les heures de ses repas, afin qu'il n'y ait pas de temps de perdu.

Lorsque le taupier aura reconnu les taupinières fraîches, il faudra tâcher de reconnaître aussi à quels boyaux elles appartiennent, afin de savoir où est la taupe; pour cela, il faut trouver la taupinière du gîte, parce qu'alors en plaçant le piége dans le moment du repos de l'animal, on sera sûr, en tournant l'ouverture du côté du gîte, qu'il y entrera. Si dans les environs d'une taupinière fraîche, à vingt, trente ou même cinquante pas, il y a un gros arbre, un mur, un buisson ou une haie, c'est là que l'on doit d'abord diriger ses recherches. Le gîte se reconnaît à la grosseur de la taupinière qui le recouvre, car la taupe y ayant

creusé son logement et bâti les voûtes qui le recouvrent, a nécessairement déplacé un plus grand volume de terre qu'elle a poussé à la surface. Assez souvent le monticule a une forme allongée; toujours il est accompagné de trois ou quatre autres monticules moins gros que lui, mais plus gros que les autres, et placés à une petite distance. Outre cela, on retrouve assez aisément les traces du boyau principal, si l'on remarque l'affaissement de la terre et la pâleur des herbes sous les racines desquelles il passe. Il arrive assez fréquemment que le gîte est à plus de cinquante pas des dernières taupinières, et même on en trouve qui en sont éloignés de deux et trois cents pas; mais ces exemples sont assez rares, et il n'est pas plus difficile de les trouver, parce que le boyau principal étant toujours dans une direction à peu près droite, les taupinières qui y sont pratiquées de distance en distance servent comme d'espèces de jalons; elles sont espacées les unes des autres de ving-cinq à trente pieds.

On a encore quelques données qui facilitent beaucoup la recherche du gîte, dans les terrains qui ne sont pas absolument plats. A la

fin de l'automne, en hiver et au commencement du printemps, elle l'établit dans les lieux élevés, à l'abri de l'humidité et des inondations. Quand le temps des pluies est passé, elle l'établit dans les vallées, et pendant les grandes sécheresses, sous les haies qui longent les ruisseaux ou les fossés humides.

Le boyau principal reconnu, on placera le piége dans le boyau latéral communiquant au boyau principal d'un côté, et de l'autre à la première des taupinières fraîches, comme en *x*, *y*, et *z* de la *figure* 10, planche II, et l'on tournera l'ouverture du piége du côté du boyau principal; mais pour avoir la certitude d'y prendre la taupe à sa première sortie, il est indispensable de le placer entre les heures de ses travaux; c'est-à-dire à sept heures et demie du matin, à dix heures et demie, à une heure et demie après midi, à quatre heures et demie, et après le coucher du soleil.

Si par hasard on ne pouvait reconnaître aisément le gîte de la taupe, on en serait quitte pour placer deux piéges en sens opposé dans un boyau communiquant d'une taupinière fraîche à une autre également fraîche; c'est ce que l'on doit toujours faire lorsque l'on

tend les piéges à l'heure du travail de l'animal.

Il nous reste à indiquer comment on place le piége. On ouvre avec la houe ou une petite bêche une tranchée de cinq ou six pouces de largeur sur neuf ou dix de longueur, et l'on découvre le boyau; on nettoie le mieux possible l'entrée du trou où l'on doit placer l'ouverture du piége, et y on enfonce celui-ci de manière à ce que le tube se trouve dans la même direction que la partie du boyau que l'on a détruite en ouvrant la tranchée. On a soin que rien ne gêne la communication et que l'ouverture du piége soit adaptée à l'ouverture du boyau, assez juste pour ne laisser passer aucune lumière entre deux; cela fait, on jette sur le piége une partie de la terre de la tranchée, et l'on plante à un pied ou deux, sur le côté, une petite baguette qui sert à retrouver le piége. Cela fait, on aplatit avec le pied les taupinières fraîches qui sont derrière le piége, comme, par exemple, celles *f g*, *j k l*, *h i*, de la figure 10, à supposer que les piéges soient en *x*, *z*, *y*; mais cette supposition est gratuite, car on ne doit jamais poser plus d'un piége pour un gîte ou un boyau princi-

pal, quel que soit d'ailleurs le nombre des taupinières, à moins cependant qu'ignorant où se trouve la taupe, lorsqu'on tend, on n'en place deux en sens opposé et l'un contre l'autre.

Six heures après avoir placé un piége on peut aller le visiter, et l'on est à peu près sûr d'y trouver la taupe prise, si l'on a suivi de point en point les instructions que nous avons données. Lorsqu'on trouve un piége vide, on regarde si la taupe a poussé aux taupinières que l'on a aplaties ; si elle l'a fait, on peut être certain ou que l'animal a passé par-dessous, ou que l'on a placé le piége dans une mauvaise position. Pour s'assurer du premier cas, on appuie le doigt sur la terre au fond de la tranchée, et l'on trouve aisément le nouveau boyau ; alors on tend un autre piége dans une nouvelle tranchée, que l'on ouvre à trois ou quatre pieds en avant de la première, et l'on met le piége qu'on a retiré de la première dans le sac, pour ne s'en servir qu'après l'avoir passé à la flamme, comme nous le dirons plus bas. Dans le second cas, on agit de la même manière, mais on replace le même piége, et on lui donne une direction opposée. Cependant, il peut arriver que dans les deux cas la taupe

ait passé sous le piége ou soit venue aux taupinières par un autre boyau de communication; aussi fera-t-on bien de placer deux piéges en sens opposé. Dans tous les cas où on en place deux ensemble, on doit planter à côté deux baguettes si l'on ne veut pas s'exposer à en perdre.

Si un piége est resté douze heures tendu dans un boyau sans prendre la taupe et sans que celle-ci ait poussé, on peut l'enlever avec la certitude que l'animal effrayé et inquiété dans sa demeure a pris le parti d'en sortir pour aller habiter un autre canton; on peut s'en assurer en visitant toutes les taupinières du boyau principal, et l'on en trouvera certainement une percée d'un trou à la surface.

Une précaution essentielle que doit avoir le taupier, c'est de passer à la flamme tous les piéges qui ont pris une taupe, sans cela il les tendrait en vain : d'autres taupes, averties par leur odorat très fin, n'y entreraient pas. On allume des chenevottes ou du petit bois bien sec et propre à donner une flamme très vive, à laquelle on expose l'intérieur des piéges pendant quelques minutes. Il est essentiel de ne pas les mettre en contact avec la fumée et de ne pas les laisser noircir.

Jusqu'à présent nous n'avons envisagé la taupe que comme nuisible à la grande culture, et nous avons enseigné les méthodes pour en détruire un grand nombre à la fois; voyons à présent comment le jardinier, sans avoir recours à l'art du taupier, viendra à bout de se débarrasser de quelques uns de ces animaux qui pénétreraient dans son jardin.

Il peut employer les piéges que nous avons indiqués plus haut et en poser deux en sens opposé, comme nous l'avons dit. Pour peu qu'il soit doué de quelque patience, il peut, armé d'une bêche, se mettre à l'affût à l'heure du travail de l'animal, près d une taupinière fraîchement remuée; s'il y reste sans faire le moindre mouvement des pieds, il verra bientôt la taupe pousser et il l'enlevera d'un coup de bêche. Il vaut mieux encore l'attendre avec le *maillet à pointes* que nous avons figuré *Pl.* II, *figure* 16. Ce maillet consiste en un morceau de bois carré, *a*, long et large de huit pouces, épais de trois; il porte un manche, *b*, de la grosseur et de la longueur de celui d'une bêche; il est armé en dessous de dents aiguës, en fer, *c*, longues de quatre pouces, plantées en losange, et espacée de quinze lignes entre

elles. Lorsque le jardinier à l'affût voit pousser la taupe à la taupinière qu'il a préalablement aplatie avec le pied, il donne un coup de maillet dans l'endroit où il voit la terre remuer : les dents pénètrent dans le sol, percent la taupe et la tuent. On peut encore faire usage d'un fusil si l'on n'a pas d'instrumens, et avec un peu de précaution il est pour ainsi dire impossible de la manquer; on enlève la taupinière avec une houe, et l'on découvre de manière à reconnaître l'ouverture du boyau, que l'on bouche légèrement avec un peu de terre; on charge son fusil avec du gros plomb de lièvre et l'on se poste à six pas. Si l'on prenait du plomb plus petit, il manquerait de force pour percer la couche de terre; d'ailleurs, à six pas, un fusil, quelque mauvais qu'il soit, garnit toujours assez. Dès que l'on voit pousser la taupe on tire, mais avec la précaution d'ajuster non pas où la terre remue, mais bien où le bon sens indique que la taupe doit être. Il arrive souvent que, même en la manquant, on a le temps de la prendre avant qu'elle soit revenue de l'étourdissement que lui causent l'explosion et le bouleversement de la terre.

On trouve encore quelques personnes qui

emploient contre les taupes un ancien piége, d'une réussite assez sûre (Voyez *Pl.* II, *fig.* 17, où nous l'avons supposé coupé en deux dans le sens de la longueur, pour laisser voir l'intérieur). Il consiste en un tube de terre cuite, de bois ou de tôle, long de dix-huit pouces, et ayant vingt-deux lignes de diamètre à l'intérieur. Dans le milieu de la longueur en *a* est un petit grillage en fil de fer, qui sépare le piége en deux parties égales. Aux extrémités *b*, est une petite soupape en tôle ou en plomb *c*, attachée au tube par une charnière *d*. Elle s'ouvre de dehors en dedans, et bat contre un rebord extérieur qui ne lui permet pas de s'ouvrir de dedans en dehors. Ce piége se tend dans les boyaux, avec la seule précaution de le placer de manière à ce que les charnières se trouvent en haut. Les soupapes sont fermées par leur propre poids ; mais quand la taupe pousse en avant, elles se lèvent, la laissent entrer, retombent derrière elle, et l'animal se trouve pris. Le piége que nous avons fait dessiner est double, et la taupe s'y prend de quelque côté qu'elle arrive ; mais il y en a également de simples, c'est-à-dire qui ont une soupape à un bout et sont fermés à l'autre.

Les *pinces à taupes*, pl. II, fig. 18 et 19, sont encore fort employées dans les jardins. Elles consistent en deux branches de fer *a a*, recourbées par le bout *b b*, et se fermant avec violence au moyen d'un ressort *c c*. La plaque de tôle *d d*, représentée seule, figure 20, sert de détente. Pour tendre le piége, on sert vigoureusement le ressort *c*, ce qui fait ouvrir les branches *a a*. On maintient les branches ouvertes en plaçant entre elles la plaque, qu'elles saisissent aux échancrures *e e* de la figure 20. Les branches doivent avoir huit à neuf pouces de longueur, et la détente doit se placer à deux pouces de son extrémité. On ouvre un boyau, et on y place les deux branches du piége, dans une position inclinée. Il faut que les branches soient appliquées, de chaque côté, contre les parois du trou, de manière à ne gêner nullement la taupe, qui doit se glisser entre deux. Elle rencontre la plaque de détente qui lui barre le passage; elle la pousse avec le nez, lui fait échapper les branches, qui se ferment et saisissent l'animal par le milieu du corps. Nous n'avons pas besoin de dire qu'on doit tendre ce piége du côté du boyau par où la taupe doit venir, et qu'il

est nécessaire de le recouvrir d'un peu de terre, mais avec précaution, pour ne pas gêner son jeu.

Il existe encore plusieurs autres piéges pour prendre les taupes ; mais comme ils sont beaucoup moins sûrs que ceux que nous venons de décrire, nous croyons inutile d'en grossir ce volume.

On a proposé plusieurs méthodes pour empoisonner les taupes, et chacun a vanté son moyen comme excellent. Notre bonne foi nous engage à dire que nous les avons tous essayés, et qu'un seul nous a réussi d'une manière satisfaisante ; aussi est-ce par celui-là que nous allons commencer. On prend des vers de terre, que l'on coupe par tronçons d'un pouce et demi à deux pouces, et on les jette dans un pot où l'on a de la noix vomique en poudre ; on les y roule, on les en couvre, et on les y laisse séjourner pendant vingt-quatre heures. Au bout de ce temps, on les en retire, on ouvre les boyaux de distance en distance, et on y met ces tronçons. Lorsque la taupe vient travailler, elle les rencontre, en mange et périt.

D'autres personnes jettent dans leurs trous des noix dépouillées de leurs coquilles, et bouil-

lies dans une forte lessive; ou des blancs de porreau saupoudrés d'arsénic; ou enfin des petits morceaux d'une composition ainsi préparée : on prend une demi-once de racine d'ellébore blanc et autant d'écorce d'apocin, que l'on pile et tamise de manière à les réduire en une poudre fine; on mêle cette poudre à une once de farine d'orge, que l'on détrempe avec du lait et du vin, afin d'en former une pâte assez ferme.

On dit que la racine du stramoine, pomme épineuse (*datura stramonium* de Linnée), est un violent poison pour les taupes, et qu'elles fuient les lieux où on cultive cette plante originaire d'Amérique et naturalisée en Europe. Sa tige s'élève de trois ou quatre pieds; ses feuilles sont larges et anguleuses, et sa fleur, qui paraît en été, est très grande, en forme de cloche et d'un beau blanc. Il en résulte que l'on peut tenter ce moyen dans les jardins, car s'il n'est pas aussi bon que l'on dit, on n'en aura pas moins une belle plante de plus.

DU CHIEN ENRAGÉ.

Nous ne pouvons finir l'histoire des animaux mammifères nuisibles sans parler du chien en-

ragé, quoique ce sujet sorte un peu de notre cadre, puisqu'il n'est question ici que d'une maladie; mais, malheureusement, le défaut de soins et de prévoyance rend trop fréquens les accidens terribles qui en résultent, et nous croyons que, dans des cas aussi graves, on ne peut jamais trop répandre les avis trop souvent négligés par les hommes insoucians.

La rage se nomme, dans le langage souvent trop scientifique des médecins, *hydrophobie*, qui veut dire, en grec, horreur de l'eau: plus loin on verra pourquoi. Elle s'annonce, dans les chiens, par plusieurs symptômes que nous allons décrire.

Premiers symptômes. L'animal qui en est attaqué devient triste, haletant; il marche la tête et les oreilles basses, la queue serrée entre ses jambes; ses yeux sont abattus, mornes et sans expression; il va et vient sans but déterminé, gronde sans sujet, cesse de caresser les personnes de la maison, et paraît même insensible aux caresses de son maître; il cherche les lieux obscurs pour s'y coucher, mais l'inquiétude qui le tourmente l'empêche d'y rester long-temps; il perd la voix pour toujours. Tels

sont les premiers symptômes, qui durent ordinairement trois à quatre jours.

Seconds symptômes. Les mêmes que les précédens, mais d'une manière plus marquée. Outre cela, l'animal n'obéit plus à la voix qui l'appelle ; sa marche est chancelante, ses flancs serrés, et le poil de son cou légèrement hérissé. De moment à autre il éprouve des mouvemens convulsifs pendant lesquels ses yeux deviennent rouges et hagards. Il n'urine plus, ni ne jette ses excrémens ; il cesse de manger, ou il ne prend qu'une très petite quantité d'alimens, encore faut-il qu'ils soient solides ; mais il refuse absolument tous les liquides, et il entre dans une espèce de fureur convulsive si on lui présente de l'eau ; c'est de là qu'on a nommé cette maladie *hydrophobie.* Ces symptômes durent un ou deux jours.

Troisièmes symptômes. L'animal se sauve du logis, fuit droit devant lui, sans se détourner ni à droite ni à gauche, à moins qu'il n'y soit forcé par quelque obstacle ; ses yeux sont d'un rouge de sang, sa langue est pendante, et sa gueule couverte d'une écume jaunâtre. Il ne galoppe que quand il est poursuivi : autrement sa marche est chancelante, et il ne va qu'au

trot. S'il rencontre un animal dans sa route, chien ou bétail, il se jette dessus et le mord, puis passe outre. Il est remarquable que les autres chiens, même les plus forts et les plus méchans, ne lui opposent aucune résistance, et se laissent déchirer sans hasarder la moindre défense. Il se jette de même sur les hommes. Si le hasard lui fait rencontrer un ruisseau, une rivière, un étang, ou enfin de l'eau, il s'arrête subitement, son poil se hérisse d'une manière remarquable, un tremblement convulsif le saisit, il tombe, mord et brise tout ce qui se trouve à la portée de sa gueule. Le jour suivant il a les mêmes symptômes, mais sa marche est plus chancelante et devient tout-à-fait incertaine ; il tombe d'heure en heure dans de fortes convulsions ; et enfin il meurt ce jour-là, rarement le troisième ou le quatrième, à partir de sa fuite du logis.

Nous n'entrerons pas ici dans les lieux communs tant rebattus par tous les auteurs qui ont eu occasion de parler de la rage ; nous nous bornerons à dire que c'est la plus affreuse des maladies.

La rage, dans les chiens, est spontanée ou communiquée. Dans l'un et l'autre cas, aussi-

tôt qu'on s'aperçoit qu'un animal en est attaqué, il faut le tuer sans miséricorde, et l'enterrer assez profondément pour mettre son cadavre à l'abri des animaux carnassiers. Cependant, si par malheur un chien errant s'était jeté sur quelqu'un et l'avait mordu, il faudrait tâcher de s'emparer de l'animal et le renfermer, de manière à s'assurer si véritablement il était enragé. Le médecin appelé pour traiter la personne mordue serait plus sûr de son traitement; et, quatre fois contre une, on verrait que le chien n'était pas hydrophobe. Expliquons-nous : La rage, chez les hommes, est une maladie qui attaque autant, et peut-être plus, l'imagination que les organes. Cela est si vrai, que plusieurs médecins célèbres ont cru pouvoir soutenir et prouver, par des faits, qu'elle ne se communiquait pas aux hommes par la morsure, mais qu'elle n'était qu'un résultat de l'imagination effrayée. Ils disent qu'on a vu des hommes devenir hydrophobes sans avoir été mordus, mais parce qu'ils s'imaginaient l'avoir été: d'autres ne pas enrager, quoiqu'ils eussent été mordus par des animaux enragés, mais dont ils ignoraient la maladie.

Quoi qu'il en soit, si l'on conserve le chien,

et qu'on puisse le représenter doux et bien portant, au malade, il est certain que cette vue le tranquillisera et vaudra mieux que tous les remèdes possibles. Il est encore certain que si le chien est tué sans avoir été véritablement enragé, le malade, frappé de l'idée qu'il l'était, peut périr de chagrin, de manie, ou même hydrophobe, si l'on s'en rapporte aux médecins cités plus haut. Il existe un moyen de s'assurer si un chien errant que l'on vient de tuer dans les circonstances mentionnées était ou non enragé. Avant tout, il faut s'assurer que l'on n'a aux mains ni plaie, ni écorchure, ni la plus petite égratignure; car dans le cas où les mains ne seraient pas parfaitement nettes, il faudrait bien se donner de garde de toucher à l'animal. On met des gants de peau; puis, avec un bâton, on ouvre la gueule du cadavre, on lui tire la langue avec des pinces de fer que l'on passe ensuite au feu, et on visite scrupuleusement le dessous de cet organe et le palais. Si ces organes sont sains, sans tache de rougeur ni excoriations, il est à croire qu'il n'était pas enragé; mais si au contraire on y trouve des pustules, des boutons rouges et enflammés, ou de petites ulcérations arron-

dies, jaunâtres sur les bords, rouges au centre, et imitant de petits chancres, il n'y a plus de doute, le chien était hydrophobe; on doit aussitôt après brûler les gants et le bâton.

Nous recommandons expressément à toute personne qui, malheureusement, se trouverait dans le cas de faire cette visite, de ne pas faire part de son résultat aux assistans, surtout si la rage était reconnue, afin que des gens indiscrets n'aillent pas en parler aux personnes mordues, ce qui hâterait ou peut-être même déterminerait chez elles les accidens les plus graves. Nous conseillons aussi d'appeler de suite un médecin habile et de ne faire aucun de ces remèdes de charlatans ou de bonne femme; seulement, si on ne pouvait pas avoir de suite la visite d'un homme instruit, en l'attendant on cautériserait les morsures, depuis la plus profonde jusqu'à la plus légère, avec un fer chauffé à blanc, c'est-à-dire plus que rouge, afin d'éviter la douleur.

La rage communiquée résulte de la morsure d'un animal enragé; la rage spontanée résulte le plus ordinairement de la négligence que l'on met à soigner les chiens. Voici comment on doit les traiter pour les empêcher de

contracter spontanément cette funeste maladie: 1°. on ne tiendra jamais un chien enfermé seul pendant plusieurs jours de suite sans lui faire prendre de temps en temps un peu d'exercice, il faut le mener à la promenade au moins une fois par jour; 2°. on ne permettra jamais d'agacer un chien au point de le mettre en fureur; il est reconnu qu'une colère poussée à l'excès peut amener l'hydrophobie, on a même plusieurs exemples de chiens qui, dans ce cas, l'ont communiquée par leur morsure sans l'avoir eux-mêmes; 3°. on donnera une nourriture suffisante, saine, et non échauffante; 4°. on tiendra toujours à la disposition du chien, une abondante quantité d'eau claire et pure, surtout pendant les grands froids et les grandes chaleurs: il paraît que c'est le plus souvent la soif qui fait enrager les chiens; 5°. lorsque l'on possédera une chienne, il faudra la laisser couvrir au moins une fois tous les deux ans, car sans cela elle enragera certainement à la troisième ou quatrième chaleur qu'on lui fera passer sans mâle.

CHAPITRE II.

DES OISEAUX NUISIBLES.

Les oiseaux, sous le rapport des dégâts qu'ils peuvent faire, doivent être partagés en quatre classes. La première, celle des carnassiers, sera subdivisée en deux seetions, les oiseaux ehasseurs et les oiseaux pêeheurs. Les premiers attaquent les volailles, les levrauts, les lapereaux, les perdrix, faisans, eailles, ete., ee sont les plus incommodes et eeux vers lesquels doivent tendre les plus grands efforts pour leur destruetion. Les seconds fréquentent les rivières, les laes et les étangs, où ils font un assez grand dégât en mangeant le fraie et même les gros poissons.

Notre seeonde elasse renfermera les oiseaux omnivores, c'est-à-dire ceux qui attaquent également le gibier, les fruits et les graines; tels sont, par exemple, les pie, geai, eorbeau, ete.

Nous ferons une troisième elasse des granivores, qui dévastent les réeoltes de grains, et qui attaquent également les fruits en baie, comme raisins, groseilles, mûres, ete. Le moi-

neau figurera au premier rang comme le plus pernicieux de tous.

Enfin une quatrième classe renfermera ceux qui, non contens d'attaquer les fruits, attaquent même les arbres qui les portent.

Cette distribution, qui heurte toute classification en histoire naturelle, nous a paru nécessaire afin d'éviter des répétitions aussi ennuyeuses qu'inutiles.

DES OISEAUX CARNASSIERS CHASSEURS.

Cette section renferme les oiseaux dont les naturalistes ont fait l'ordre des oiseaux de proie (*accipitres* de Linnée). On les reconnait à leur bec et à leurs ongles crochus, armes puissantes dont ils se servent pour saisir et déchirer les oiseaux, les petits quadrupèdes et les reptiles. Ils ont le bec gros, fort et crochu; les jambes courtes, mais nerveuses; les ailes longues et vigoureuses, capables de les soutenir dans les airs plusieurs heures, et à une très grande hauteur. Les uns chassent le jour, et sont nommés *diurnes*. Ils ont les yeux dirigés sur les côtés, la base du bec recouverte d'une membrane nommée *cire*; les serres composées de trois doigts dirigés en avant, et

d'un quatrième en arrière. Les autres ne volent et chassent que la nuit, aussi les a-t-on appelés *nocturnes ;* ils ont la tête grosse, arrondie, les yeux grands, dirigés en avant, entourés d'un cercle de plumes effilées ; ils ont deux doigts des pieds dirigés en avant, un troisième qu'ils dirigent à leur volonté en arrière ou en avant, un quatrième dirigé en arrière.

Quoique les aigles et les vautours se trouvent quelquefois en France, nous en parlerons peu, parce que ces oiseaux sont tellement rares qu'on ne s'aperçoit pas des dégâts qu'ils peuvent faire. Nous passerons sous silence quelques autres espèces qui ne sont pas plus communes.

Le Lœmmer-Geyer, ou *Vautour des agneaux.*

Cet oiseau appartient au genre gypaëte de Cuvier. C'est le plus grand des oiseaux de proie de l'Ancien monde, dont il habite les plus hautes montagnes : on ne le trouve guère en France que dans les Alpes et les Pyrénées, où il niche dans les rochers les plus escarpés. Sa longueur est de près de quatre pieds, et il a de neuf à dix pieds d'envergure. Il est noir,

tacheté de blanc en dessus, d'un fauve clair et brillant en dessous; il a, sous la mandibule inférieure du bec, un gros pinceau de poils noirs dirigés en avant, et lui formant comme une espèce de barbe.

Ce singulier animal est aussi courageux que fort; il enlève les agneaux, attaque les chèvres, les chamois, vient à bout de les tuer et de les dévorer. On prétend qu'on en a vu enlever des enfans, et précipiter des hommes endormis dans des précipices. Nous pensons que ces faits sont au moins exagérés. Quoi qu'il en soit, les habitans des montagnes doivent faire tous leurs efforts pour détruire ces hôtes dangereux, aussitôt qu'ils viennent s'établir dans un canton, car malheur au gibier, aux oies domestiques, aux poules, lapins, et autres animaux de basse-cour, s'ils y font leurs petits.

Le chasseur le plus adroit du pays doit se charger de les tuer; il les épiera pendant plusieurs jours s'il est nécessaire, afin de connaître le roc escarpé qu'ils ont choisi pour fixer leur domicile; il remarquera surtout de quel côté ils dirigent ordinairement leur chasse. Une fois instruit de ces détails, il chargera son fusil ou sa ca-

rabine avec trois ou quatre grosses chevrotines ou avec des petites balles de pistolet ; il se munira d'une oie blanche, et il se rendra avant le jour dans les environs de leur demeure. Arrivé là, il cherchera pour lui une retraite capable de le cacher parfaitement ; par exemple, un buisson épais et fourré, ou mieux, un trou de rocher. A soixante ou quatre-vingts pas de là, il déposera son oie, qu'il aura le soin d'attacher par une pate à quelque corps des environs ou à un piquet, puis il gagnera sa cachette. Tous ces préparatifs doivent être faits un quart-d'heure au moins avant le jour. Dès que le crépuscule commencera à éclairer l'horizon, il faut que le chasseur se tienne dans une immobilité parfaite, car tous les oiseaux de proie ont la vue perçante, et le moindre mouvement le trahirait. Au soleil levant, les lœmmergeyer se mettront en chasse, ils apercevront l'oie, et le plus près fondra dessus pour l'enlever. C'est ce moment que le chasseur choisira pour le tuer.

Cette expédition faite, il se rendra près de leur nid, en approchera autant que l'escarpement des rochers le lui permettra, et tirera dedans quelques coups de fusil, afin de

briser les œufs, ou au moins, de bouleverser assez le nid pour que l'autre oiseau, si c'est la femelle, l'abandonne et quitte le pays.

Si l'on connaît un nid d'aigles dans le canton, on peut agir de la même manière, et l'on aura le même succès.

Le Faucon.

Cet oiseau, nommé *falco communis* par Linnée, est de la grosseur d'une poule, et se reconnaît aisément parmi les oiseaux de proie, à une tache triangulaire noire, ou d'un brun foncé qu'il a sur la joue. Dans sa jeunesse, il a le dessus brun et les plumes bordées de roussâtre, le dessous blanchâtre, avec des taches ovales longitudinales brunes. A mesure qu'il devient vieux, le blanc augmente à la gorge et au cou, et les taches du ventre et des cuisses tendent à devenir des lignes transverses noirâtres; le dos devient d'un brun plus uniforme, rayé de cendré noirâtre en travers. Ses pieds et la cire du bec sont tantôt jaunes et tantôt bleus.

Le faucon est connu depuis une assez haute antiquité, parce qu'il est le plus docile et le plus estimé des oiseaux que l'on dressait autrefois à la chasse. On le trouve dans tout le

nord de la terre, et il y niche dans les rochers les plus escarpés. Il est de passage en France, où on ne le trouve guère que pendant l'espace de trois mois, depuis la fin d'août jusqu'à la fin de novembre. Rarement il en reste quelques couples pour nicher dans nos montagnes. Pendant le court espace de temps que nous l'avons, il fait beaucoup de tort à la conservation du gibier dans les parcs, aux basses-cours et aux pigeonniers. Le mâle, plus petit et moins fort que la femelle, attaque principalement les pigeons, les cailles, les merles, grives, et autre menu gibier : la femelle fond du haut des airs comme la foudre, sur les faisans, les perdrix, les lapins et les levrauts.

La plupart des oiseaux de proie, appartenant au genre nombreux du faucon, ont les mêmes habitudes, et donnent dans les mêmes piéges; aussi allons-nous ici en traiter dans les plus grands détails.

Le *tombereau* est un filet fait et tendu à peu près comme celui que l'on destine à la chasse des alouettes; mais avec quelques modifications, que nous allons indiquer en le décrivant. (Voyez la *Pl.* II, *fig.* 21.) Les napes *a a*, ont cinq pieds de largeur sur dix de lon-

gueur; le filet est en fil solide, mais fin, et les mailles peuvent avoir quinze lignes de largeur. Ces napes sont tendues sur deux cordes en fil *b b b b*, ayant une boucle solide à chaque extrémité. En *c c c c*, sont les quenouilles, bâtons de cinq pieds de longueur, peints en vert, et terminés d'un côté par un crochet, *fig.* 22, *d*; de l'autre, par un crochet circulaire *e*. En *f f f f*, sont trois piquets fourchus, dont un est représenté *fig.* 23. Voici comment on tend ce filet : On commence par étendre les napes sur la terre, et l'on plante les quatre piquets fourchus de manière à faire tendre les cordes *g g*, le plus qu'on peut. On place les quenouilles, et l'on fait entrer les crochets *d*, *fig.* 22, dans les crochets *h*, *fig.* 23. Il est entendu que la corde *b*, *g*, est retenue dans le piquet fourchu par le crochet *i* de la même *fig.* 22.

Cela fait, il s'agit de placer les bras *k k k k*. Ce sont des cordes ayant en longueur quatre fois la largeur des napes : ces cordes tiennent en *l l l l*, aux quenouilles par une boucle que l'on passe en tendant dans l'entaille *e* de la *fig.* 22 ; par l'autre bout, elles sont attachées aux piquets *m m m m*. Pour que les napes soient

parfaitement tendues, il faut que les piquets *f*, *m*, *m*, *f*, de chaque côté, soient sur le mêmealignement; quelquefois seulement, pour donner plus de vivacité au mouvement du filet, on fait rentrer en dedans à peu près d'un pouce les piquets *m m*. Il s'agit de placer la tirasse : c'est une corde longue de cinquante à soixante pas *o*, terminée, en *p*, par un piquet solide. En *r*, elle se partage en deux bras *s s*, qui, au moyen d'une boucle, viennent s'attacher à l'extrémité des quenouilles, en *l l*.

Dans le milieu du filet est placé un pigeon blanc, que l'on fait mouvoir au moyen du sautereau, *fig.* 24; ce sautereau est en fil de fer solide; en *t t*, sont deux petits piquets attachés à une ficelle longue d'un pouce, tenant à la traverse *u*, et servant à la fixer en terre. La branche *v* a, dans le milieu de sa longueur, un troisième petit piquet qui lui laisse la facilité de s'élever à sept à huit pouces de hauteur, lorsque l'on tire le fil *x*, mais qui lui empêche de pouvoir se renverser; l'extrémité de la branche est terminée par deux traverses recourbées en demi-cercle, et sur lesquelles on pose la poitrine du pigeon; on l'y attache, mais de manière à laisser à l'animal ses ailes

libres, afin qu'il puisse les agiter lorsque l'on fait mouvoir le sautereau.

Ce filet se tend dans les plaines découvertes, ordinairement fréquentées par les faucons. Le chasseur a soin de le placer de manière à ce qu'il soit lui-même caché dans une haie ou dans un buisson épais; s'il tend dans un pré, les filets, les cordes et les quenouilles doivent être teints en vert; si, au contraire, il doit chasser dans des terres, ils seront teints en brun pâle. Il est une teinture qui tient entre ces deux couleurs et qui est fort employée par les chasseurs. Ils prennent une certaine quantité de brou de noix qu'ils font bouillir dans de l'eau avec un peu de couperose, ils plongent plusieurs fois leurs filets et leurs cordes dans cette composition, et lui communiquent ainsi une couleur convenable très solide.

De temps à autre le chasseur, placé au bout de la tirasse au point *l*, tire le fil *x*, ce qui fait agiter et voltiger le pigeon; l'oiseau de proie l'aperçoit du plus haut des nues, se précipite dessus avec la rapidité de l'éclair et l'enlace dans ses serres, le chasseur tire la tirasse, les napes se ferment et le faucon est pris.

Le tombereau s'emploie beaucoup pour la

chasse des petits oiseaux et particulièrement des alouettes ; il se fait et tend de la même manière, à cette différence, que chaque nape a vingt-cinq pas de long, et que les mailles n'ont que neuf lignes de largeur.

Les oiseaux de proie diurnes ont une antipathie prononcée contre les espèces nocturnes, et l'on se sert quelquefois de cette haine pour les attirer dans le piége.

Les grandes espèces ne manquent jamais de fondre sur le grand duc dès qu'ils l'aperçoivent, et les petites sur les chouettes et hibous.

On tâche de se procurer un jeune grand duc, et voici comment on le dresse pour l'employer à la chasse.

On l'attache par une pate à une corde tendue entre deux billots, sur lesquels il se pose alternativement ; la menotte tient à une ficelle terminée par un anneau en cuivre passé dans la corde : cette ficelle doit avoir à peu près un pied de longueur. Les deux billots doivent être d'abord à la distance de dix-huit pouces l'un de l'autre ; lorsque l'oiseau est posé sur l'un, on lui présente son manger sur l'autre, il est ainsi obligé de franchir l'espace qui les sépare en faisant glisser son anneau le long de

la corde; le lendemain on éloigne les billots de quelques pouces; le surlendemain de quelques autres pouces, de manière à ce que l'animal soit obligé, pour prendre sa nourriture, de s'habituer à voler d'un billot à l'autre. Lorsque son éducation est finie, il doit savoir voler d'un bout à l'autre d'une corde de soixante à quatre-vingt pieds.

Voici comment on s'en sert : on pratique à l'entrée d'un taillis un éclairci en forme de couloir, ayant huit à dix pieds de largeur sur dix à douze de hauteur; cet éclairci s'enfonce de dix à douze pas dans l'épaisseur du bois, et l'on pratique dans le fond une cabane de feuillage, afin de cacher le chasseur; sur les côtés de l'éclairci, sur le devant et sur le dessus on tend des filets nommés araignées; leurs mailles doivent être de deux à trois pouces de largeur, en fil très fin et très fort et teint en vert; à cinquante pas hors du bois on place un billot, et le second se plante près de la cabane où est le chasseur; on pose le grand duc sur le billot de dehors et l'on attend. Lorsqu'un oiseau de proie paraît dans les airs, le grand duc l'observe attentivement, puis, effrayé de son approche, il prend son vol le long de la corde et

vient se réfugier sur le billot près du chasseur; l'oiseau de proie se précipite à sa suite, le suit dans l'éclairci et se prend dans les araignées qui doivent être tendues très légèrement.

Les araignées peuvent encore s'employer d'une manière beaucoup plus simple; on plante dans la terre et dans un lieu découvert quatre perches au bout desquelles on laisse du feuillage, on les garnit en dessus et sur les côtés d'araignées d'un fil très fin, et l'on place dessous un pigeon blanc que l'on fait mouvoir comme nous l'avons dit pour le tombereau.

Le traquenard est encore un piége fort employé pour les oiseaux de proie qui vivent de pâture morte, tels, par exemple, que la cresserelle. Celui que nous avons figuré (*Pl.* I, *fig.* 9) peut être employé fort avantageusement; on l'amorce avec un morceau de viande et on le dépose dans les trous de clochers ou dans les vieilles tours que ses animaux habitent de préférence. Le traquenard de la *Pl.* II, *fig.* 25, est d'un usage plus général. Lorsque l'on a remarqué l'endroit fréquenté par une buse ou autre oiseau sédentaire, on y élève une perche de trente à quarante pieds de hau-

teur, au bout de laquelle on fixe le traquenard par le moyen des deux branches de fer que l'on voit en dessus. Les oiseaux de nuit surtout aiment à se percher sur le sommet des branches mortes afin de pouvoir plus aisément observer leur proie; si ce piége est tendu à quelques pas de la lisière d'un bois, ils manqueront rarement de venir se poser dessus et de s'y prendre. Si par hasard on trouvait à proximité un arbre nouvellement ébranché, c'est au sommet du tronc qu'il faudrait placer le piége, et le succès n'en serait que plus certain : nous l'avons figuré avec sa bascule enlevée et dessinée en A, afin de faire voir de quelle manière le ressort est placé en dessous.

On peut encore les prendre avec des gluaux. Dans un épais buisson, on pratique une cabane de feuillage parfaitement couverte, afin d'éviter d'être vu. Nous répéterons ici que ces animaux ont l'œil extrêmement perçant, et qu'ils découvriraient le chasseur s'il y avait le moindre jour. On place au-dessus de la cabane un pigeon blanc posé sur une raquette environnée de gluaux longs et minces. Au moyen d'une ficelle qui tient à la raquette, le

chasseur, de temps à autre, fait remuer le pigeon; l'oiseau de proie l'aperçoit, fond sur lui et se prend dans les gluaux.

Du Hobereau.

Cet oiseau appartient au genre faucon, il est beaucoup plus petit que celui que nous venons de décrire, car sa taille atteint rarement celle d'un pigeon biset; c'est le *falco subbuteo* de Linnée. Son plumage est brun en dessus, blanchâtre en dessous, avec des taches longitudinales brunes; ses cuisses et le bas de son ventre sont roux; il a un trait brun sur la joue. Le hobereau gris (*falco vespertinus* de Gmelin) est un peu plus petit, brun dessus, d'un cendré foncé en dessous; ses cuisses et le bas de son ventre sont roux. La femelle se distingue du mâle par sa tête rousse et par le dessus de son corps qui est barré de cendré et de noir. Ces deux oiseaux sont peu dangereux, parce qu'ils n'attaquent que le menu gibier. La caille, le jeune perdreau, deviennent quelquefois leur victime; du reste, ils se rabattent le plus souvent sur les petits quadrupèdes et sur les insectes. Ils donnent aisément dans le trébuchet et dans le tombereau.

De l'Émérillon.

C'est le *falco æsalon* de Linnée. Il est brun dessus, blanchâtre dessous, tacheté en long de brun, même aux cuisses; c'est le plus petit des oiseaux de proie que nous ayons dans nos pays. Le rochier de Buffon (*lithofalco* de Linnée) n'en est que le vieux mâle. Il est cendré dessus, d'un blanc roussâtre en dessous, tacheté en long de brun pâle.

Cet oiseau, quoique très petit, doit être détruit avec soin, parce que chez lui le courage remplace la force; il niche dans les rochers d'où il descend tous les jours dans la plaine pour donner la chasse aux perdrix, aux cailles, aux bécassines, aux levrauts et aux jeunes lapins. Il donne dans les mêmes piéges que les précédens.

De la Cresserelle.

C'est le plus commun des oiseaux de proie de nos pays; Linnée l'a décrit sous le nom de *falco tinnunculus*. Elle est de la grosseur d'un pigeon biset. Elle est rousse tachetée de noir en dessus, blanche tachetée en long de brun pâle dessous; la tête et la queue du mâle

sont cendrées. Sans doute son nom français lui vient de son cri aigre et prolongé, imitant assez bien les sons de l'instrument appelé cresserelle. Elle fuit peu les habitations de l'homme, et elle se plaît même à habiter les hautes tours et les clochers dans les grandes villes; elle fait la guerre principalement aux alouettes et autre menu gibier, et souvent elle se contente de proie morte. Elle donne assez volontiers dans tous les piéges qu'on veut lui tendre, et principalement dans le traquenard *Pl.* II, *fig.* 25, que l'on peut amorcer simplement avec un morceau de bœuf bouilli.

Du Gerfault.

Il est connu des naturalistes sous les noms de *falco candicans*, *cinereus*, et *sacer*; sa taille est d'un quart plus grande que celle du faucon ordinaire. Il varie beaucoup dans son plumage; cependant, il est ordinairement brun dessus, avec une bordure de points plus pâles à chaque plume, et des lignes transverses sur les pennes; blanchâtre en dessous, avec des taches brunes longues, qui, avec l'âge, se changent sur les cuisses en lignes transverses; sa queue est rayée de brun et de grisâtre; ses

pieds et la membrane qui recouvrent son bec, sont tantôt jaunes, tantôt bleus; on en trouve dont le dessus du corps est presque entièrement blanc, à l'exception du milieu des pennes du manteau qui ont une tache brune.

Le gerfault est le plus courageux, le plus fort et le plus dangereux de tous les faucons; il attaque le lièvre, le lapin, le faisan, le tétras, la perdrix, etc. S'il rencontre un parc bien garni de gibier, il ne manque jamais de s'y arrêter au moins quelques jours, et d'y faire des dégâts considérables. Comme il ne chasse que le jour, il est facile aux gardes de s'apercevoir de sa présence, et alors rien ne doit être négligé pour le détruire; on le prend aisément avec les araignées et le grand duc, avec les gluaux, le pigeon, et avec le tombereau. Si l'on n'avait sous la main aucun de ces moyens, il faudrait l'épier avec un fusil chargé de gros plomb de lièvre, et tâcher de le tuer. C'est vainement qu'on le poursuivrait pendant le jour, la finesse de son ouïe et de sa vue lui feraient toujours découvrir l'approche du chasseur. On remarque l'arbre élevé sur lequel il se retire chaque soir, on s'y embusque quel-

ques instans, avant la nuit tombante, on se cache le mieux possible dans un buisson et l'on attend, sans faire le moindre mouvement, qu'il vienne se présenter au coup de fusil; on peut encore aller le surprendre le lendemain avant le jour et le tirer aussitôt que le crépuscule permet de l'apercevoir.

Des Aigles.

Nous avons en France trois espèces d'aigles que l'on rencontre assez fréquemment; toutes trois s'y distinguent des autres oiseaux de proie diurnes par leurs pates emplumées jusqu'à la naissance des doigts.

L'aigle commun (*falco fulvus, F. melanaëtos, niger, mogilnick*, des naturalistes) est l'espèce la plus répandue dans nos contrées montagneuses. Cet oiseau attaque toutes les espèces de gibier et même les jeunes chevreuils; son vol est élevé et rapide, et son courage surpasse celui de tous les autres oiseaux. Il est plus ou moins brun; son occiput est fauve; la moitié supérieure de sa queue est blanche et le reste noir.

L'aigle royal (*falco chrysaëtos*) ne diffère du précédent que par sa queue noirâtre, mar-

quée de bandes irrégulières cendrées. Il a les mêmes mœurs que le précédent.

Le petit aigle ou aigle tacheté (*falco nævius* et *falco maculatus* de Gmelin), est d'un tiers plus petit que les deux autres ; il est brun ; sa queue est noire avec le bout blanchâtre ; il a des taches d'un fauve pâle formant une bande sur les petites couvertures, une au bout des grandes qui remonte sur le scapulaire, et une au bout des pennes secondaires. Le haut de l'aile est chargé de gouttelettes fauves ; le dessous du corps est plus pâle que le dos ; ses pates sont plus grêles et moins fournies de plumes que celles des grands aigles.

Ces trois espèces sont heureusement fort rares, et ne se rencontrent guère que de passage dans nos climats. Le seul moyen de les détruire dans nos parcs est de les chasser au fusil, comme nous l'avons dit pour le gerfault. Dans les montagnes où elles sont sédentaires et où elles nichent, on peut employer les moyens que nous avons indiqués à l'article du lœmmer-geyer.

De l'Autour.

Cet oiseau, nommé par les naturalistes

falco palumbarius, est de la grosseur du gerfault, mais beaucoup moins courageux. Il est brun dessus, à sourcils blanchâtres, blanc dessous, rayé en travers de brun dans l'adulte; dans le premier âge il est moucheté en long; il a cinq bandes sur la queue. On le trouve communément dans nos collines et dans nos montagnes basses, où il fait continuellement la chasse aux perdrix, aux cailles et principalement aux pigeons; du reste il donne assez facilement dans la plupart des piéges que nous avons décrits à l'article du faucon.

Des Milans.

Nous en avons deux espèces, dont une seule, le milan commun (*falco milvus*), peut être regardée comme nuisible. Cet oiseau est fauve avec les pennes des ailes noires, la queue rousse et fourchue; sa grosseur surpasse celle d'une poule; ses ailes longues sont très vigoureuses, et c'est de tous nos oiseaux de proie celui qui se soutient le plus long-temps et le plus aisément dans les airs. Il habite les pays montagneux et principalement ceux couverts de forêts de sapins. Il se nourrit principalement de reptiles, mais cependant il manque rare-

ment de se jeter sur les poules et autres volailles qui s'écartent des fermes solitaires.

Le meilleur moyen de le détruire est de faire une recherche exacte de son nid, toujours placé sur un des arbres les plus hauts de la forêt qu'il habite. Une fois qu'on l'a découvert, on saisit le moment où la femelle couve, on la tue d'un coup de fusil et on brise ses œufs. Il donne assez facilement dans les gluaux et dans les araignées.

De la Buse.

Les naturalistes la connaissent sous le nom de *falco buteo* ; elle est de la grosseur d'une poule, brune, plus ou moins ondée de blanc au ventre et à la gorge. Quoiqu'elle ait peu de courage, c'est un de nos oiseaux de proie les plus nuisibles ; elle habite toute l'année nos forêts, où elle niche. Ce n'est qu'assez rarement qu'elle tournoie dans les airs pour découvrir sa proie ; le plus ordinairement elle se poste en embuscade sur une butte élevée, ou au sommet d'un arbre mort d'où elle peut découvrir la plaine ; de là, elle fond sur la perdrix, le faisan, le lièvre, le lapin, etc. ; elle ne manque jamais de se jeter sur les oiseaux

de basse-cour toutes les fois qu'elle en trouve l'occasion. Quoique lourde, elle a beaucoup de finesse et se laisse difficilement approcher à la portée du fusil. Cependant, comme elle donne difficilement dans les piéges, ce n'est que par ce moyen qu'on peut espérer de la détruire. Elle affectionne de certaines localités qu'elle quitte rarement. Là, elle choisit un arbre élevé, dépouillé de feuilles au sommet, où elle se tient une partie du jour et pendant la nuit. C'est là qu'il faut se mettre à l'affût pour la tirer le soir lorsqu'elle vient se coucher, ou le matin avant le point du jour. Elle ne donne jamais dans le tombereau, mais nous en avons vu prendre avec le traquenard placé par terre, dans un lieu découvert, et amorcé avec une couleuvre nouvellement tuée. On peut encore espérer de la prendre en plaçant le traquenard sur la tête d'un arbre mort dépouillé de ses branches.

Nous ferons ici une remarque; c'est que la plupart des oiseaux de proie se laissent facilement approcher à cent dix ou cent vingt pas, pour peu que l'on soit masqué, et que l'on avance avec précaution, mais jamais plus près. On viendrait donc facilement à bout de les dé-

truire, si l'on était pourvu de fusils longs qui pussent porter à cette distance. Pour se procurer ces fusils avec une grande économie, il ne s'agit que de souder dix-huit pouces ou deux pieds de canon au bout d'un fusil de munition dont le tonnerre serait reconnu d'une grande solidité. Le calibre se trouve ainsi proportionné à la longueur du canon, et cette arme, assez légère, porte très bien la charge de gros plomb à cent et cent vingt pas. Nous avons vu plusieurs de ces fusils dont la portée était à peu près sûre à cette distance. On peut encore commander à un armurier un canon de cinq pieds de longueur, ayant le même calibre qu'un fusil de munition.

De la Soubuse.

Nous en avons deux espèces dans notre pays. Ce sont des oiseaux plus petits que la buse; l'une (*falco pygargus*) est brune dessus, fauve, tachetée en long, brune dessous; son croupion est blanc. Cuvier pense que l'oiseau Saint-Martin (*falco cyaneus et albicans*), cendré, à pennes des ailes noirâtres, n'est que la vieille soubuse mâle. Ces oiseaux, par leurs mœurs, se rapprochent de la buse et du faucon; ils donnent

assez aisément dans le traquenard et les trébuchets.

De la Harpaye ou Busard.

Cet oiseau, nommé *falco æruginosus* lorsqu'il est jeune, et *falco rufus* lorsqu'il est plus avancé en âge, est brun, avec du fauve clair à la tête et à la poitrine à l'âge d'un an; puis il devient brunâtre et roux, avec la queue et les pennes primaires de l'aile cendrées. Il habite de préférence le bord des rivières et des étangs, où sans cesse il donne la chasse aux reptiles, aux jeunes poules d'eau, sarcelles et autres oiseaux aquatiques. On le prend très bien dans le traquenard placé par terre, et amorcé avec une couleuvre.

De la Bondrée.

Elle est remarquable par un caractère qui la distingue net des autres oiseaux de proie diurnes : l'intervalle entre l'œil et le bec, qui, dans tous les autres, est nu ou seulement muni de quelques poils, se trouve, chez elle, couvert de plumes bien serrées et coupées en écailles; elle est un peu moindre que la buse, brune dessus, différemment ondée de brun et

de blanchâtre dessous; la tête du mâle est cendrée à un certain âge. Rarement cet oiseau attaque le gibier; mais il est le fléau des abeilles, dont il fait sa principale nourriture; il donne dans peu de piéges; mais, lorsque l'on connaît ses habitudes journalières, on vient aisément à bout de le tuer, surtout si l'on est muni du fusil long dont nous avons parlé plus haut : c'est le *falco apivorus* des naturalistes.

De l'Épervier.

Il est connu, en histoire naturelle, sous le nom de *falco nisus ;* il ressemble à l'autour, quant à la couleur, mais sa taille est d'un tiers moindre, et ses jambes sont plus hautes; le jeune a les taches de dessous en flèches ou en larmes longitudinales et rousses, et les plumes de son manteau sont aussi bordées de roux. Il a les mêmes mœurs que le faucon, sa légèreté et son courage, mais non sa force; aussi n'attaque-t-il guère que le menu gibier et les pigeons. Il se prend au tombereau, aux gluaux et au traquenard.

DES OISEAUX DE PROIE NOCTURNES.

Nous ne ferons qu'un seul article de cette classe d'oiseaux, beaucoup moins nuisible qu'on ne le pense généralement. La superstition s'en est emparée pour fournir de tristes présages; et le préjugé est tellement enraciné chez les crédules habitans de la campagne, qu'ils n'entendent pas sans effroi le cri monotone et nocturne de la chouette et du hibou, qu'ils regardent comme les précurseurs de la mort. Si l'on en excepte le grand duc, espèce extrêmement rare, qui attaque quelquefois le gibier, toutes les autres font peut-être plus de bien à l'agriculture, qu'elles ne font de mal à la conservation des chasses. Les grandes espèces se nourrissent de souris, de mulots, de musaraignes et autres petits quadrupèdes malfaisans; les espèces plus petites se nourrissent d'insectes et de papillons de nuit. Tous ont la tête grosse; leurs yeux, très grands, sont dirigés en avant, et entourés d'un cercle de plumes effilées; leurs ailes sont faibles, à pennes munies de barbes douces, finement duvetées, ce qui leur permet de glisser, pour ainsi dire, dans l'air, sans faire le moindre bruit. Leurs pu-

pilles, énormément dilatées, recevant un très grand faisceau de lumière, leur donnent la facilité de très bien découvrir les objets pendant le crépuscule ; mais aussi le jour les éblouit au point de leur empêcher de distinguer les objets. C'est cette disposition qui les oblige à ne chasser que la nuit, et à se cacher pendant le jour dans des trous obscurs, afin d'éviter les rayons du soleil qui les incommodent. Ils ont un caractère fort remarquable, et qui les distingue de tous les autres oiseaux de proie : le doigt externe de leurs pieds se dirige à volonté en avant ou en arrière. Lorsque, pendant le jour, ils sont attaqués ou frappés de quelque objet nouveau, sans s'envoler ils se redressent, prennent des postures bizarres, et font des gestes ridicules. Les petits oiseaux les ont en horreur, et ne manquent jamais de les poursuivre avec acharnement aussitôt qu'ils les découvrent ou qu'ils les entendent ; aussi se sert-on de cette antipathie naturelle pour leur faire une chasse qu'on nomme pipée, et pour les attirer dans le piége. Tous se prennent aisément au traquenard placé au sommet d'un arbre mort et ébranché, sur la lisière d'un bois, parce que c'est là que généralement ils aiment à se poser

pour faire entendre leurs cris sinistres. Du reste, ils ne donnent dans aucun autre piége. On est donc réduit à rechercher leur nid dans les troncs d'arbres, dans les ruines et dans les trous des hautes tours et des clochers; on brise leurs œufs et on tue leurs petits.

DES OISEAUX DE PROIE OMNIVORES.

Ici nous classons les pies, les geais, les corbeaux et les pies-grièches. Ces animaux malfaisans et très nuisibles à la conservation du gibier dans les parcs, feront le sujet de cet article.

De la Pie-grièche.

Cet oiseau, de la grosseur d'une grive, est cendré dessus, blanc dessous; ses ailes et sa queue sont noires, et il a une bande de la même couleur autour de l'œil; il a du blanc aux scapulaires, à la base des pennes de l'aile et au bord externe des pennes latérales de la queue; son bec, triangulaire à la base, comprimé par les côtés, crochu et échancré à la pointe, l'a fait ranger, par les anciens naturalistes, parmi les oiseaux de proie proprement dits; mais la faiblesse de ses pates, dépour-

vues de serres, l'a fait mettre, par les modernes, à la tête des passereaux dentirostres.

La pie-grièche commune (*lanius excubitor* de Linnée) habite la France toute l'année ; elle se plaît dans les pays en plaine, couverts de buissons, d'arbres et de quelques taillis ; elle est très courageuse et très cruelle ; elle attaque les petits oiseaux, qu'elle dévore, et sans cesse elle est à la recherche des nids de merles, de grives, etc., dont elle brise les œufs et mange les petits. Ce n'est guère que sous ce point de vue qu'on peut la regarder comme un oiseau nuisible. Elle ne donne pas facilement dans les piéges qu'on pourrait lui tendre ; mais on peut aisément, avec de la persévérance, l'approcher à la portée du fusil.

De la Pie-grièche rousse.

Les naturalistes la connaissent sous plusieurs noms (*lanius collurio rufus*, *lanius pomeranus*, *rutilus*, *ruficollis*). Elle est plus petite que la précédente ; elle a le bandeau, les ailes et la queue comme elle. Le dessus de sa tête et de son cou est d'un roux vif ; son dos est noir, son ventre et son croupion blancs. Il serait difficile de la reconnaître à son chant, car elle

a le talent singulier d'imiter très aisément celui des oiseaux qui vivent autour d'elle; ses habitudes sont les mêmes que celles de la pie-grièche commune.

De l'Ecorcheur.

Gmelin a décrit cet oiseau sous le nom de *lanius collurio.* Il est un peu plus petit que le précédent; le dessus de la tête et du croupion est cendré; le dos et les ailes sont fauves; le dessous du corps est blanchâtre; il a un bandeau noir sur l'œil; les pennes des ailes noires, bordées de fauve; celles de la queue noires, les latérales blanches à la base. Il imite le chant des autres oiseaux avec encore plus de facilité que la pie-grièche rousse; sa petite taille l'empêche d'être aussi dangereux que les autres, mais il ne mérite pas moins d'être détruit, à cause du tort qu'il fait aux abeilles, dont il se nourrit. On ne le prend guère qu'à coups de fusil.

De la Pie.

Cet oiseau, ainsi que les suivans, a longtemps appartenu à un ordre particulier, auquel Linnée donnait le nom de pies et cor-

beaux ; mais le célèbre baron Cuvier, ne trouvant pas cet ordre suffisamment caractérisé, l'a refondu dans celui des passereaux.

La pie commune (*corvus pica* de Linnée) est un assez bel oiseau, extrêmement commun dans toutes les plaines de la France. Il est d'un noir soyeux, à reflets bleus et dorés; son ventre est blanc, et il a une tache de même couleur sur l'œil. La pie se plaît autour des habitations; elle se nourrit de toute espèce de matières, et souvent attaque les petits oiseaux de basse-cour. Elle chasse dans les haies, les buissons, les taillis, brise les œufs qu'elle trouve dans les nids, et se saisit même quelquefois de la mère couveuse. On en a vu détruire des couvées entières de petits perdreaux, et même se jeter sur les jeunes lièvres et lapins. Rien n'est facile comme de détruire cet animal incommode. Comme elle place son nid à découvert, sur les arbres les plus élevés, et qu'elle l'entoure d'un fagot d'épines qui le rend très facile à apercevoir, il ne s'agit que de saisir le moment où la mère est sur ses œufs pour la tuer d'un coup de fusil.

La pie, comme le geai, a une antipathie prononcée contre tous les oiseaux de proie

nocturnes, et principalement contre la chouette et le hibou. On se sert de cette aversion connue pour l'attirer dans un piége. Dans un lieu un peu découvert, on élève une cabane de feuillages, dans laquelle le chasseur se cache; au-dessus de la cabane, on place un juchoir, sur lequel est attaché une chouette ou un hibou; autour de la cabane on plante quelques branches élevées, dépouillées de leurs feuilles et de leurs rameaux, et garnies de gluaux. Aussitôt que la pie aperçoit son ennemi, que l'on a soin de faire remuer de temps à autre au moyen d'une ficelle, elle s'approche en criant, vient pour l'attaquer, se pose sur les branches engluées, et tombe prise. La chasse est beaucoup plus certaine si celui qui la fait sait imiter le cri de la chouette ou frouer. Dès que l'on a une pie prise, on a soin de la faire crier pour attirer les autres.

Du Geai.

C'est un des plus jolis oiseaux de l'Europe: il est d'un gris vineux, à moustaches et pennes noires; il est surtout remarquable par une grande tache d'un bleu éclatant rayé de bleu foncé, que forme une partie des couvertures

de l'aile. Il a à peu près les mêmes mœurs que la pie, mais il s'approche moins des habitations et se plaît davantage dans les forêts. Sa nourriture habituelle est le gland; cependant il fait un grand dégât d'œufs de merles, de grives et d'autres oiseaux; outre cela, ses criaillemens continuels inquiètent le grand gibier, et le forcent souvent à quitter le canton où ces oiseaux font leur demeure.

Le geai se prend au même piége que la pie, et donne à la pipée avec plus de hardiesse. Il est un moyen fort amusant de le prendre; lorsque l'on en a démonté un à coups de fusil, on le renverse sur le dos, et on le fixe sur la terre au moyen de deux petits crochets en bois, qui le saisissent près du corps par les ailes, et sont solidement plantés dans le sol. Dans cette attitude gênante, il crie continuellement. Les autres geais, attirés par la curiosité, s'en approchent, il en saisit un avec les pates, et ne le lâche plus que lorsque le chasseur vient le lui ôter d'entre les serres. On dit que ce moyen peut aussi s'employer avec assez d'avantage pour prendre des corneilles. Les naturalistes donnent à cet oiseau le nom de *corvus glandularius*.

Du Corbeau.

Il est le plus grand des oiseaux d'Europe de la classe des passereaux, c'est le *corvus corax* de Linnéc; sa taille égale celle du coq; son plumage est tout noir; sa queue arrondie, et le dos de la mandibule supérieure de son bec arquée en avant. Cette espèce, assez rare, est assez ordinairement confondue avec la corneille et le freux, dont elle diffère beaucoup par sa taille au moins d'un quart plus grande.

Le corbeau vit par couple dans les pays montagneux, solitaires et boisés. Il est rare qu'il y en ait plus d'une paire dans un canton d'un quart de lieue de diamètre. Il vole bien et haut, et niche sur les grands arbres. Il a l'odorat excellent et sent, dit-on, les cadavres, d'une lieue. Du reste, il se nourrit de toutes sortes de choses, de chairs corrompues, de grains, de fruits, de petits quadrupèdes, et, quand il le peut, il attaque et enlève les oiseaux de basse-cour. Il attaque les jeunes lièvres et les lapereaux, les petites perdrix et les jeunes faisans, et enfin, il fait autant de dégât qu'un oiseau de proie.

Aussitôt que l'on s'est aperçu qu'une paire

de corbeaux s'est installée dans un canton, il faut tâcher de découvrir son nid, afin de le détruire. Rarement ces oiseaux donnent à la pipée ou dans d'autres piéges, mais il est assez facile de les empoisonner; pour cela, on remarque le lieu où ils ont l'habitude de s'abattre pour chercher leur pâture, on les y amorce pendant quelques jours avec quelques petits morceaux de viande que l'on sème sur la place. On prend ensuite de la chair crue que l'on hâche grossièrement et à laquelle on mêle une certaine quantité de poudre de noix vomique; on en fait des petites boulettes grosses comme le bout du pouce, et on va les semer dans le lieu mentionné. Aussitôt que ces oiseaux en ont mangé, ils tombent dans un état complet d'ivresse, et, pendant un instant, ne peuvent pas voler; le chasseur peut aisément les prendre s'il se trouve là au premier instant. Un quart d'heure après, ils reprennent leurs sens, s'envolent et vont se cacher dans quelques trous de rocher, ou dans un épais buisson, où ils périssent. Cette manière de les détruire n'est pas sans inconvénient, car si un chien vient à passer et à manger quelques-unes de ces boulettes, il s'empoisonne infailliblement. On

ne doit donc l'employer que dans un lieu clos, à moins que le hasard ne permette d'employer de la chair d'un chien mort, auquel les autres ne touchent jamais. Si on le veut, on peut empoisonner un cadavre de chien tout entier, par le moyen de la noix vomique, et l'on sera plus sûr encore de la réussite.

De la Corneille.

Elle est d'un quart plus petite que le corbeau; sa queue est plus carrée, et son bec moins arqué en dessus; du reste elle lui ressemble beaucoup. Les naturalistes la nomment *corvus corone.*

Les corneilles ont des mœurs tout-à-fait différentes de celles des corbeaux; ces derniers vivent solitaires et sédentaires, tandis que celles-ci voyagent en bandes nombreuses. Pendant la belle saison elles habitent les pays montagneux et les grandes forêts; mais aussitôt que les froids se font sentir, elles abandonnent leur pays natal et se répandent dans les plaines, et particulièrement près des grandes rivières. Elles se nourrissent de fruits, d'immondices, de charognes et de graines qu'elles viennent quelquefois disputer aux poules jus-

que dans les basses-cours. Pendant l'hiver elles font beaucoup de mal dans les terres ensemencées, et au printemps elles détruisent une assez grande quantité de menu gibier.

On peut les prendre comme nous l'avons dit pour le geai, en les attachant sur le dos avec des crochets. On peut aussi les empoisonner, comme nous l'avons dit des corbeaux, et même la chose est beaucoup plus facile; il ne s'agit pour cela que d'étendre sur la neige une voiture de fumier, et de jeter dessus les boulettes empoisonnées.

Pour les y attirer avec plus de certitude, on attache par la pate deux ou trois corneilles qui servent d'appelant. Quelques auteurs indiquent un moyen fort plaisant pour prendre ces animaux, nous allons l'indiquer, mais en avertissant le lecteur que nous n'en avons jamais vu faire usage. On se procure du parchemin dont on fait des cornets assez larges pour que l'oiseau puisse y enfoncer la tête, on l'enduit intérieurement de glu, on place un morceau de chair corrompue dans le fond, et on enfonce ces cornets dans la neige; on attache quelques corneilles dans les environs pour servir d'appelant. Ces oiseaux viennent se poser auprès des autres, attirés par

l'odeur de la chair corrompue; ils enfoncent la tête dans le cornet et s'en coiffent de manière à ne plus pouvoir s'en débarrasser. Aussitôt qu'ils se sentent pris, ils s'élèvent perpendiculairement dans les airs à perte de vue, mais bientôt étourdis et fatigués, ils retombent et deviennent la proie du chasseur. On prétend que les corneilles se prennent très-bien à des hameçons amorcés avec de la viande, ainsi qu'au collet en fil de laiton et en crin; ces moyens, ou au moins le premier, me paroissent douteux.

Un autre procédé est encore vanté par les auteurs, et ne nous paraît pas plus sûr; le voici : on tâche de découvrir l'endroit où les corneilles se retirent la nuit pour se livrer au repos : c'est ordinairement un massif d'arbres élevés, à la proximité d'une forêt. Plusieurs hommes s'habillent en noir, montent sur les arbres voisins et s'y tiennent sans faire le moindre mouvement; d'autres hommes armés de longues perches vont effrayer les corneilles perchées sur les arbres d'alentour; celles-ci, en voltigeant d'arbre en arbre, aperçoivent les hommes noirs, les prennent pour des animaux de leur espèce et viennent se poser près d'eux; ils n'ont que la peine de tendre les bras, de les

saisir, leur tordre le cou et les jeter en bas. Il est bien entendu que cette chasse ne peut se faire que la nuit.

On reeommande encore, pour prendre les geais et les eorneilles, différens autres moyens, tels que les piéges, traquenards, trébuchets, etc.; mais ces moyens sont si ineertains, et quand même ils réussiraient, ils eonduiraient à des résultats si peu satisfaisans, que nous eroyons les devoir passer sous silenee.

Du Freux.

Il est un peu plus petit que la corneille et a le bee plus droit, plus pointu. Dans l'âge adulte, la base de son bee est dépouillée de plumes, ce qui vient sans doute de l'habitude qu'il a de fouiller dans la terre pour y trouver sa nourriture. C'est le *corvus frugilegus* de Linnée. Cet oiseau a les mêmes mœurs, les mêmes habitudes que le préeédent; comme lui, il vit en troupe nombreuse, deseend dans les pays tempérés pendant l'hiver, et fait un grand dégât dans les terres ensemeneées. On le ehasse de la même manière.

De la Corneille mantelée.

C'est le *corvus cornix* de Linnée. Elle est cendrée, avec la tête, les ailes et la queue noires. Plus carnivore que l'espèce précédente, elle est aussi plus nuisible. Du reste, on la prend de la même manière.

DES OISEAUX CARNASSIERS PÊCHEURS.

La classe des oiseaux de proie nous offrira quelques oiseaux pêcheurs, habitant les bords des lacs, des étangs et des grandes rivières. Nous ne donnerons pas de nouveaux détails sur l'art de les détruire, parce que ce serait répéter ce que nous avons dit des oiseaux de proie diurnes.

Du Pygargue ou Orfraye.

Les anciens naturalistes donnaient à cet oiseau le nom de *falco ossifragus*, *albicilla*, et *albicaudus*. Ils en formaient deux espèces qu'ils fondaient sur quelque différence de plumage. Dans ses premières années, le pygargue a le bec noir, la queue noirâtre tachetée de blanchâtre, et le plumage brunâtre, avec une flamme d'un brun foncé sur le milieu de la

plume. Avec l'âge, il devient d'un gris brun uniforme, plus pâle à la tête et au cou, avec une queue toute blanche et un bec jaune pâle. Cet oiseau attaque le poisson et n'a guère d'autre nourriture. Heureusement qu'il est assez rare en France.

Du Balbusard.

Cet oiseau se distingue aisément de tous les autres oiseaux de proie, par ses ongles ronds en dessous et non creusés d'une gouttière. Il est d'un tiers plus petit que l'orfraye, blanc, à manteau brun ; une bande brune descendant de l'angle du bec vers le dos, des taches brunes sur la tête et la nuque, quelques-unes à la poitrine ; la membrane du bec et les pieds tantôt jaunes et tantôt bleus. C'est le *falco haliætus* de Linnée. Il habite le bord des eaux douces de presque tout le globe, où il vit de poissons et d'oiseaux d'eau.

Du Héron.

Il est connu par les naturalistes sous le nom de *ardea major* et *ardea cinerea*. Il est grand ; son cou, ses jambes et son bec sont d'une longueur démesurée ; son plumage est

d'un cendré bleuâtre ; il a une huppe noire à l'occiput ; le devant de son cou est blanc, parsemé de larmes noires.

Le héron est un des oiseaux les plus dangereux pour les poissons qui peuplent nos rivières et nos étangs ; la longueur de ses jambes lui permet de s'avancer dans l'eau jusqu'à huit à dix pouces de profondeur ; là il reste immobile pendant des heures entières, et saisit avec adresse le poisson qui passe à sa portée ; il se perche sur les arbres des environs qu'il fait périr en les brûlant avec sa fiente. Il a la vue perçante et l'oreille très fine, ce qui rend son approche assez difficile. Cependant, on réussit à le tuer avec un long fusil, en se cachant le long des haies ou des falaises pour en faire l'approche. Si l'on a un petit bateau, que l'on se couche dedans et que l'on rame avec une palette pour avancer sur lui en agitant l'eau le moins possible, il est assez facile de le tirer à cinquante ou soixante pas ; on peut encore l'attendre à l'affût, et ce moyen est plus sûr. On remarque quelle est la partie de l'étang qu'il fréquente de préférence ; c'est ordinairement celle où le bord plat lui permet de s'avancer davantage dans l'eau ; on y con-

struit une cabane de feuillages, et l'on s'y place à l'affût le soir à la nuit tombante, ou le matin quelques instans avant le jour; on est à peu près sûr de tirer ces oiseaux posés ou au vol. On indique encore un moyen de prendre les hérons, mais nous n'en garantissons pas le succès; il consiste à tendre une corde plus ou moins longue le long du bord de l'eau, et à la fixer, de distance en distance, au moyen de piquets enfoncés dans la terre; de cinq pieds en cinq pieds on attache à cette corde une ficelle longue de cinq à six pieds, terminée par une cordelette en crin et par un hameçon; on l'amorce avec un poisson de la grosseur du pouce, que l'on enfile par la partie charnue du dos afin de ne pas le tuer. Lorsque le héron vient se promener sur le rivage, il aperçoit le poisson nager difficilement sur le bord; il s'en saisit, l'avale et reste pris par le hameçon.

Du Butor.

Il est un peu plus petit que le héron, d'un fauve doré, tacheté et pointillé de noirâtre; son bec et ses pieds sont verdâtres. Cet oiseau (*ardea stellaris*) appartient, comme le précédent, à la classe des échassiers; il a les mêmes

mœurs et les mêmes habitudes que le héron, et habite comme lui le bord des eaux où il fait la guerre aux poissons. Caché dans les roseaux, il fait quelquefois entendre une voie terrible qui lui a valu son nom (*bos-torus*); on le prend et chasse de la même manière; mais nous devons avertir nos lecteurs qu'il y a un danger réel à s'en emparer avant qu'il soit mort. Lorsqu'il se sent blessé et hors d'état de prendre la fuite, il s'accroupit, renverse son long cou sur la partie supérieure de son corps, et attend son ennemi dans cette attitude. Quand il le voit à portée, il lance sa tête et son bec long et pointu avec une telle force, que nous en avons vu un percer la cuisse d'un chien de part en part; ce qui rend cette manœuvre plus dangereuse encore, c'est qu'il tâche toujours de porter son coup dans les yeux.

Du Cormoran.

Il appartient à la classe des oiseaux palmipèdes, c'est-à-dire qui ont les doigts réunis par une membrane. C'est le *pelecanus carbo* de Linnée. Son plumage est d'un brun noir, ondé de noir foncé sur le dos, et mêlé de blanc vers le bout du bec et le devant du cou. Il a qua-

torze pennes à la queue; le tour de gorge et les joues sont blancs dans le mâle, dont l'occiput est huppé; il est de la grosseur d'une oie; son bec est allongé et comprimé; le bout de la mandibule supérieure est crochu, et celui de l'inférieure tronqué; il a la peau de la gorge dilatable, mais beaucoup moins que le pélican.

Il niche dans les trous de roches ou sur les arbres, mais toujours à proximité des eaux qu'il habite pendant le jour. Il nage et plonge avec une égale facilité, et ne se nourrit que de poissons qu'il saisit avec beaucoup d'adresse. On le chasse et le prend de la même manière que nous l'avons dit pour le héron; comme il est beaucoup moins commun, on vient aisément à bout de s'en débarrasser en le forçant de quitter le pays. Pour cela, il ne s'agit que de l'inquiéter par quelques coups de fusil tirés hors de portée.

DES OISEAUX NUISIBLES AUX RÉCOLTES.

Le nombre des oiseaux qui attaquent les fruits est tellement considérable, que, si l'on voulait décrire toutes les espèces nuisibles, et tous les piéges que l'on a inventés pour les

prendre, ce serait faire un traité complet d'histoire naturelle et de chasse, et par conséquent sortir de notre cadre. Nous nous contenterons donc de citer les espèces les plus nuisibles, et d'indiquer les moyens généraux de s'en préserver.

Le moineau franc (*fringilla domestica*) est le plus commun, le plus familier et le plus nuisible de tous les oiseaux qui habitent les villages et les lieux cultivés ; il attaque les fruits, tels que cerises, raisins; il dévaste les blés et fait un tort considérable aux cultivateurs. Aussi rusé qu'importun, il est extrêmement difficile de s'en débarrasser, parce qu'il ne donne que très rarement dans les piéges et qu'il s'effraie peu.

Cependant on le prend assez facilement au tombereau dessiné *Pl.* II, *fig.* 21.

On tend ce filet dans le moment où il niche, et on y place pour appelant des jeunes moineaux sortis du nid. On le prend encore dans un piége en osier fait sur le même modèle que la *fig.* 3 *de la Pl.* I; on donne à ce piége dix-huit pouces de largeur, et l'on place dedans de jeunes moineaux pour attirer les vieux. On peut encore placer contre les murs des mai-

sons qu'ils fréquentent des pots de fleurs dont on a élargi le trou du fond, afin qu'ils puissent y entrer. Ils viennent y nicher, et lorsque leurs petits sont éclos on les prend aisément.

Mais le meilleur moyen est de les détourner des récoltes en les effrayant; on se sert pour cela de diverses méthodes que nous allons décrire.

Le moulin à vent (*Pl.* II, *fig.* 20) est un instrument excellent pour être placé sur les arbres exposés au vent. Le bruit continuel qu'il fait chasse non seulement les moineaux, mais encore tous les autres oiseaux. On l'emploie particulièrement sur les cerisiers. *A*, *a*, *a*, *a*, sont quatre palettes en bois mince et léger placées sur un axe *b b*, de la même manière que les ailes d'un moulin à vent; cet axe est porté par deux montans *c c*, formant une espèce d'encadrement. Au milieu de l'axe, en *d*, sont quatre tenons d'un demi-pouce de longueur; en *e*, on cloue à la traverse d'en bas une lame de faux *i* ou un autre morceau de tôle mince, appuyant par son extremité supérieure sur la traverse *m*; lorsque les ailes tournent, les tenons *d* accrochent le bout de la lame *i*, l'écartent un peu de la barre *m*, et

l'échappent ensuite; la lame, qui fait ressort, revient frapper sur la traverse, et y produit un son assez bruyant qui se répète quatre fois à chaque tour entier que les ailes font faire à l'axe; cette machine tourne sur un pivot *n* placé au bout d'un bâton, et peut ainsi marcher à tous vents. Pour garantir les blés de la voracité des moineaux, on emploie encore un mannequin consistant en deux bâtons attachés en croix, et recouverts de paille et de haillons, de manière à représenter grossièrement un homme ayant les bras étendus; au bout de chaque bras on attache à une ficelle quelques plumes blanches de poulets que le moindre vent agite.

On fait encore une autre espèce de moulin que l'on place dans les pépinières auprès des jeunes greffes que les oiseaux pourraient décoller en venant se poser dessus. On prend un bouchon de liége et quatre plumes blanches de poule ou de pigeon, dont les barbes sont un peu fermes et pas trop longues; on les implante en croix sur le bouchon, de manière à imiter les ailes d'un moulin à vent. Dans le milieu du bouchon on enfonce un tuyau de

plume d'un volume suffisant pour laisser jouer une grosse épingle ou un fil de fer, qui sert d'axe au moulin.

Cette épingle, passée par le tuyau, s'enfonce dans un autre morceau de liége que l'on a fixé sur un bâton pointu assez long, attaché verticalement à l'arbre greffé. Afin d'éviter le frottement des deux morceaux de liége l'un contre l'autre, le tuyau de plume que traverse l'axe de la roue doit être d'une ligne ou deux plus long que le bouchon, et doit s'appuyer sur un autre morceau de tuyau de plume étalé et fixé par l'épingle. On conçoit que les ailes de ce moulin se trouvent tourner dans une position horizontale.

Quelquefois on se sert d'un épouvantail beaucoup plus simple; il consiste en une feuille de clinquant suspendu au bout d'un bâton, qu'on attache horizontalement à un mur, à un treillage ou à un arbre; le moindre vent l'agite en le faisant résonner et briller.

On tend de longues ficelles sur toute la longueur de la pièce de terre contenant la récolte, et on la maintient à dix-huit pouces ou deux pieds au-dessus des graines avec des bâtons

placés de distance en distance. Le long de cette ficelle on attache, de deux pieds en deux pieds, des plumes longues légères, que le vent tient dans un mouvement perpétuel.

Enfin, on doit sans cesse poursuivre les moineaux à coups de fusil, non pas tant pour les détruire en les tuant, que pour les effrayer et les forcer à quitter le canton. Pour réussir à les en chasser, il faut mettre à cette chasse beaucoup de persévérance ; dans un carré de jardin on fera très bien de pendre au bout d'un bâton et dans un endroit très en vue, les moineaux que l'on aura tués : cette vue effrayera les autres et les empêchera d'approcher.

L'hiver, ces oiseaux sont extrêmement familiers, et viennent faire du dégât dans les greniers où ils peuvent pénétrer. La faim les rend beaucoup plus faciles à approcher, et par conséquent à tuer. Aussi doit-on profiter de cette saison pour en diminuer beaucoup le nombre. Ils reconnaissent la voix de la femme de la basse-cour qui appelle sa volaille pour lui donner à manger ; pendant qu'elle jette le grain sur la terre, ils se tiennent en observation sur les toits et sur les murs voisins, puis aussitôt qu'elle a le dos tourné ils

se jettent en troupe sur la nourriture destinée aux poules et aux faisans. On peut mettre à profit cette avidité ; voici comment : on prend des morceaux de mie de pain de la grosseur du bout du doigt, on passe en travers un morceau de paille fine que l'on englue dans toute la longueur, et on dépose les gluaux dans l'endroit habituel où l'on donne à manger à la volaille que l'on tient renfermée dans cet instant. La femme de basse-cour s'avance comme de coutume avec son grain, appelle ses oiseaux de basse-cour avec son cri ordinaire, jette un peu de sable au lieu de graines et se retire ; les moineaux arrivent en foule, saisissent les morceaux de pain, s'engluent les ailes et ne peuvent plus s'échapper. Lorsque la terre est couverte de neige, on fait des traînées avec de la graine de foin ou du marc de raisins, et l'on y sème quelques mauvais grains ; lorsque les moineaux viennent pour le manger on les tue d'un coup de fusil, et comme ils se trouvent placés dans le sens de la traînée, pour peu qu'on sache choisir son temps, il n'est pas rare d'en tuer douze ou quinze d'un seul coup.

Le moineau est tellement vorace, que, s'il

peut pénétrer dans un colombier, il crève le jabot des jeunes pigeons pour manger le grain qu'il renferme. Malgré toutes les précautions que nous venons d'indiquer, pour sauver les raisins de leur voracité on est quelquefois obligé de les envelopper dans des sacs de crin ou de couvrir les treilles d'un filet. Il faut bien se donner de garde d'envelopper dans la même proscription que le moineau plusieurs petits oiseaux qui peuplent aussi nos jardins, comme, par exemple, des fauvettes, rossignols, gorge-rouges et autres becs fins. Ceux-ci, loin d'être nuisibles, rendent de grands services aux cultivateurs en les débarrassant des chenilles, vers et autres insectes malfaisans.

Le pinson (*fringilla cœlebs*), le chardonneret (*fringilla carduelis*), la linotte (*fringilla cannabina*), le bruant (*emberiza citrinella*) et autres gros becs appartenant comme le moineau à la classe des passereaux, ne nous fourniront qu'un article, parce qu'ils ont tous à peu près les mêmes mœurs. Comme le moineau, ils font beaucoup de tort aux récoltes des fruits en baies, des graines, et principalement à celles du chanvre. On les prend très aisément au tombereau, en mettant pour ap-

pelant des individus de leur espèce. Ils donnent assez aisément dans les piéges qu'on leur tend, tels que raquettes, lacets, arbalêtes, etc.; lors de la maturité du chanvre femelle, on en réunit quelques tiges que l'on couvre de ces piéges ou de gluaux. On les prend aussi à l'abreuvoir pendant la chaleur du jour, et enfin de mille manières différentes qui sont enseignées dans tous les ouvrages sur la chasse.

L'expédient le plus sûr pour éviter les dégâts qu'ils occasionnent, c'est de les détourner des récoltes par les moyens que nous avons indiqués pour les moineaux.

Le bouvreuil (*loxia pyrrhula*) est fort dangereux pour les pruniers. Il voyage, pendant l'hiver, par couple ou par famille, de jardin en jardin; avec son bec court et très fort, il coupe les boutons de ces arbres, pour se nourrir du germe qu'ils renferment, d'où il résulte qu'en peu d'heures, deux ou trois de ces oiseaux peuvent détruire toute la récolte à espérer du plus gros prunier. Le jardinier doit donc être attentif à les tuer à coups de fusil, aussitôt qu'il les aperçoit ou qu'il les entend. Ils se font aisément reconnaître à un sifflement monotone et répété.

CHAPITRE III.

DES POISSONS ET DES REPTILES PERNICIEUX.

Parmi les poissons, nous ne trouvons que deux espèces qui soient absolument malfaisantes dans les étangs, par la grande destruction qu'elles font des autres poissons.

L'une est le brochet (*esox lucius* de Linnée); l'autre la truite (*salmo fario*) du même auteur.

Le brochet habite les rivières et les étangs dont les eaux ne sont pas très vives; il s'accommode également des fonds vaseux et sablonneux, et il atteint quelquefois jusqu'à trois pieds de longueur. C'est de tous les poissons d'eau douce le plus vorace et le plus destructeur; non-seulement il dévore les carpes, tanches et autres poissons, mais encore les petits canards, les jeunes poules d'eau, sarcelles, etc. Il est prouvé qu'un brochet de trois livres peut avaler un poisson d'une livre, et qu'il peut acquérir sept à huit livres de poids en deux ans : c'est donc sur ces données certaines que l'on doit se conduire lorsque l'on empoissonne un étang. Pour détruire le frai qui fa-

tiguerait le poisson en s'emparant de toute la nourriture charriée par les eaux, il est nécessaire de mettre quelques brochets, mais il suffit qu'il y en ait un par cent carpes. Si l'on empoissonne avec des carpes au-dessus d'une demi-livre, les brochets ne devront peser qu'un quart au plus ; si l'on empoissonne avec de la feuille, c'est-à-dire avec des carpes de la grosseur du doigt, il faudra s'abstenir d'y mettre du brochet pendant la première année.

Lorsque l'on pêchera un étang, on aura soin de sonder parfaitement la vase et toutes les parties où il pourrait être resté un peu d'eau ; car aussitôt que le brochet aperçoit le danger, il s'enfonce dans la boue, et reste, sans faire aucun mouvement, jusqu'à ce que l'étang soit tout-à-fait rempli. Il est arrivé souvent qu'après avoir tenu un étang à sec pendant un an, et même après l'avoir cultivé pendant cet espace de temps, on y a retrouvé du brochet dans les pêches suivantes, quoiqu'on n'y en eût pas mis. Cette singularité a fait croire que les œufs de poisson pouvaient se conserver pendant fort long-temps ; nous pensons qu'on doit l'attribuer à ce que l'on n'avait pas bien fouillé dans la vase du ruis-

seau qui alimente ces immenses réservoirs, et nous sommes persuadés que si tout eût été parfaitement desséché, on n'y aurait pas revu de brochets.

La truite ne se plaît que dans les eaux très vives, limpides et propres à nourrir des écrevisses; elle fait les mêmes dégâts que le brochet, et doit de même être conservée en très petit nombre, si l'on veut avoir d'autres poissons.

Nous allons passer à présent à une classe d'animaux que le préjugé du vulgaire regarde comme extrêmement dangereuse, quoiqu'il n'y en ait réellement que peu d'espèces venimeuses.

De la Vipère.

Cet animal, la terreur des hommes et des animaux, appartient aux reptiles ophidiens et au genre couleuvre; c'est le *coluber berrus* de Linnée. Sa longueur ne dépasse guère dix-huit pouces, et sa grosseur celle du doigt; elle est brune, avec une raie noire en zigzag le long du dos, et une rangée de taches noires de chaque côté; son ventre est ardoisé; toute sa tête est couverte d'écailles granulées, et elle

a sur le crâne une tache brune, affectant ordinairement la forme d'un cœur ou d'un triangle dont la pointe est tournée vers le museau. On en trouve deux autres variétés dont quelques naturalistes ont fait des espèces.

1°. La vipère grise (*coluber redi* de Gmelin); sa raie en zigzag est interrompue, ce qui lui fait quatre séries de taches alternatives sur le dos.

2°. L'aspic (*coluber aspis* de Linnée); les angles externes du zigzag se prolongent en demi-bandes transverses très noires, sur un fond plus roux. Enfin on en trouve quelques unes qui sont presque entièrement noires.

La vipère se distingue des autres serpens au premier coup d'œil, à l'éclat terrible de son regard, à sa tête triangulaire aplatie, presque aussi large que longue, et enfin à la lenteur de ses mouvemens; sa mâchoire supérieure est armée de deux ou trois dents mobiles, longues quelquefois de trois à quatre lignes, ressemblant un peu à la griffe d'un chat, et versant le poison dans la plaie lorsqu'elle mord.

Nous allons laisser M. Cuvier expliquer lui-même par quel mécanisme ces dents peuvent agir au gré de l'animal.

« Les serpens venimeux par excellence, ou « à crochets isolés, dit ce célèbre naturaliste, « ont une structure très particulière dans leurs « organes de la manducation ; leurs os maxil- « laires supérieurs sont fort petits, portés sur « un long pédicule, analogue à l'apophyse pté- « rygoïde externe du sphénoïde, et très mobiles ; « il s'y fixe une dent aiguë, percée d'un petit « canal qui donne issue à une liqueur sécrétée « par une glande considérable située sous « l'œil. C'est cette liqueur qui, versée dans la « plaie par la dent, porte le ravage dans le « corps des animaux, et y produit des effets « plus ou moins funestes, selon l'espèce qui l'a « fournie. Cette dent se cache dans un repli « de la gencive, quand le serpent ne veut pas « s'en servir, et il y a derrière elle plusieurs « germes destinés à se fixer à leur tour pour la « remplacer si elle se casse dans une plaie. Les « naturalistes ont nommé les dents venimeuses « crochets mobiles, mais c'est proprement l'os « maxillaire qui se meut ; il ne porte point « d'autres dents, en sorte que dans cette sorte « de serpens malfaisans, l'on ne voit dans le « haut de la bouche que les deux rangées de « dents palatines. »

La vipère fait ses petits vivans, parce que ses œufs éclosent dans son ventre avant d'avoir été pondus; elle prend soin de ses petits pendant leur première jeunesse, les suit, les dirige, et veille à leur conservation. Elle a une méthode fort singulière de les dérober aux dangers : lorsqu'elle les croit menacés, elle fait un long sifflement auquel ils obéissent en se rapprochant aussitôt d'elle; elle ouvre la gueule, tous y entrent les uns après les autres, s'enfonçant dans son estomac, et ce n'est qu'alors qu'elle pense à fuir en emportant sa famille. Comme nous l'avons dit, la vipère est très lente, et ne remue qu'avec difficulté; aussi la nature ne lui a-t-elle donné ces armes terribles que pour pouvoir s'emparer de sa proie. Elle se poste sur des feuilles mortes, sur de la mousse, ou sur le sable réchauffé par le soleil; son corps est roulé en cercle, et sa tête est levée. Là, elle attend avec patience qu'une grenouille, une souris ou un petit oiseau, viennent passer à sa portée; alors, elle lance sa tête sur l'animal avec assez de vivacité, le mord, et le laisse fuir; mais bientôt le venin terrible qu'elle a insinué dans ses veines produit son effet; l'animal chancelant

se traîne à quelques pas et expire. La vipère, qui ne l'a pas perdu de vue pendant son agonie, le suit, l'atteint, et l'avale pendant qu'il est dans ses dernières convulsions.

Il paraîtra fort singulier qu'un animal, de la grosseur du pouce, puisse avaler un autre animal gros comme la moitié du poing. Voici comment s'opère ce singulier phénomène : La mâchoire inférieure de la vipère se compose de deux pièces réunies à la partie inférieure du museau par un ligament fort lâche; cette mâchoire tient par sa base, de chaque côté, à la mâchoire supérieure par des muscles extrêmement élastiques et dilatables ; elle saisit une petite portion de sa proie, puis fait glisser en avant un des côtés de la mâchoire qui accroche la proie au moyen des crochets recourbés en dedans dont elle est munie ; cela fait, elle tire à elle ce côté, tandis qu'elle fait glisser en avant l'autre côté de la mâchoire. En réitérant plusieurs fois cette manœuvre, elle force sa gueule à se dilater d'une manière extraordinaire, et à donner passage à des objets proportionnellement très gros.

La morsure de ce reptile n'est point aussi dangereuse qu'on le croit généralement, et ne

serait point capable de faire périr un homme, à moins qu'il n'ait déjà le sang vicié par le germe de quelque autre maladie. Cependant, il est toujours prudent d'y apporter de prompts remèdes, ne fût-ee que pour éviter les aeeidens graves qui s'ensuivraient, et une longue maladie. Le meilleur remède est d'élargir dans l'instant même, avee la pointe d'un eanif, les piqûres faites par les dents, de verser dans la plaie quelques gouttes d'aleali volatil, et de faire avaler au malade deux ou trois gouttes de la même liqueur dans un verre d'eau. On doit ensuite appeler un médeein, qui indiquera le régime et le traitement à suivre. Il existait jadis, dans les forêts du Dauphiné, une famille en grande réputation pour guérir la morsure de la vipère. Nous avons été dans le eas d'apprendre le remède qu'elle employait, et d'en faire emploi, toujours avee sueeès, sur des ehiens de ehasse. Ce remède eonsiste à prendre des feuilles de plantin, à les piler dans un mortier de marbre ou de terre, en y mêlant à mesure une grande quantité de salive; on passe le mélange dans un linge, et au moyen d'une fiole on fait boire eette liqueur à l'animal malade. On voit aussitôt l'enflure

diminuer, les vomissemens et les convulsions cesser; un sommeil salutaire vient achever la cure, qui ordinairement ne dure pas plus de vingt-quatre heures. Est-ce la salive? est-ce le plantin qui agit? nous l'ignorons. Quoique nous puissions certifier la bonté de ce remède pour les animaux, néanmoins nous ne le conseillerons que comme supplémentaire à l'alcali, quand il s'agira d'en faire usage sur un homme.

La vipère se tient de préférence dans les bois taillis, sur les collines pierreuses, à l'exposition du midi. Pendant l'hiver, elle reste engourdie dans la terre ou sous les pierres. Dès que les premières influences d'un soleil printanier se font sentir, c'est-à-dire, de mars en mai, ces animaux sortent de leurs retraites, et viennent chercher les rayons du soleil pour se réchauffer; elles se tiennent sur des feuilles mortes ou sur des mousses sèches, et restent sans mouvement quelque danger qui les menace; dans ce cas, la présence de l'homme ne les fait pas fuir; elles se laissent marcher dessus sans donner le moindre signe de crainte; mais malheur à l'imprudent à qui cela arrive, une morsure dangereuse en est toujours la suite.

Nous devons ici réfuter un préjugé populaire qui nous présente la vipère comme un animal mystérieux, dont le regard magique a la puissance d'attirer dans sa gueule les petits oiseaux dont elle veut faire sa pâture. On dit que, placée au pied d'un arbre, le cou tendu, la gueule béante, elle fascine une fauvette; le malheureux oiseau pousse des cris plaintifs, se débat, et cherche à fuir, mais vainement; contraint par une force invisible, il descend de branche en branche, et finit par se précipiter lui-même dans la gueule de son ennemi.

Voici sans doute ce qui a donné lieu à débiter cette fable. La vipère se place ordinairement à l'affût dans une haie fréquentée par l'espèce de fauvette vulgairement nommée traîne-buisson. On sait que cet oiseau a l'habitude de courir d'arbre en arbre pour chercher, contre les vieilles écorces, les insectes dont il fait sa nourriture habituelle. Il se pose au sommet d'un arbre, et descend en sautillant de branche en branche jusqu'au pied; c'est alors qu'il est saisi et dévoré par la vipère qui s'y trouve, et des observateurs superficiels peuvent croire que c'est elle qui l'a attiré dans sa gueule par un charme in-

connu. On attribue aussi, mal à propos, le même pouvoir de fascination au crapaud.

Quoi qu'on en ait dit, de tous les serpens qui habitent la France, et même de tous les reptiles, la vipère seule est dangereuse. Toutes les histoires que l'on a débitées sur le prétendu venin des salamandres, des tritons ou lézards d'eau, des lézards verts, doivent être rangées dans la classe des contes populaires. L'orvet, vulgairement connu sous le nom de borgne, orvert, etc., est le plus innocent de tous; il ne mord pas, ne peut pas mordre, et n'est pas plus dangereux qu'un ver de terre. C'est cependant sur son compte que les habitans de la campagne mettent les plus belles histoires qu'ils débitent sur le danger des serpens. Il n'en est pas de même en Provence, où on lui fait la chasse pour le manger, et où on l'appelle anguille de buisson; sa chair est délicate, mais un peu huileuse.

Du Crapaud des joncs.

Il appartient à la classe des reptiles batraciens; les naturalistes le nomment *rana bufo calamita.* Sa couleur est olivâtre; il a sur le dos un grand nombre de tubercules ar-

rondis, de la grosseur d'une lentille; son ventre en est aussi garni, mais ils sont beaucoup plus petits et plus serrés. Les bourrelets qu'il a derrière les oreilles sont moins grands que dans le crapaud commun. Il a une ligne jaune longitudinale sur l'épine du dos, une rougeâtre dentelée sur les flancs; ses pieds de derrière sont sans aucune membrane. On lui trouve, sur la paume des mains, deux petits tubercules osseux qui lui servent à grimper contre les murs pour se retirer dans leurs fentes. Il ne saute pas, mais il court avec assez de vitesse. Lorsqu'on l'inquiète, il répand une odeur empestée de poudre à canon. Cette espèce vit sur la terre, et ne va dans l'eau que pour l'accouplement, qui dure pendant tout le mois de juin : ce court espace de temps lui suffit pour détruire, dans les étangs, une quantité considérable de carpes. Il se place à cheval sur leur tête, et leur enfonce dans les yeux les tubercules osseux qu'il a aux mains; vainement le poisson cherche à s'en débarrasser, il ne lâche prise que quand il lui a crevé les yeux.

Il serait difficile d'expliquer quelle est son intention quand il prend cette attitude singu-

lière ; sans doute, trompé par son instinct grossier, il croit ainsi tenir sa femelle. Lorsque le temps de l'accouplement est passé, et que la femelle a pondu ses œufs, il sort de l'eau pour regagner sa retraite ; c'est le moment le plus favorable pour en faire la recherche dans les joncs, dans les prés et le long des vieilles murailles : on fait cette chasse le soir et le matin. Muni d'une houe, on le coupe en deux, et ce n'est qu'alors qu'on est sûr de l'avoir tué, car il a la vie très dure, et au moindre coup il sait contrefaire le mort à s'y méprendre. On peut encore le pêcher à la trouble, ou le prendre à l'arbalète. Ce dernier instrument se fait comme une arbalète ordinaire dont autrefois se servaient les chasseurs : mais la flèche est longue de cinq à six pieds, et attachée à la corde de l'arc ; cette flèche est terminée par un fer long de sept à huit pouces, menu, très pointu, et muni, à l'extrémité, d'une barbe en crochet, comme un hameçon ; on approche du crapaud, soit qu'il se tienne en repos sur quelque herbe flottante, ou qu'il flotte simplement sur l'eau ; on présente le bout de la flèche à six pouces de son corps, ce qui ne l'effraie pas du tout ; on lâche la détente

de l'arc, la flèche se trouve lancée à un pied à peu près, et l'animal est percé par le dard; on relève l'arbalète, et une personne qui suit ôte le crapaud d'après la flèche et achève de le tuer. Avec cet instrument un homme peut aisément détruire, dans une matinée, la plus grande partie des crapauds qui peuplent un étang. Dans les pays aquatiques et marécageux où l'on est dans l'usage de manger des grenouilles, on se sert de cette arbalète pour en prendre une très grande quantité.

Tous les crapauds sont des animaux hideux et d'un aspect dégoûtant; ils sont lourds, couverts de verrues ou papilles, d'où suinte une humeur fétide. Ils n'ont pas de dents; le peu de longueur de leurs pates de derrière ne leur permet pas de sauter, et ils ne peuvent guère se traîner qu'en rampant dans la vase. Malgré cela, c'est injustement qu'on les accuse d'être venimeux par leur salive, leur morsure, leur urine, et même par l'humeur qu'ils transpirent.

CHAPITRE IV.

DES INSECTES NUISIBLES.

Nous réunirons dans ce chapitre, non seulement les insectes malfaisans, mais encore des animaux appartenant à la classe nouvellement établie des arachnides.

SECTION PREMIÈRE.

DES ARACHNIDES.

Du Scorpion.

Cet animal n'est plus un insecte; il a été rangé, par les naturalistes modernes, dans la classe des arachnides pulmonaires. Son corps est long, d'un brun plus ou moins foncé, brusquement terminé par une queue longue et grêle, composée de six articulations ou nœuds, dont le dernier finit en pointe arquée et très aiguë, sur l'extrémité duquel sont deux petits trous servant d'issue à une liqueur venimeuse contenue dans un réservoir intérieur. Le dernier article de cette queue est d'un brun plus clair, ou jaunâtre, ses palpes sont très

grands, terminés chacun par une main ou serre semblable à celle d'une écrevisse, anguleuse, et ayant un peu la forme d'un cœur. Près de la naissance du ventre est un organe singulier auquel on a donné le nom de peigne; il est composé d'une pièce principale, étroite, allongée, articulée, mobile à sa base, et garnie le long de son côté inférieur d'une suite de petites lames réunies avec elle par une articulation imitant assez bien les dents d'un peigne; leur nombre est plus ou moins considérable selon les espèces, et celle que nous décrivons en a neuf.

Le scorpion d'Europe (*scorpio europæus*), est la seule que nous ayons en France, et c'est celle que nous venons de décrire: on ne commence à la trouver qu'au-dessous de Lyon, dans nos départemens méridionaux. Le scorpion vit sur la terre, sous les pierres, les bois pourris; dans les caves, les lieux sombres et frais, et quelquefois dans l'intérieur des maisons. Il court vite, et en recourbant sa queue en forme d'arc sur le dos; il se nourrit d'insectes, et paraît donner la préférence aux cloportes et aux araignées; il les saisit avec ses serres, les pique avec son dard qu'il ra-

mène par-dessus sa tête, et les dévore. Sa longueur ne dépasse guère un pouce; mais dans les pays chauds, par exemple, en Afrique, on en trouve qui en ont jusqu'à cinq ou six. Le scorpion produit deux générations par an, et fait ses petits vivans; la femelle en prend soin, et les porte sur le dos jusqu'à ce qu'ils soient assez forts pour chercher eux-mêmes une autre retraite, et pourvoir à leur subsistance, ce qui arrive ordinairement au bout d'un mois; ce n'est guère qu'à l'âge de deux ans qu'ils sont en état d'engendrer.

La piqûre du scorpion d'Europe a passé long-temps pour très dangereuse, et ce n'est guère que lorsque la science s'est éclairée du flambeau de l'expérience et de l'observation, que l'on s'est aperçu de l'énorme exagération des auteurs; Maupertuis surtout, a fait un grand nombre d'expériences, d'où il résulte que la piqûre de cet animal n'est pas toujours venimeuse, et que, quand elle l'est, les accidens qu'elle produit ne sont guère plus considérables que ceux résultant de la piqûre d'une guêpe de la grande espèce. Cependant, des chiens que l'on a fait piquer sur la partie nue du ventre, ont éprouvé des accidens très

graves, et quelques uns même sont morts vingt-quatre heures après dans des convulsions très douloureuses.

Le scorpion roussâtre (*scorpio occitanus*), que l'on trouve très communément en Espagne, en Italie, et dans toute l'Europe méridionale, paraît, selon les expériences du docteur Maccary, produire des accidens plus dangereux, mais qui cependant ne sont pas mortels. Il est jaunâtre, ou roussâtre; sa queue est un peu plus longue que le corps, avec des lignes élevées et finement crénelées; il a vingt-huit dents et au-delà à chaque peigne.

Le seul remède dont l'efficacité soit prouvée, pour arrêter les effets de la piqûre des scorpions, est l'alcali volatil; on élargit la plaie au point de la faire un peu saigner; on y épanche une goutte de cette liqueur, et on applique dessus une compresse qui en est imbibée. Si l'enflure fait des progrès, on en boit deux ou trois gouttes répandues dans un verre d'eau, et l'on continue ce régime pendant quelques jours.

Si l'on aperçoit, dans une habitation, que les scorpions se multiplient au point de devenir à craindre, il est assez facile de les dé-

truire ; pour cela, on se procure des pots à fonds larges et plats, en terre cuite, mais non vernissés ; on les remplit d'eau, et on les place dans un endroit que ces insectes fréquentent ; il faut avoir la précaution de glisser sous un des côtés du fond une petite pierre, ou un autre corps, afin de laisser un vide assez grand pour que le scorpion puisse se glisser dessous. Ces animaux, attirés par la fraîcheur de l'eau, viennent s'y cacher ; chaque matin on lève les pots et l'on écrase ceux que l'on trouve dessous.

De la Tarentule.

Cette araignée (*aranea tarentula* de Linnée) appartient au genre lycose de Latreille, section des arachnides pulmonaires. Elle est longue d'un peu moins d'un pouce ; le dessous de son abdomen est très noir, bordé de rouge tout autour. Elle habite le midi de la France. Celle que l'on trouve dans les environs de Tarente, en Italie, est un peu plus grande, et diffère de la nôtre par ses couleurs ; le dessous de son abdomen est rouge, traversé dans son milieu par une bande noire. Cette espèce est célèbre dans l'opinion du

peuple, par les effets singuliers de sa morsure, qui, dit-on, fait mourir dans des accès de démence et de rire. On prétend que le seul remède par lequel on puisse guérir les malades, est la musique. On débute par jouer un air dans un mouvement grave ; puis, peu à peu, dans un mouvement plus vif ; et enfin on passe à un air de danse. Le malade commence par écouter ; il bat la mesure, il gesticule en suivant les intonations du musicien, puis se met à danser avec une grande vivacité, jusqu'à ce qu'il tombe par terre épuisé de lassitude et de sueur. Trois ou quatre cérémonies pareilles le guérissent radicalement. Même avant que l'observation ait assuré que la piqûre de la tarentule est sans aucun danger, les personnes éclairées pensaient déjà qu'il était plus nécessaire de combattre les terreurs de l'imagination que les prétendus effets de ce venin. Le tarentisme est une maladie toute d'imagination, tenant de bien près à la folie ; on peut la comparer à la lycanthropie qui fait que de certains hommes se croient changés en loup, et à d'autres monomanies du même genre.

C'est ici la place de réfuter une opinion généralement répandue parmi les classes même

instruites de la société. On a généralement pour les araignées une horreur mal fondée ; on les croit venimeuses, soit par leur piqûre, soit par leur simple attouchement, et l'on se trompe, elles ne sont pas plus dangereuses, au moins en Europe, que les autres insectes qui peuplent nos maisons, et dont elles nous débarrassent. Il y a plus, quelques personnes les mangent avec assez de plaisir sans en avoir jamais éprouvé le moindre inconvénient. Le célèbre astronome Delalande avait cette habitude.

Des Araignées-loups.

A cette classe d'arachnides pulmonaires appartiennent plusieurs araignées sauteuses et coureuses, qui ne filent pas de toiles, vivent sur la terre, et attaquent plusieurs jeunes semis quand elles sont très multipliées, ce qui arrive assez souvent. Elles s'attachent assez particulièrement à ceux de carottes, dont elles piquent la tigelle pour en pomper les sucs ; la plante desséchée se fane et meurt avant d'avoir pu se développer.

Comme ces petits animaux craignent beaucoup l'humidité, on peut les écarter des semis,

en donnant chaque jour des arrosemens avec de l'eau, dans laquelle on a mis un peu de suie en décoction. Ces arrosemens ne doivent se faire que par un temps sec et chaud. Lorsque les jeunes plantes ont poussé deux ou trois feuilles, elles sont hors de danger.

Des Mites.

Ces animaux sont très petits, et quelques uns même ne peuvent se voir qu'au microscope; on en trouve partout, sous les pierres, sur les végétaux, dans la terre et dans les eaux. Ils abondent sur les provisions de bouche, sur la viande desséchée, le vieux fromage sec, etc. Ceux dont nous nous occuperons ici vivent en parasites dans la chair de divers animaux, et les affaiblissent beaucoup par leur excessive multiplication.

On attribue même à quelques espèces, dit M. Latreille, l'origine de certaines maladies, et particulièrement de la gale. Il paraît résulter des expériences du docteur Galley, que les mites de la gale humaine, mises sur le corps d'une personne saine, lui inoculent le virus de cette maladie. Les mites pullulent prodigieusement, et sont très difficiles à dé-

truire; cependant, on les prévient assez aisément.

Les mites qui s'attachent aux volailles, et principalement aux pigeons, leur font beaucoup de mal; aussi doit-on porter ses soins à les éviter. Il ne s'agit pour cela que de nettoyer très souvent le logement de ces animaux, d'en retirer la fiente journellement, et de leur donner très souvent de la paille fraîche pour faire leurs nids, avec la précaution de retirer celle dont ils se sont déjà servis. Les nids eux-mêmes méritent l'attention de l'économiste, ils ne doivent point être en osier ni en planche, comme on a trop souvent la malheureuse habitude de les construire, mais en terre cuite ou en plâtre. Lorsque des oiseaux de basse-cour sont tourmentés par les mites, il ne suffit pas seulement des précautions que nous venons d'indiquer, il faut encore tenir constamment à leur portée de l'eau fraîche dans laquelle ils puissent se baigner, et du sable sec et fin sur lequel ils aiment à se rouler.

Des Tiques.

Ces animaux appartiennent, comme les mites, à la section des arachnides trachéennes;

leur corps est revêtu d'une peau coriace, ou a du moins en devant une plaque écailleuse; il est très plat; mais lorsqu'ils se sont gorgés du sang des animaux sur lesquels ils vivent en parasites, il acquiert un très grand volume et une forme vésiculeuse.

Les tiques ou ixodes habitent les bois les plus fourrés, s'accrochent aux végétaux peu élevés, et restent suspendus par les deux pieds antérieurs, jusqu'à ce qu'un chien, un bœuf, un cheval, ou un autre quadrupède mammifère, vienne à passer à leur portée; alors, ils se laissent tomber sur lui, enfoncent leur suçoir dans sa peau jusqu'au vif, et s'y cramponnent tellement, qu'on ne peut les en arracher qu'avec force, et en enlevant la portion de la chair qu'ils ont saisie. Leur multiplication sur un cheval, un bœuf, ou un chien, est quelquefois si grande, que ces animaux en périssent d'épuisement.

L'ixode ricin (*acarus ricinus* de Linnée), que les chasseurs nomment vulgairement louvette, s'attache principalement aux chiens. Il est d'un rouge de sang foncé, avec la plaque écailleuse antérieure plus foncée; les côtés de son corps sont rebordés et un peu poilus.

L'ixode rétieulée (*acarus reticulatus* de Latreille) attaque les bœufs et les ehevaux ; il est cendré , avee des petites taehes et des petites lignes angulaires d'un brun rougeâtre ; les bords de son ventre sont striés.

Lorsqu'un animal n'a que quelques tiques sur le corps , on peut se contenter d'en faire la reeherehe exaete à travers le poil , et de les arracher ; mais lorsqu'il y en a une grande quantité , ce remède devient trop douloureux , et pourrait oceasionner des aceidens funestes ; on prend alors un peu d'essenee de térébenthine , ou simplement de l'huile dans laquelle on a broyé un peu de tabae , on en met une goutte au bout d'un pineeau , et l'on en impreigne le eorps de ees tiques : elles ne tardent pas à périr et à tomber toutes seules.

Des Leptes.

Ce petit animal appartient à la même seetion que les précédens ; il est extrêmement petit , et éehapperait à l'œil si sa belle eouleur rouge ne le faisait apercevoir sur la peau. Il est eonnu par les naturalistes sous le nom de lepte automnale (*leptus autumnalis* de La-

treille), et généralement sous les noms vulgaires de rouget, de bête rouge, et de mite rouge. Cette espèce est très commune en automne sur les plantes graminées, les haricots, et autres végétaux. Elle grimpe sur les passans, s'insinue dans la peau, à la racine des poils, et occasionne des démangeaisons aussi insupportables que celles produites par la gale. Il est un moyen fort simple de s'en débarrasser, c'est de se laver le corps avec de l'eau et du vinaigre.

SECTION II.

DES INSECTES PROPREMENT DITS.

Des Jules.

Ce sont des animaux qui ont le corps cylindrique et fort long, imitant un peu celui d'un ver de terre, ou plutôt, d'un petit serpent. Il est composé d'un grand nombre d'anneaux crustacés, ne formant aucune saillie en forme d'arête ou de bord tranchant sur les côtés. Dans le repos, ils roulent leur corps en spirale, absolument comme un serpent.

Les grandes espèces vivent sur la terre, sous les pierres, dans les lieux sablonneux et

les bois ; elles font peu de dégât. Les petites espèces se nourrissent de fruits, de racines, ou de feuilles de plantes potagères : une espèce surtout fait beaucoup de dégâts dans les semis de haricots ; dès que le grain commence à germer, elle le perce, se loge dedans, le ronge, et n'en sort que quand elle l'a détruit, pour en ronger un autre.

Pour préserver les haricots de ces insectes très pernicieux, il ne s'agit, avant de les semer, que de les tremper pendant quarante heures dans une forte décoction de suie ; si, malgré cela, on s'apercevait qu'ils fussent attaqués, on arroserait avec une décoction de noyer, à laquelle on ajouterait un peu de sel. Les jules appartiennent à l'ordre des insectes myriapodes, famille des chilognathes de Latreille.

Des Scolopendres.

Elles diffèrent des jules par leurs antennes plus grêles vers leur extrémité, par leur corps déprimé et membraneux, dont chaque anneau est recouvert par une plaque coriace ou cartilagineuse ; par leurs pieds beaucoup plus longs, dont la dernière paire est ordinairement

rejetée en arrière et s'allonge en forme de queue. Elles ont, sous la tête, deux espèces de petits bras, terminés par un fort crochet, qui est percé, sous son extrémité, d'un trou pour la sortie d'une liqueur vénéneuse ; aussi sont-elles très redoutées dans les pays chauds. Nous en avons dans le midi de la France une espèce assez grande, et dont la piqûre est au moins aussi venimeuse que celle de notre scorpion : elle est carnassière, court très vite, fuit la lumière, et se cache sous les pierres, les vieilles poutres, les écorces d'arbre, dans la terre, le fumier, etc. On traite sa piqûre de la même manière que nous l'avons dit pour celle du scorpion, c'est-à-dire par l'alcali volatil.

Des Pous.

Ce sont des insectes parasites qui vivent sur l'homme et sur les animaux. Leur corps est aplati, presque transparent, divisé en onze ou douze segmens distincts, dont trois pour le tronc, portant chacun une paire de pieds Ceux-ci sont courts, et terminés par un ongle très fort, ou par deux crochets dirigés l'un vers l'autre. Au moyen de ces espèces d'armes,

ils s'accrochent aisément aux poils ou aux plumes des animaux, dont ils sucent le sang. Ces insectes incommodes, résultant chez l'homme de la malpropreté, offrent presque autant d'espèces qu'il y a d'animaux mammifères et d'oiseaux. Chacune d'elles ne vit que sur l'animal qu'elle semble être née pour tourmenter, et ne se rencontre jamais sur d'autres. Cependant, quelques animaux, et l'homme, en nourrissent plusieurs espèces. Les pous mâles sont armés d'un aiguillon caché dans leur anus, et avec lequel, pensent quelques naturalistes, ils causent de vives démangeaisons. Les femelles pondent un assez grand nombre d'œufs, cinquante au moins, nommés *lentes*, qu'elles placent sur les cheveux, les poils, les plumes ou les habits. Au bout de six jours, ils éclosent, et huit ou dix jours après les petits sont en état d'engendrer. Si, d'après ces données, on s'avise de faire un calcul, on sera effrayé du nombre prodigieux qui pourra naître sur la tête d'un individu que l'on négligera de tenir propre, sous le sot prétexte que ces insectes dégoûtans entretiennent la santé des enfans; car, tel est le ridicule préjugé de certaines personnes. Lorsque les pous se sont,

pour ainsi dire, ancrés pendant fort long-temps sur quelqu'un, ils finissent par ne plus pouvoir être détruits, et ils occasionnent la maladie nommée *pédiculaire* ou *phthiriase*. L'histoire nous offre pour exemple des gens atteints de ce mal repoussant, de grands personnages, et même des rois.

L'homme nourrit trois espèces de pous : 1°. Le pou humain du corps (*pediculus humanus corporis* de Latreille) ; il est d'un blanc sans tache ni raie, plus gros et moins annelé que le pou de tête ; c'est cette espèce qui occasionne la maladie pédiculaire ; 2°. le pou humain de la tête (*pediculus cervicalis* de Latreille) ; il est d'un cendré un peu foncé, plus petit, la peau plus coriace ; les anneaux de son corps sont profondément divisés, et bordés de chaque côté, ainsi que le corselet, d'une raie coupée noire ou d'un brun obscur ; 3°. le pou du pubis (*pediculus pubis* de Latreille) ; celui-ci est connu sous un nom que l'usage a rendu malhonnête à prononcer. Il est de même grosseur que le précédent, plus large, moins allongé, à corselet très petit, et paroissant confondu avec l'abdomen, ce dernier ayant deux crénelures plus saillantes

que les autres ; il habite les poils du pubis de l'homme, les aisselles et les cils.

Les pous de tête n'attaquent guère que les enfans, sur lesquels ils multiplient beaucoup. Le meilleur moyen de les détruire, est de tenir la tête des enfans dans une extrême propreté, de la leur laver quelquefois pendant la belle saison, et de les peigner tous les jours. Le moins que l'on pourra, on emploiera les préparations indiquées par les charlatans pour faire disparaître ces insectes, il entre toujours du mercure dans leurs drogues quand elles sont efficaces, et l'emploi de ce minéral peut avoir des suites funestes, quand il n'est pas fait avec discernement.

Cependant, si, malgré tous les soins, ces animaux continuaient à se multiplier, il faudrait employer quelques procédés. Dans le cas où la tête serait entamée, il ne faudrait pas hésiter à entièrement couper la chevelure, et alors il serait facile de les voir et de les enlever. Dans le cas où le cuir chevelu serait resté intact, on prendrait de l'huile d'olive, et on en imprégnerait entièrement la chevelure ; on laisserait l'enfant pendant trois ou quatre heures dans cet état, temps suffisant pour

faire périr la vermine; on lui laverait ensuite la tête avec du savon et de l'eau, pour enlever l'huile, et on lui frotterait les cheveux avec un linge, jusqu'à ce qu'ils fussent secs; on y passerait ensuite un peigne fin pour enlever les lentes et les pous morts.

Dans quelques provinces on emploie un autre procédé qui paraît assez efficace, et dont les résultats n'offrent rien de dangereux. On va ramasser dans les prés cette fleur rose, ressemblant assez à celle du crocus ou du safran, et connue sous le nom de colchique d'automne; elle n'a ni tige ni feuilles et ne paraît qu'en automne. On pile ces fleurs dans un mortier, et on en extrait le jus dont on frotte la tête des enfans. Mais, nous le répétons, le seul vrai préservatif contre les pous, c'est la propreté.

Le pou de corps n'attaque guère que les malheureux qui n'ont pas la faculté de changer de linge, et qui couchent dans des lieux infectés par ces insectes. Avec de la propreté et du linge blanc on n'est jamais dans le cas d'en être attaqué.

Le pou du pubis n'incommode guère que les gens abandonnés au libertinage, et qui fré-

quentent de mauvais lieux; cependant, il peut arriver qu'en couchant dans des auberges ou qu'en se déshabillant dans des cabinets de bains, qu'en s'asseyant sur des latrines publiques, etc., etc., la personne la plus modeste s'en trouve quelquefois infectée. On s'en aperçoit aisément aux cruelles démangeaisons que l'on ressent, et qui feraient croire à l'existence de la gale si elles n'étaient locales. Il faut aussitôt faire, sur les parties qui en sont infectées, une légère friction avec cet onguent mercuriel connu en pharmacie sous le nom d'onguent gris.

Il est composé d'un gros de mercure, trituré dans un mortier de verre avec une once de saindoux. Un quart-d'heure après la friction, on se lave avec de l'eau de savon, afin d'enlever le corps graisseux, et les animaux sont détruits.

Les chiens, et particulièrement l'espèce du barbet, sont sujets à une espèce de pous qui les fait beaucoup souffrir. Comme il serait très difficile de les en délivrer au moyen du peigne, on emploie un autre procédé: on fait une forte décoction de tabac, et on les en lave de manière à être sûr que la liqueur a pénétré jusque sur la peau de l'animal; trois ou quatre

heures après on le lave avec de l'eau fraîche, et ces animaux ne reparaissent plus. Une eau de savon très forte, dans laquelle on mélange un peu de mercure sublimé, à raison de vingt ou trente grains par pinte, est encore un remède infaillible.

Des Ricins.

Ils appartiennent à un genre très voisin de celui des poux, dont ils diffèrent cependant par leurs tarses articulés, par leur bouche composée de deux lèvres et de deux mandibules en crochet. Tous vivent sur les oiseaux, à l'exception d'une seule espèce qu'on trouve sur le chien; on la fait passer de la même manière que le pou.

De la Puce.

Cet insecte et ses congénères, forment l'ordre des insectes suceurs. Sa bouche consiste en un suçoir de deux pièces, renfermé entre deux lames articulées, formant, réunies, une trompe ou un bec, dont la base est recouverte par deux écailles; son corps est ovale, comprimé, revêtu d'une peau assez ferme, et divisé en douze segmens; ses pieds sont forts.

épineux, et les derniers, munis de hanches et de cuisses très grandes, sont propres pour le saut.

« La femelle, dit M. Latreille, pont une douzaine d'œufs blancs et visqueux, il en sort de petites larves sans pieds, très allongées, semblables à de petits vers, très vives, se roulant en cercle ou en spirale, serpentant dans leur marche; d'abord blanches, et ensuite rougeâtres. Leur corps est composé d'une tête écailleuse, sans yeux, portant de très petites antennes, et de treize segmens, ayant de petites touffes de poil, avec deux espèces de crochets au bout du dernier. Leur bouche offre quelques petites pièces mobiles dont ces larves font usage pour se pousser en avant. Après avoir demeuré une douzaine de jours sous cette forme, les larves se renferment dans une petite coque soyeuse, où elles deviennent nymphes, et dont elles sortent en état parfait au bout d'un espace de temps de la même durée. »

La puce commune (*pulex irritans* de Linnée), se nourrit du sang de l'homme, du chien et du chat; elle attaque plus particulièrement les femmes, sans doute parce qu'elles

ont la peau plus délicate et par conséquent plus facile à percer. C'est encore un de ces animaux qui viennent à la suite de la malpropreté; souvent aussi les chiens et les chats les apportent dans les appartemens et sur les personnes. Pour s'en délivrer, il ne faut donc pas vivre familièrement avec ces animaux. Il faut balayer très souvent les appartemens, entretenir les draperies de lit et autres dans une propreté sévère, et soi-même changer de linge le plus souvent possible. Dans les appartemens dont le parquet n'est pas ciré, il faut arroser trois ou quatre fois par jour avec de l'eau dans laquelle on a versé quelques gouttes de vinaigre. Le voisinage des pigeonniers amène beaucoup de puces, parce que leurs larves se plaisent particulièrement dans le nid des pigeons; elles s'attachent au cou de leurs petits, et les sucent au point de devenir toutes rouges.

On délivre les chiens de leurs puces de la même manière que nous l'avons dit pour les pous et les ricins.

Des Dermestes.

Ils appartiennent à l'ordre des coléoptères,

famille des clavicornes; ces insectes rongeurs ont les mandibules courtes, épaisses, dentelées sous leur extrémité. Ils s'en servent à couper, à ronger toutes les matières animales. Leur corps est épais, ovalaire, convexe et arrondi en dessus; leur tête, petite et inclinée, porte deux antennes seulement un peu plus longues qu'elle, et terminées par une grande massue de trois articles; leur corselet est un peu plus large, et un peu sinué postérieurement; leurs élytres sont inclinées sur les côtés et légèrement rebordées.

Deux espèces habitent nos maisons et font un grand ravage dans les pelleteries et les laines.

Le dermeste du lard (*dermestes lardarius* de Linnée), est noir, avec la base des élytres cendrée et ponctuée de noir. Sa larve, aussi dangereuse que lui, est allongée, diminuant insensiblement de grosseur de devant en arrière, d'un brun marron en dessus, blanche en dessous, garnie de longs poils, avec deux espèces de cornes écailleuses sur le dernier anneau.

Le dermeste des pelleteries (*dermestes pellio* de Linnée), est plus petit, d'un beau noir,

avec trois points blancs sur le corselet, et un de la même couleur sur chaque élytre, formés par un duvet. La larve est très allongée, d'un brun roussâtre, luisante, garnie de poils roux, et terminée par une queue formée de poils de la même couleur.

Pour soustraire les pelleteries à ces animaux destructeurs, on emploie divers procédés dont nous allons parler. Le principal est de les tenir hermétiquement fermées dans des armoires ou des cartons dans lesquels les insectes ne puissent pas pénétrer. Chaque mois on les en sort, on les secoue, on les expose à l'air pendant vingt-quatre heures, et on les bat avec une baguette. En les remettant dans les armoires, on intercale entre chaque fourrure de l'absinthe, de l'armoise, de l'hyssope et autres plantes aromatiques dont l'odeur fait fuir les insectes. Ces végétaux se placent entre deux feuilles de papier gris sans colle, et on ne doit les employer qu'à moitié secs.

Le camphre est encore un excellent préservatif, mais qui, malheureusement, communique son odeur aux pelleteries; cependant elles la perdent bien vite si on les expose pendant deux ou trois jours au soleil et à l'air. On en-

veloppe les morceaux de camphre dans des petits sachets de toile que l'on intercale de distance en distance dans les fourrures. L'odeur d'essence de térébenthine chasse aussi très aisément ces insectes, on peut donc en imbiber les parois du meuble dans lequel on renferme les pelleteries.

Ils font de grands dégâts dans les collections d'histoire naturelle, mais on leur oppose des préservatifs assez puissans pour les en écarter; comme ceci sort de notre cadre, nous n'en parlerons pas. Les Anglais, pour préserver les peaux des dermestes, emploient une liqueur ainsi préparée : un gros de mercure sublimé, dissout dans l'esprit-de-vin, et mélangé à une pinte d'eau. On soulève le poil avec un peigne, puis on en imbibe sa racine et on laisse sécher.

Les throsques, les anthraines, et quelques autres genres d'insectes, ont les mêmes habitudes et se détruisent de la même manière.

Des Hannetons.

Ce genre de coléoptères appartient à la famille des lamellicornes; tout le monde connaît

ces animaux, aussi nous abstiendrons-nous de les décrire.

Le hanneton ordinaire (*scarabæus melolontha* de Linnée), dans son état parfait, nuit beaucoup aux végétaux et surtout aux arbres dont il dévore en peu de temps les feuilles. Mais c'est surtout sa larve, connue sous le nom de *ver blanc*, *mans*, *ton* ou *turc*, qui fait les dégâts les plus préjudiciables. Elle habite la terre qu'elle fouille avec assez de facilité pour chercher les racines des plantes dont elle se nourrit; elle les coupe près du collet et les fait ainsi périr. Rosiers et autres arbrisseaux, plantes vivaces, annuelles, potagères, rien n'est à l'abri de sa dent meurtrière, et malheureusement on ne s'aperçoit de ses dévastations que lorsqu'il n'est plus guère temps d'y porter remède. Le premier moyen à employer contre ce fléau, c'est de chercher à le prévenir; dans la saison des hannetons, on doit plusieurs fois par jour leur faire la chasse et les écraser. On profite d'un moment de chaleur, pendant lequel ces insectes sont dans un état d'engourdissement; on visite les arbrisseaux des jardins, on les secoue, ainsi que

les arbres, et l'on s'empare aisément des hannetons qui tombent. Dans les pays où ces animaux sont un véritable fléau, l'administration ferait peut-être bien d'encourager ou même d'ordonner des chasses générales, seul moyen qui existerait pour en diminuer le nombre.

On peut essayer de détourner le ver blanc des plantes précieuses en lui offrant une nourriture qui lui plaît davantage; c'est ainsi qu'on peut planter des rangs de fraisiers ou de laitue, pour lesquels ils abandonneront les racines des autres végétaux; chaque jour on visitera ces plantes, et lorsqu'on en verra dont les feuilles commencent à se faner, on fouillera à la racine et l'on sera sûr d'y trouver le mans. Dans les terres fortes on fait des trous avec le plantoir, et l'on comprime la terre au fond le plus qu'on le peut, l'insecte en les traversant tombe dedans et ne peut plus en sortir, on l'y trouve et on le tue.

Des Cantharides.

On s'en sert en médecine à cause de leur propriété vésicante. La cantharide des boutiques (*meloë vesicatorius* de Linnée), est lon-

gue de six à dix lignes, d'un vert doré luisant, avec les antennes assez longues et noires. Elle appartient à l'ordre des coléoptères, famille des trachélides, section des hétéromères ; elle paraît dans nos climats vers le solstice d'été, vole en essaims nombreux, et se pose sur le frêne et le lilas. L'odeur qu'elle exhale la fait de suite découvrir ; on doit se donner de garde de se reposer ou s'endormir sous les arbres qu'elle habite, car son odeur seule suffit pour affecter les voies urinaires, et occasionner quelquefois des pissemens de sang ou des rétentions d'urine. Si un pareil accident arrivait, on devrait employer pour le guérir les tisanes adoucissantes et rafraîchissantes, mêlées à quelques grains de sel de nitre.

Des Charançons.

Sous ce nom nous comprendrons tous les insectes de la famille des coléoptères rhinchophores, section des tétramères, tels que bruches, attelabes, charançons proprement dits, rynchèmes, calandres, etc. Les bruches attaquent principalement les graines des légumineuses, tels que les pois et la lentille. La bruche du pois (*bruchus pisi* de Linnée), est longue de

deux lignes, noire, avec la base des antennes et une partie des pieds, fauves; elle a des points gris sur les élytres et une tache blanchâtre en forme de croix sur l'anus.

Les attelabes ne rongent guère que les feuilles ou les parties les plus tendres des végétaux, qu'ils fatiguent beaucoup. L'attelabe bacchus (*rhinchites bacchus* d'Herbste), est d'un rouge cuivreux, pubescent, avec les antennes et le bout de la trompe noirs; sa larve est vulgairement connue, dans quelques contrées de la France, sous les noms de *lisette* et de *bêche;* elle vit dans les feuilles roulées de la vigne, et dans les années où des circonstances particulières ont favorisé sa multiplication, elle dépouille quelquefois entièrement ce précieux végétal, et fait avorter sa récolte. Le seul moyen qu'on ait à lui opposer est d'étendre la feuille aussitôt qu'on s'aperçoit qu'elle se roule, d'y chercher la larve et de l'écraser sous son doigt. Les charançons se distinguent des autres insectes de cette famille par leurs trompes courtes, leurs antennes près de son extrémité, et par leurs pieds de derrière non propres à sauter; ils attaquent toutes sortes de fruits.

Les lixes ont le corps généralement étroit et allongé. La larve du lixe paraplectique vit dans les tiges du fælandrium, et cause aux chevaux qui mangent cette plante la maladie connue sous le nom de paraplégie. Il est aisé d'empêcher ses pernicieux effets en détruisant la plante lorsqu'on la trouve.

Les rinchennes se font remarquer par la longueur de leurs trompes, vers le milieu de laquelle les antennes sont insérées. Ils s'introduisent particulièrement dans les fruits à noyaux pour en manger l'amande; tel est le rinchenne de la noisette (*rinchœnus nucum* de Fabricius).

Les calandres ont les antennes coudées, et le huitième et le dernier article forment une masse presque globuleuse ou triangulaire; le premier est inséré à la base de la trompe. On ne connaît que trop en France la calandre du blé (*curculio granarius* de Linnée). Elle est brune, allongée; son corselet, ponctué, est aussi long que les élytres; sa larve, vulgairement connue sous le nom de charançon, fait de grands dégâts dans les magasins à blé.

C'est vainement que l'on chercherait des moyens pour détruire les charançons qui atta-

quent toutes les espèces de fruits. Ces animaux vivant disséminés, et étant pour la plupart fort petits, échapperont toujours aux recherches qu'on pourra en faire; mais si l'art est impuissant pour arriver à leur destruction, la nature y a pourvu : ce sont les oiseaux, particulièrement ceux que l'on appelle becs-fins, qu'elle a chargés du soin d'en diminuer le nombre. Malheureusement les lois sur la chasse ne sont pas assez sévères, et le fusil, les filets, les piéges de toutes sortes finiront par détruire ces espèces, aussi utiles qu'agréables par la vie qu'elles répandent dans nos bocages. Il serait à désirer qu'une administration sévère défendît sous des peines graves de tuer les hirondelles, les bergeronnettes, les fauvettes, traquets, pouillots, etc., etc., tous oiseaux qui rendent de grands services à l'agriculture.

Quant à la calandre du blé, on a essayé mille moyens de la détruire dans les greniers à grain; mais, nous devons l'avouer, jusqu'à présent tous ont été insuffisans. Le plus simple de tous paraît avoir le succès le moins équivoque : il consiste à remuer le blé avec la pelle le plus souvent possible. Ces animaux, continuellement dérangés, finissent par abandonner les

greniers où eette méthode est employée; quelques personnes essaient de ehasser les calandres en mêlant à leurs grains des plantes aromatiques, telles par exemple que la sauge; d'autres font brûler de la eorne, du vinaigre, des résines, etc. Dans quelques pays on reeouvre les tas de blé avee des branches et du feuillage de pin, de sapin et d'autres arbres résineux; on a aussi quelquefois employé des ventilateurs pour maintenir la température des greniers à un degré de ehaleur au-dessous de la température qui est néeessaire au développement de ees inseetes. Le 20 mai 1826, M. Pairraudeau, naturaliste, a lu à la Soeiété philomatique de Paris, un mémoire sur un moyen très simple de soustraire les blés à la dévastation des eharançons. Il eonsiste, quand on s'apereoit que le blé eontenu dans un grenier est attaqué par ees insectes, à étendre sur les tas des toisons de laine qui ne sont pas débarrassées de leurs suints; on les y laisse trois ou quatre jours, au bout desquels on vient les relever; elles sont alors entièrement eouvertes de charançons morts, qu'on fait tomber en les seeouant légèrement; on les replace de nouveau pour le même laps de temps,

et après avoir répété quatre ou cinq fois cette petite opération, qui ne demande pas plus de quinze ou vingt jours, on peut être assuré qu'il ne reste plus de charançons.

Des Criocères.

Ces insectes appartiennent à l'ordre des coléoptères, section des tétramères, famille des eupodes. Ces petits insectes ont les cuisses presque égales, les antennes en majeure partie grenues, et les yeux échancrés; ils produisent un petit bruit aigu en frottant leur corselet contre leur sternum. En état parfait, ils font peu de mal, mais leurs larves vivent sur les liliacées, les asperges, etc., dont elles rongent entièrement les feuilles. On les reconnaît aisément à leurs six pates écailleuses, à leur corps mou, court et renflé, qu'elles garantissent de l'action du soleil et de l'intempérie de l'air en le recouvrant de leurs excrémens; à cet effet, leur anus est situé en dessus.

La criocère de l'asperge (*chrysomela asparagi* de Linnée) a sur les étuis une croix d'un noir bleuâtre, sur un fond jaunâtre ou blanc.

La criocère du lis (*chrysomela merdigera* de Linnée) est longue de trois lignes, noire,

avec le corselet et les élytres d'un beau rouge ; ces dernières sont striées. Cet insecte est fort désagréable en ce qu'il attaque le lis blanc aussitôt qu'il commence à se développer, et qu'il en dévore entièrement les feuilles avant la fleuraison.

On détruit aisément les larves des criocères. Pour cela, on met infuser dans un arrosoir d'eau deux onces de tabac, deux ou trois poignées de suie, auxquelles on ajoute une poignée de sel ; il suffit de laver deux ou trois fois les feuilles avec cette composition, ou simplement de les en arroser, pour faire périr les criocères qui s'y trouvent, et empêcher qu'il n'en vienne d'autres.

Des Altises.

Les jardiniers donnent vulgairement le nom de tiquet à ces insectes coléoptères, tétramères, appartenant à la famille des cycliques. Une espèce, l'altise potagère (*chrysomela oleracea* de Linnée), est longue d'une ligne et demie à deux lignes, ovale, allongée, verte ou bleuâtre, avec une impression transverse sur le corselet ; ses étuis sont finement pointillés. On en trouve encore dans les jardins une ou deux autres

espèces beaucoup plus petites. Ces insectes vivent sur les plantes de la famille des crucifères, et dans de certaines années font un tel dégât, qu'ils détruisent entièrement les semis de raves et radis, de choux, navets, etc.; on les y trouve par centaines sur chaque plante, et dès qu'on veut les approcher, ils sautent avec beaucoup de vivacité, se dispersent et disparaissent, ce qui empêche de pouvoir les saisir pour les détruire.

On vient à bout de les écarter des semis, en arrosant avec des décoctions de plantes âcres, telles que le tabac, les feuilles de noyer et de sureau; on peut encore les détruire en arrosant avec de l'eau de lessive, de potasse, ou avec une décoction de suie. On emploie avec avantage une eau préparée, de l'invention de M. Tatin, et dont nous allons donner la composition. Prenez :

Savon noir.	2 liv.	$\frac{1}{2}$
Fleur de soufre.	2 »	$\frac{1}{2}$
Champignons des bois ou de couche.	2 »	»

On met dans un tonneau trente pintes d'eau dans laquelle on délaie le savon noir, et on jette les champignons après les avoir légèrement écrasés; on enveloppe le soufre

dans un petit sac de toile claire, que l'on place au fond d'un chaudron dans lequel on verse trente pintes d'eau; on met sur le feu, et on fait bouillir pendant vingt minutes avec la précaution de remuer constamment, et d'appuyer de temps en temps un bâton sur le sac de soufre, afin d'en imprégner l'eau. Lorsqu'on voit qu'elle a pris couleur, on jette cette eau dans celle qui est déjà dans le tonneau, et on laisse fermenter le tout jusqu'à ce que la composition ait pris une odeur fétide; ce n'est qu'alors que l'on peut s'en servir avec tous ses avantages, et plus elle est vieille, meilleure elle est; comme cette composition n'est pas très coûteuse, on peut en bassiner tous les jeunes semis, et par son moyen en éloigner non seulement les altises, mais encore tous les insectes malfaisans.

Des Forficules ou Perce-oreilles.

Ces insectes appartiennent à l'ordre des orthoptères, famille des coureurs. Leurs pieds postérieurs ne sont propres qu'à la marche et non à sauter; leurs ailes sont plissées en éventail, et repliées en travers sur des élytres crustacées, très courtes et à suture droite;

leur corps est linéaire, terminé par deux grandes pièces écailleuses, mobiles, formant une pince à son extrémité postérieure. On les trouve très communément dans les lieux frais et humides, rassemblés en troupe assez nombreuse sous les pierres et les écorces d'arbre. Ils sont très voraces, et font un grand préjudice aux fruits de nos jardins. Ils ont pris le nom de perce-oreilles de ce que l'on croyait autrefois qu'ils s'introduisaient dans les oreilles des gens endormis.

Mais c'est surtout les amateurs d'œillets que ces animaux désolent; ils grimpent après les tiges de ces charmantes fleurs, rongent et détruisent le bouton avant son épanouissement, et détruisent ainsi dans un instant les espérances les plus flatteuses. Nous en avons deux espèces également funestes pour les jardiniers.

Le grand perce-oreille (*forficula auricularia* de Linnée), est long d'un demi-pouce, brun avec la tête rousse, les bords du corselet grisâtres et les pieds d'un jaune d'ocre; ses antennes ont quatorze articles.

Le petit perce-oreille (*forficula minor* de Linnée) est de deux tiers plus petit, brun, à

tête et corselet noirs, à pates jaunes ; ses antennes ont onze articles.

On doit faire la recherche de ces animaux sous les pierres, les vieilles écorces, les bois pourris et autres lieux ; comme ils vivent en troupe on vient aisément à bout d'en détruire un très grand nombre. Les amateurs qui cultivent des collections d'œillets, placent au bout des baguettes qui soutiennent leur tige des ergots de mouton, de cochon, ou de veau. A la pointe du jour les perce-oreilles se retirent dans ces morceaux de corne ; tous les matins on les y trouve, et on les écrase avec facilité.

De la Courtillère.

Elle appartient à l'ordre des orthoptères, famille des sauteurs. Elle est remarquable par ses jambes antérieures terminées par des tarses plats et dentés, en forme de mains, propres à scier et à fouir. La courtillère commune (*gryllus grillo-talpa* de Linnée) est longue d'un pouce et demi, brune en dessus, d'un jaune roussâtre en dessous. Elle a quatre dents aux jambes antérieures, et ses ailes sont une fois plus longues que ses élytres.

« La femelle, dit M. Latreille, se creuse, en

« juin ou en juillet, à la profondeur d'environ « un demi-pied, une cavité souterraine arron- « die, et lisse à l'intérieur, où elle dépose deux « à quatre centaines d'œufs. Ce nid, avec la « galerie qui y conduit, ressemble à une bou- « teille dont le cou est courbé; ses petits vivent « quelque temps en société.....

« Cette espèce, ajoute-t-il, trop connue par « les dégâts qu'elle fait dans nos jardins et les « champs cultivés, vit dans la terre, où ses « deux pieds antérieurs, qui agissent comme « une scie et comme une pelle, et à la ma- « nière de ceux des taupes, lui fraient un che- « min; elle coupe ou détache les racines des « plantes, mais moins pour s'en nourrir que « pour se faire un passage, car elle vit, à ce « qu'il paraît, d'insectes ou de vers. » Elle fait des ravages considérables dans les semis, outre que les trous qu'elle creuse en tous sens détournent l'eau des arrosemens.

Le jardinier doit donc employer tous ses soins pour se défaire de cet hôte incommode; on a pour cela plusieurs procédés que nous allons mentionner.

Lorsque les courtillères sont dans un terrain fort et qu'elles sont peu nombreuses, on se con-

tente de jeter de l'eau dans leurs trous avec quelques gouttes d'huile. Lorsqu'elles se sentent inondées, elles en sortent, s'imprègnent de l'huile qui surnage, et périssent sur-le-champ ; dans les terres légères et dans les terreaux, cette méthode serait inutile, parce que l'eau filtrerait à travers les parois des trous, et n'arriverait pas jusqu'au fond. Lorsqu'elles se sont réunies en grande quantité dans une couche où la chaleur du fumier et les insectes les ont attirées, on peut encore employer ce moyen, mais avec quelques modifications. On défait la couche et on enlève le terreau et le fumier ; les courtillères effrayées s'enfoncent dans des trous qu'elles ont pratiqués en terre au fond de la couche ; on enlève proprement une légère surface de cette terre, afin de découvrir leurs galeries, on y jette un arrosoir d'eau sur laquelle on a préalablement répandu un verre d'huile, ce qui les fait périr comme nous l'avons dit plus haut.

Mais lorsque ces insectes sont très multipliés dans un jardin, ces méthodes deviennent insuffisantes, et il faut avoir recours à d'autres procédés. En automne, un mois avant que les froids se fassent sentir, on fait, dans cha-

que carré, deux ou trois trous de trois pieds de diamètre sur autant de profondeur; on les remplit de fumier chaud jusqu'à six pouces du bord, et on les recouvre de terre. Aux premières approches des gelées les courtillères s'y rassemblent en grand nombre et s'y engourdissent; quand la terre est profondément gelée, on découvre le fumier, on le sort du trou, on cherche avec soin et on écrase toutes celles que l'on y trouve.

Une autre méthode est encore employée avec assez d'avantage par d'autres jardiniers; ils font construire des caisses de sapin de dix-huit pouces de largeur, d'autant de profondeur, sur une longueur indéterminée; on la remplit de fumier chaud, et on l'enfonce dans la terre de manière à l'en recouvrir de cinq à six pouces. Tous les quinze jours on la relève, après avoir préalablement battu la terre du dessus pour forcer les courtillères à se retirer dans le fond; on les y cherche, on les y tue et on replace la caisse.

On a enfin un dernier moyen qui est utile non seulement pour détruire les courtillères, mais encore tous les insectes et les reptiles qui désolent nos jardins. Dans une plate-bande

le long d'un mur, on enterre des pots vernissés ou des cloehes de verre renversées, dc manière à ee que les bords du vase se trouvent à un ou deux pouees au-dessous du niveau du sol; on verse dans le fond trois ou quatre pouces d'eau, les inseetes, les erapauds et même les souris et les mulots, en se promenant pendant la nuit, tombent dans le vase, ne peuvent pas grimper contre les parois et s'y noient.

Des Sauterelles.

Une seule espèee est dangereuse pour les réeoltes, e'est le eriquet de passage (*gryllus migratorius* de Linnée). Cet insecte appartient à l'ordre des orthoptères, famille des sauterelles, genre criquet; il est long de deux pouees et demi, ordinairement vert avec des taehes obscures; ses mandibules sont noires et ses élytres d'un brun clair tacheté de noir; il a une erête peu élevée sur le corselet. Ces criquets se réunissent quelquefois en bandes si eonsidérables qu'il serait impossible d'en calculer approximativement le nombre; ils voyagent dans les airs, et paraissent comme un nuage épais qui obseurcit les rayons du soleil.

Partout où se posent ces armées formidables, la campagne la plus riante se trouve tout à coup métamorphosée en un désert stérile dépouillé de sa verdure. Lorsqu'une pluie froide les fait périr, l'effroyable quantité de leurs cadavres qui pourrissent sur la terre, empoisonne l'air et peut occasionner des maladies pestilentielles.

Heureusement ce fléau, qui désole quelquefois le midi de la France, ne se fait sentir que de loin en loin, quelquefois tous les vingt ou trente ans. Peut-être avec un peu d'attention pourrait-on le prévenir. Il s'annonce toujours deux ou trois ans d'avance par une multiplication extraordinaire de criquets, qui se réunissent sur les pelouses et dans les prairies ; il ne s'agit que de parcourir ces endroits, et de rechercher sur les plantes les œufs de ces animaux : on les y trouve collés, en forme de coque. Ils sont enveloppés d'une matière glutineuse et écumeuse ; ils affectent ordinairement une assez belle couleur de chair. En enlevant ces œufs et les brûlant on arrêterait ce fléau.

Le criquet à ailes bleues (*gryllus cœrulescens* de Linnée), dont les ailes sont d'un bleu assez verdâtre, avec une bande noire, fait

quelquefois des ravages eomme le préeédent, mais beaucoup moins eonsidérables.

Des Punaises.

Elles appartiennent à l'ordre des hémiptères, famille des géoeorises. Nous ne nous oeeuperons iei que d'une seule espèee, la punaise des lits (*cimex lectularius* de Linnée). Cet inseete, trop eonnu, a le eorps très plat, rouge, et les antennes brusquement terminées en forme de soie ; il habite dans les maisons les bois de lits mal joints, les fentes de muraille, sous les tapisseries, ete., ete. La nuit, il sort de sa retraite pour aller sueer le sang des personnes qui dorment, et l'on ne sait que trop tous les désagrémens qui résultent de sa piqûre et de son odeur. On a proposé un grand nombre de moyens pour détruire ees inseetes ; mais, nous devons le dire, sans la plus grande propreté et une extrême vigilanee, aueun n'est d'un sueeès eertain.

On fait faire des elaies en osier, larges de dix-huit pouees, et dont la longueur égale la largeur du lit ; on les plaee dans une position vertieale entre les matelas et la tétière ; ehaque matin, la personne ehargée de faire le

lit, enlève cette claie, la secoue sur le plancher, et écrase les punaises qui s'y sont réfugiées. Lorsqu'un bois de lit en est infecté, on le démonte, on passe chaque pièce à l'eau bouillante, et on y étend un nouveau vernis. Si la qualité du bois ne permet pas de faire cette opération, on prend de l'essence de térébenthine, et on en fait pénétrer avec un pinceau dans toutes les fentes où les punaises peuvent se retirer. L'odeur de la feuille de noyer est, dit-on, un préservatif contre ces animaux; il ne s'agit que de placer de ces feuilles partout où elles habitent pour les forcer à abandonner leurs retraites, et même l'appartement : nous ne garantissons pas ce procédé.

Quand les punaises se sont retirées dans les vieilles boiseries et dans les trous de muraille, voici comment on s'y prend pour les faire périr : on prépare un mastic fait avec de l'ail et du blanc d'Espagne broyé; on y ajoute un peu d'essence de térébenthine, que préalablement on a fait dissoudre dans de l'esprit-de-vin; puis, après avoir introduit un peu de poussière de camphre et d'essence de térébenthine dans les trous, on les mastique et bouche hermétiquement avec cette composition.

Si les décorations d'un appartement permettent d'en arroser les murailles sans inconvénient, on prépare une liqueur ainsi qu'il suit : on fait dissoudre une demi-once d'essence de térébenthine dans de l'esprit-de-vin, on fait de même dissoudre deux gros de sublimé corrosif dans la même liqueur, et enfin une demi-once de camphre ; lorsque ces dissolutions sont parfaites on les mélange dans un vase, et l'on y jette une pinte d'eau distillée ou d'eau de puits, avec la précaution de remuer continuellement, afin que le mélange soit parfait ; il en résulte une liqueur un peu laiteuse, que l'on n'emploie pas avant de l'avoir parfaitement remuée. Avec un très gros pinceau de crin on en passe des couches partout où l'on voit que ces animaux se retirent, cela suffit pour les faire mourir très promptement. Quelques personnes emploient d'autres liqueurs, mais nous pouvons assurer que celle-ci est la meilleure, et peut remplacer avec beaucoup d'avantages toutes les autres compositions.

Des Pucerons.

Ces insectes, de l'ordre des hémiptères, et de

la famille des aphidiens, font un très grand mal aux végétaux. M. Latreille en fait très bien l'histoire, aussi allons-nous le laisser parler.

« Les pucerons proprement dits (*aphis*), « dont les antennes sont plus longues que « le corselet, de sept articles dont le troi- « sième allongé, qui ont les yeux entiers, « et deux cornes ou deux mamelons à l'ex- « trémité postérieure de l'abdomen, vivent « presque tous en société, sur les arbres et « sur les plantes, qu'ils sucent avec leur « trompe. Ils ne sautent point, et marchent « lentement. Les deux cornes que l'on ob- « serve à l'extrémité postérieure de l'abdomen, « dans un grand nombre d'espèces, sont des « tuyaux creux, et d'où s'échappent souvent « des petites gouttes d'une liqueur transpa- « rente, mielleuse, dont les fourmis sont très « friandes. Chaque société offre, au printemps « et en été, des pucerons toujours aptères, « et des demi-nymphes, dont les ailes doivent « se développer; tous ces individus sont des « femelles qui mettent au jour des petits vivans, « sortant à reculons du ventre de leurs mères, « et sans accouplement préalable. Les mâles,

« parmi lesquels on en trouve d'ailés et d'ap-
« tères, ne paraissent qu'à la fin de la belle
« saison, ou en automne. Ils fécondent la der-
« nière génération produite par les individus
« précédens, et consistant en des femelles non
« ailées, qui ont besoin d'accouplement. Après
« avoir eu commerce avec des mâles, elles
« pondent des œufs sur les branches des ar-
« bres, qui y restent tout l'hiver, et d'où sor-
« tent, au printemps suivant, de petits puce-
« rons devant bientôt se multiplier sans le
« concours des mâles.

« L'influence d'une première fécondation
« s'étend ainsi sur plusieurs générations suc-
« cessives. Bonnet, auquel on doit le plus de
« faits sur cet objet, a obtenu, par l'isolement
« des femelles, jusqu'à neuf générations dans
« l'espace de trois mois.

« Les piqûres que font les pucerons aux
« feuilles ou aux jeunes tiges des végétaux,
« font prendre à ces parties différentes formes,
« comme on peut le voir aux nouvelles pousses
« des tilleuls, aux feuilles de groseillers, de
« pommiers, et plus particulièrement à celles
« de l'orme, du peuplier et du pistachier, où
« elles produisent des espèces de vessies ou

« d'excroissances, renfermant dans leur inté-
« rieur des familles de pucerons, et souvent
« une liqueur sucrée assez abondante. La plu-
« part de ces insectes sont couverts d'une ma-
« tière farineuse, ou de filets cotonneux, dis-
« posés quelquefois en faisceaux. »

C'est à ces petits animaux qu'il faut attribuer la cloque qui attaque quelquefois les pêchers et d'autres arbres. La liqueur mielleuse qu'ils déposent sur les feuilles attire les fourmis, ce qui vient encore augmenter le mal.

Pour chasser les pucerons de dessus une plante, on emploie des arrosemens faits avec une décoction de plantes âcres, telles que tabac, feuilles de noyer, sureau, etc. On les éloigne aussi avec de la fleur de soufre, de la suie ou de la cendre, dont on saupoudre les parties qui en sont infestées; mais ces remèdes sont souvent insuffisans, et alors il faut avoir recours à une autre méthode. On fait faire en tôle, en cuivre, ou simplement en fer-blanc, une boîte ovale, de la grosseur d'un œuf de poule; elle s'ouvre dans le milieu de la même manière qu'une boîte à savonnette. A un des bouts de l'ovale est un tuyau long de sept à huit pouces, de la grosseur de celui d'une

pipe, et guère plus ouvert. A l'autre extrémité, est un second tuyau beaucoup plus gros et plus court, qui sert à adapter cette matière au bout d'un soufflet ordinaire de foyer. On remplit la boîte de tabac à fumer; on y met un petit morceau d'amadou embrasée, et on l'adapte au soufflet; cela fait, on dirige le tuyau long et mince sur la partie de la plante où les pucerons sont rassemblés; on fait jouer le soufflet, et le tuyau lance un jet de fumée que l'on dirige à volonté sur les insectes, ce qui les fait périr en deux ou trois minutes. Il faut avoir la précaution de ne pas approcher le tuyau trop près des feuilles, parce que la fumée en sort assez chaude pour les brûler.

Des Cochenilles.

M. Latreille ayant donné des détails précieux sur ces insectes qui appartiennent à l'ordre des hémiptères, et à la famille des gallinsectes, nous allons transcrire ici littéralement ce qu'en dit ce célèbre entomologiste.

« L'écorce de plusieurs de nos arbres paraît
« souvent comme galeuse, à raison d'une
« multitude de petits corps ovales ou arrondis,

« en forme de bouclier ou d'écaille, qui y
« sont fixés, et auxquels on ne découvre pas
« d'abord d'organes extérieurs indiquant un
« insecte. Ce sont néanmoins des animaux de
« cette classe, et du genre des cochenilles. Les
« uns sont des individus femelles, les autres
« des mâles dans leur premier âge, et dont la
« forme est presque la même. Mais il arrive
« une époque où tous ces individus éprouvent
« de singuliers changemens. Ils se fixent alors ;
« les larves des mâles, pour un temps déter-
« miné, celui qui est nécessaire à leurs der-
« nières transformations, et les femelles pour
« toujours. Si on observe celles-ci au prin-
« temps, l'on voit que leur corps acquiert peu
« à peu un grand volume, et qu'il finit par
« ressembler à une gale, tantôt sphérique,
« tantôt en forme de rein, de bateau, etc. La
« peau des unes est unie et très lisse ; celle
« des autres offre des incisions ou des ves-
« tiges des segmens ; c'est dans cet état que
« les femelles s'accouplent, et qu'elles pon-
« dent bientôt après leurs œufs, dont le nom-
« bre est très considérable. Elles les font passer
« entre la peau du ventre, et un duvet co-
« tonneux qui revêt intérieurement la place

« qu'elles occupent. Leur corps se dessèche « ensuite et devient une coque solide qui « couvre ces œufs. D'autres femelles les enve- « loppent d'une matière cotonneuse et très « abondante, qui les garantit. Celles qui sont « sphériques leur forment, de leur corps, une « sorte de boîte. Les jeunes gallinsectes ont « le corps ovale, très aplati, et pourvu des « mêmes organes que celui de la mère. Ils se « répandent sur les feuilles, et gagnent vers « la fin de l'automne, les branches, pour s'y « fixer et passer l'hiver. Les uns, comme les « femelles, se préparent, au retour de la belle « saison, à devenir mères, et les autres, « comme les larves des mâles, se transforment « en nymphes et sous leur propre peau. Ces « nymphes ont les deux pieds antérieurs di- « rigés en avant, et non en sens contraire, « comme le sont leurs autres pieds, et tous « les six dans les autres nymphes. Ayant ac- « quis des ailes, ces mâles sortent à reculons « de l'extrémité postérieure de leur coque, vont « ensuite trouver leurs femelles; ils sont bien « plus petits qu'elles. Leurs parties sexuelles « forment entre ces deux soies, au bout de leur « abdomen, une queue recourbée. Réaumur a

« vu deux petits grains, semblables à des yeux « lisses, à la partie de la tête qui correspond « à la bouche. J'ai distingué, à la tête du « mâle de la cochenille de l'orme, dix petits « corps semblables et deux espèces de balan- « ciers au corselet. Geoffroi dit que les fe- « melles ont, à l'extrémité postérieure du corps, « quatre filets blancs, mais qui ne sortent qu'en « le pressant un peu.

« Les gallinsectes paraissent nuire aux ar- « bres, en occasionnant par leur piqûre une « transpiration trop abondante. Aussi exci- « tent-ils la vigilance de ceux qui cultivent « particulièrement les pêchers, les orangers, « les figuiers et les oliviers. Des espèces s'at- « tachent aux racines des plantes. Quelques- « unes sont précieuses par la belle couleur « qu'elles fournissent à la teinture. D'autres « recherches sur ces insectes pourraient peut- « être nous en faire découvrir qui nous seraient « utiles sous le même rapport. »

Ces cochenilles, vulgairement connues par les jardiniers sous le nom de kermès et de punaises, sont particulièrement dangereuses pour les pêchers et pour les arbres de serre à feuillage persistant, tels que : orangers, figuiers,

de serre chaude, lauriers, etc., etc.; avec beaucoup de propreté, on vient à bout d'en débarrasser ces arbres. En été, pendant un jour chaud, on les sort de la terre; avec une éponge et de l'eau, on lave leurs feuilles et leurs jeunes rameaux, après avoir préalablement écrasé les kermès avec un petit morceau de bois plat. Afin de les approprier mieux, on peut se servir d'une brosse à crins doux, afin de détacher de dessus les rameaux les ordures que ces insectes pourraient y avoir déposées. Quant aux arbres de pleine terre, on les en débarrasse en arrosant leur feuillage avec des décoctions de plantes âcres, comme nous l'avons dit plus haut. Nous ferons observer que, lorsqu'on se sert d'une brosse, on ne doit jamais en faire emploi sur la surface inférieure des feuilles, surtout lorsqu'elle est un peu soyeuse, parce que les poils qui la recouvrent sont des organes de transpiration extrêmement utiles à la végétation, et que le moindre frottement détruirait.

Des Fourmis.

Ces petits animaux sont connus de tout le monde, aussi ne perdrons-nous pas notre

temps ici à en faire la description. Nous nous contenterons de dire que les naturalistes les ont classés dans l'ordre des insectes hyménoptères, famille des hétérogynes. Elles vivent en société, se creusent des habitations dans la terre, au pied des arbres fruitiers, dans les caisses et les pots où l'on cultive les fleurs, etc. Elles n'attaquent pas les racines des arbres, mais elles les déterrent, les imprègnent d'une odeur acide auquel les naturalistes ont donné le nom d'acide formique, les brûlent, et les font périr. Outre qu'en montant sur la tige des arbres elles salissent le feuillage et lui donnent quelquefois la cloque, elles attaquent même les fruits. Elles font aussi du tort aux mouches à miel en pénétrant dans leurs ruches pour s'emparer du miel.

Il est un moyen fort simple d'empêcher les fourmis de s'introduire dans les ruchiers ; il ne s'agit que de placer les ruches sur un banc de bois soutenu par quatre pieds en fer, que l'on pose dans des pierres creusées de manière à pouvoir recevoir une certaine quantité d'eau, qui empêche les insectes de pouvoir grimper contre ces pieds.

Lorsque des fourmis se sont établies dans

un pot ou une caisse à fleur, rien n'est facile comme de les déloger : il faut, pendant huit jours de suite, arroser continuellement la plante de manière à maintenir la terre dans une humidité forte et constante, ce qui les contraint à abandonner leur retraite.

Quand elles se sont logées au pied d'un arbre, la chose devient plus difficile ; on les empêche d'y monter en entourant sa tige d'un anneau de laine en flocon ; on verse dans la fourmilière de l'eau avec un peu d'huile ; on suspend, dans les endroits qu'elles fréquentent, des petites bouteilles d'eau miellée, dans lesquelles elles viennent se noyer ; on bouleverse les fourmilières tous les jours, afin de les contraindre à les abandonner. On peut, quand on fait cette opération, placer sur la fourmilière un vase renversé ; elles y montent, et un quart d'heure après, en retournant le vase, on les brûle ou on les noie. Enfin, loin de détruire, dans les jardins, le carabe doré, vulgairement connu sous le nom de vinaigrier, on l'y multiplie le plus possible, en en apportant de la campagne. Ce petit animal, non seulement détruit les fourmis, mais encore il fait continuellement la chasse aux li-

maces, aux chenilles, et autres insectes malfaisans; il n'attaque jamais les végétaux.

Quelques auteurs ont recommandé d'apporter dans les jardins une fourmilière de la grosse fourmi rouge des bois, qui, disent-ils, dévore et détruit la petite fourmi noire. A supposer que la chose fût pratiquable, nous croyons que le remède serait pire que le mal, et que cette espèce serait beaucoup plus nuisible que celle dont on voudrait se débarrasser. D'ailleurs, nous ne pensons pas qu'on puisse aussi facilement qu'ils le disent former une colonie de fourmi rouge dans un jardin.

Des Guépes.

Elles appartiennent à l'ordre des hyménoptères, section des porte-aiguillons, famille des diploptères. Elles vivent en société dans des nids qu'elles se construisent dans la terre, dans les troncs d'arbres, contre les branches, et qu'elles composent avec une matière analogue au papier gris. Elles forment des rayons à peu près comme les abeilles; elles déposent une larve dans chaque cellule, avec un peu d'une pâtée particulière, destinée à les nourrir

jusqu'à ce qu'elles se soient métamorphosées en insecte parfait.

Les guêpes font d'autant plus de mal dans les jardins qu'elles attaquent les fruits de meilleure qualité, et à mesure qu'ils entrent en maturité. Quelques personnes ont la mauvaise habitude d'enlever de dessus leurs espaliers ces fruits aussitôt qu'ils sont attaqués, d'où il résulte que les guêpes en vont entamer d'autres; si, au contraire, on les laisse sur les arbres, pendant qu'elles acheveront de dévorer ceux-ci, elles négligeront les autres qui auront le temps de parvenir à leur parfaite maturité, et d'être cueillis intacts.

Les guêpes, volant très loin de leur habitation, il est fort difficile de les détruire, ou même d'en diminuer le nombre d'une manière sensible. Cependant, toutes les fois que l'on connaît un guêpier, on ne doit pas négliger de le détruire, ce que l'on fait en y versant de l'eau bouillante pendant la nuit, ou en y introduisant un linge soufré auquel on met le feu : la vapeur les a bientôt étouffées. Quant aux gâteaux qu'on trouve attachés aux branches d'arbres, on les coupe et enlève, et on les

écrase avec les larves qu'ils contiennent. Les guêpes aiment beaucoup le sucre : en faisant un sirop épais, que l'on mélange avec un peu d'arsenic gris, vulgairement connu sous le nom de poudre de mine de plomb, et en plaçant ce mélange dans un vase, à proximité des lieux qu'elles fréquentent, on a la certitude d'en faire périr un nombre considérable.

Des Piqûres de Guêpes, d'Abeilles, et autres insectes.

On sait que la piqûre de ces insectes est très douloureuse, et qu'elle fait souffrir long-temps si on n'y apporte un prompt remède. Aussitôt qu'on l'a reçue, il faut donc arracher l'aiguillon qui reste toujours dans la plaie, et qui, par un mécanisme singulier, s'enfonce toujours de plus en plus quoiqu'il soit détaché du ventre de l'animal ; on applique aussitôt sur la plaie un peu de chaux vive, en poudre, ou une petite compresse d'alcali volatil.

Si on n'a pas ces substances à sa disposition, on écrase des feuilles de persil, on en exprime le jus, et on l'applique dessus la piqûre

Enfin, on vient à bout d'apaiser jusqu'à un certain point la douleur, en frottant simplement la plaie avec un peu de terre douce, si l'on n'a pas la faculté de faire autrement.

Des Chenilles.

On appelle ainsi les larves de tous les papillons, c'est-à-dire des insectes lépidoptères. Elles vivent de feuilles, et font dans les jardins et les vergers un dégât qui n'est que trop connu par les cultivateurs ; heureusement qu'avec des soins et de la vigilance il est extrêmement facile de les détruire. Le plus sûr moyen d'y parvenir est d'écheniller ; cette opération se fait au moment de la taille des arbres, ou dans le moment des gelées ; on visite exactement toutes les branches ; on coupe avec la serpette, ou un échenilloir, tous ces paquets de soie blanche qui les renferment, ou leurs œufs ; on les réunit, et on les brûle ; on enlève de même les anneaux d'œufs que l'on trouve autour des rameaux ; et enfin, pendant tout le cours de l'année, on leur fait la chasse et on écrase avec un petit bâton plat toutes celles que l'on rencontre isolées.

Des Cousins.

Tout le monde connaît ces petits insectes bourdonnant qui ne volent que la nuit, et dont la piqûre occasionne une enflure et une démangeaison insupportable. Leurs larves vivent dans l'eau ; aussi est-ce près des mares et des étangs, sur le bord des rivières et des ruisseaux, dans les lieux frais et ombragés, qu'ils sont en plus grand nombre, et qu'ils incommodent davantage. Il n'existe pas de moyens de les détruire ; mais dans les pays où ils sont très abondans, on s'en préserve au moyen de cousinières.

Ces cousinières consistent en des cerceaux légers, recouverts de gaze très fine, et formant une espèce de voûte, que l'on place sur son lit, après s'être couché. Cette machine ressemble à celle que l'on emploie pour couvrir le berceau d'un enfant plongé dans le sommeil.

On fait passer la démangeaison occasionnée par la piqûre du cousin, et on prévient l'enflure, en frottant sur-le-champ la plaie avec une goutte de vinaigre. Quelques peuples à

demi sauvages se préservent de ces insectes incommodes, qu'ils nomment mousquites et maringouins, en entretenant continuellement dans leur cabane une épaisse fumée.

Des Mouches.

Rien de plus incommode que ces insectes parasites qui remplissent nos maisons en été, déposent des vers dans les substances alimentaires, et salissent de leurs excrémens les tableaux, les glaces, les dorures, les meubles, les draperies, etc. Dans de certaines années chaudes, il est très difficile de s'en débarrasser, malgré toutes les précautions que l'on peut prendre pour y parvenir.

La mouche à viande (*musca vomitoria* de Linnée) est une des plus grandes espèces de nos climats; les soies de ses antennes sont barbues, son front est fauve, son corselet noir, et son abdomen d'un bleu luisant avec des raies noires. Elle s'annonce dans nos appartemens par son bourdonnement assez fort. Elle dépose ses œufs sur la viande, que la finesse de son odorat lui fait découvrir de très loin. On prétend que son attouchement peut

communiquer aux hommes cette maladie douloureuse et mortelle connue sous le nom de charbon.

C'est vainement que l'on chercherait des moyens pour la détruire ; comme sa larve vit dans les chairs corrompues, peu de personnes auraient le courage d'aller l'y chercher ; mais on prévient aisément les effets pernicieux de sa présence, en tenant les substances alimentaires qu'elle infeste, dans des lieux frais, et dans des cages garnies de canevas, où elle ne peut pas pénétrer.

La mouche domestique (*musca domestica* de Linnée) a le poil des antennes barbu ; son corselet est d'un gris cendré, avec quatre raies noires ; son abdomen est d'un brun noirâtre, tacheté de noir, avec le dessous d'un brun jaunâtre ; les cinq derniers anneaux de l'abdomen de la femelle forment un tuyau long et charnu, qui lui sert à enfoncer ses œufs dans les immondices où vit sa larve.

Cette espèce est excessivement commune dans les appartemens, surtout dans ceux dont les ouvertures regardent le midi ; c'est la plus incommode de toutes. En entretenant dans les chambres une fraîcheur habituelle au moyen

des arrosemens; en tenant les volets et les rideaux fermés pendant les ardeurs du soleil, on en diminue beaucoup le nombre. Si l'on peut se procurer du feuillage de saule, on en fait des faisceaux que l'on suspend au plancher; toutes les mouches s'y rendent et s'y assemblent à la nuit tombante; vers les dix ou onze heures du soir, on détache ces faisceaux très doucement, avec la précaution de ne pas les agiter, et on les emporte dehors avec les mouches. On prétend que l'odeur de la conyse et du mélilot que l'on laisse sécher en petites bottes dans les appartemens, en écarte ces insectes.

On met dans une soucoupe de la poussière de mine de plomb (arsenic gris), mêlée à un peu d'eau, et toutes les mouches qui en approchent tombent aussitôt mortes. On prétend que l'orpin produit le même effet. On pend au plancher des fioles à large goulot, à moitié remplies d'huile, et dont les parois sont légèrement frottées avec du miel; les mouches y entrent, tombent dans l'huile et y périssent. Une excellente méthode consiste à remplir un verre, jusqu'à la moitié de sa hauteur, d'eau de savon: on place dessus un morceau de papier

tendu comme la peau de la caisse d'un tambour, et maintenu ainsi au moyen de deux ou trois tours de ficelle ; au milieu du papier est un trou rond, large de trois lignes, communiquant dans le verre ; le dessous du papier est frotté de miel. Les mouches, attirées par l'odeur, se posent sur le papier, cherchent le trou, entrent dans le verre, tombent dans l'eau de savon et y périssent presque subitement.

CHAPITRE VI.

DES MOLLUSQUES ET DES ANNÉLIDES.

Ce chapitre sera court, car il ne renferme que quatre espèces malfaisantes.

La première est celle des limaces. Ces mollusques habitent sous les mousses, les gazons, les pierres, les bordures et autres endroits obscurs et humides ; ils ne commencent guère à paraître qu'au mois de mai, et ils sortent de leur retraite le soir et le matin, ou après les pluies chaudes, lorsque le temps est couvert. Ils dévorent les jeunes plantes et les se-

mis, et font ainsi beaucoup de tort aux jardiniers. Le seul moyen de les détruire est de leur donner la chasse soir et matin, et de les écraser à mesure qu'on les rencontre. Pour en préserver les jeunes semis, rien n'est meilleur que les écailles d'huître, grossièrement pulvérisées; on en saupoudre les plates-bandes où l'on ne veut pas que ces animaux pénètrent; les fragmens d'écailles offrant des parties aiguës et tranchantes qui les blessent, leur présentent une barrière insurmontable.

Les escargots, qui appartiennent de même aux mollusques et au genre hélice, font les mêmes dégâts que les limaces. Recouverts d'une maison pierreuse, ils sont moins sensibles aux influences de l'air; aussi cherchent-ils moins l'obscurité, et on les trouve beaucoup plus facilement. Non seulement ils attaquent les jeunes plantes et les feuilles, mais ils entament même les fruits avant leur maturité. On se met à leur quête le soir, le matin et surtout après les pluies chaudes de printemps. Avec un peu de persévérance, on vient aisément à bout de les détruire, ou au moins, d'en diminuer le nombre considérablement.

Les vers de terre, également connus sous

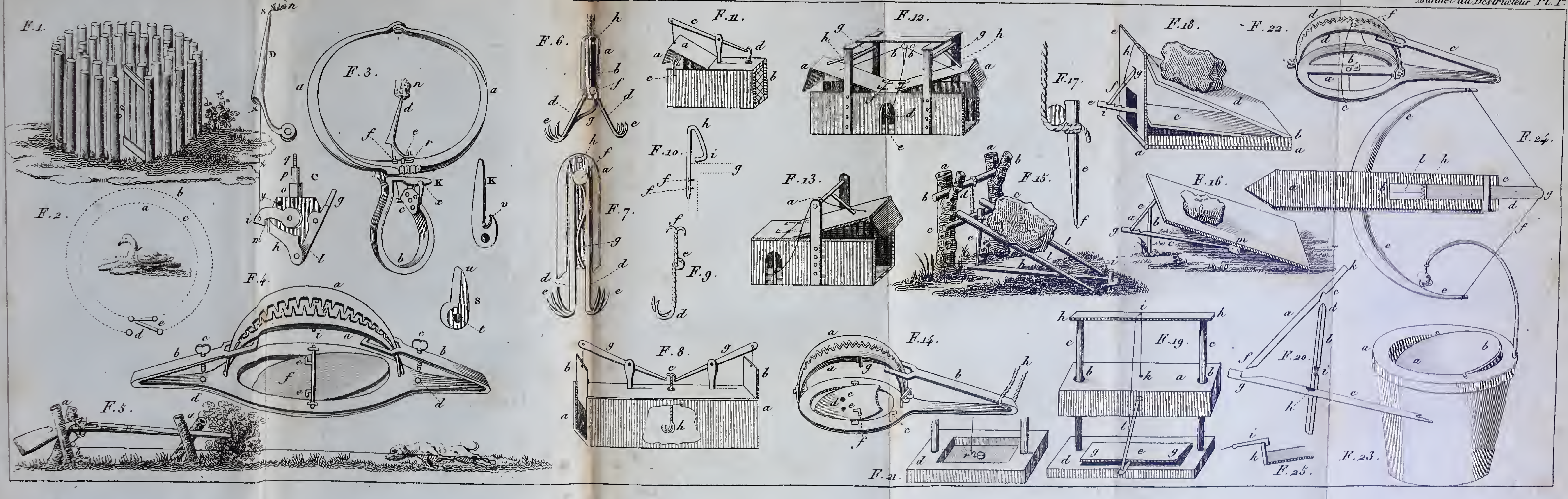
les noms de lombrics et d'achets, appartiennent à la classe des annélides ; ils n'attaquent ni les plantes ni leurs racines, mais ils nuisent beaucoup, en creusant dans la terre de longues galeries qui détournent les eaux des arrosemens, et en bouleversant les semis de graines fines et délicates. Le lombric a une singulière faculté, c'est de se reproduire entier et complet d'une de ses parties coupées ; ainsi donc, les jardiniers doivent se préserver de la mauvaise habitude qu'ils ont de couper un ver en deux d'un coup de bêche lorsqu'ils le trouvent : loin de l'avoir détruit, comme ils le pensent, ils en font deux. Il suffit de passer son pied dessus et de l'écraser. Au printemps, on leur fait la chasse une heure avant le lever du soleil ou une heure après son coucher ; on se munit d'un pot, d'une lanterne, et d'une petite pince en fer. On les trouve rampans sur la terre et se cherchant pour s'accoupler, on les saisit avec les pinces, on les jette dans le pot, et on les emporte pour les donner à la volaille qui en est très friande, ou pour les noyer. Par un procédé fort simple, on les force à sortir de terre pendant le jour ; on prend un pieu de la grosseur du bras et long de quatre à cinq

pieds ; on l'appointit et affile par un bout que l'on enfonce dans la terre, à quinze ou dix-huit pouces, puis on l'agite fortement en le faisant tourner de manière à décrire un cercle à sa partie supérieure ; on ébranle ainsi la terre des environs, et les vers effrayés se hâtent d'en sortir.

S'ils se sont logés dans une caisse ou un pot à fleur, rien n'est aisé comme de les en retirer ; il ne s'agit que de frapper doucement les parois du vase avec une pierre ou un marteau, pendant huit ou dix minutes ; les vers paraissent à la surface, et on les enlève.

On dit qu'une infusion de brou de noix vertes, préparée avec trente à quarante noix dans un seau d'eau et macérées pendant quelques jours, fournit une eau d'arrosement qui fait sortir les vers de leur retraite. Nous n'en avons pas fait l'expérience.

Les sangsues sont, comme tout le monde le sait, des animaux qui vivent dans l'eau, s'attachent à la peau des autres animaux, la percent afin de leur sucer une grande quantité de sang. Elles appartiennent aussi à la classe des annélides. Une seule espèce, la sangsue chevaline, est extrêmement commune dans les marais ;


F. 1.
F. 2.
F. 3.
F. 4.
F. 5.
F. 6.
F. 7.
F. 8.
F. 9.
F. 10.
F. 11.
F. 12.
F. 13.
F. 14.
F. 15.
F. 16.
F. 17.
F. 18.
F. 19.
F. 20.
F. 21.
F. 22.
F. 23.
F. 24.
F. 25.

F. 1. F. 2. F. 3. F. 4. F. 5. F. 6. F. 7. F. 8. F. 9. F. 10. F. 11. F. 12. F. 13. F. 14. F. 15. F. 16. F. 17. F. 18. F. 19. F. 20. F. 21. F. 22. F. 23. F. 24. F. 25. F. 26.

elle s'attache aux chevaux qui vont paître en ces lieux, et quelquefois en si grand nombre, qu'elles les épuisent et les font périr si on n'y porte un prompt remède. Le seul moyen de leur faire lâcher prise, c'est de faire fondre une livre de sel dans une pinte d'eau, et d'en laver l'animal; aussitôt qu'elles sentent cette espèce de bain, elles lâchent prise et se laissent tomber; on arrête le sang au moyen d'astringens, tels qu'une dissolution d'alun calciné, etc., et quelquefois on est obligé d'employer la cautérisation avec un bouton de fer chauffé à blanc.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
rue de Vaugirard, n° 9.

Extrait du Catalogue de Roret, *Libraire.*

L'Art de choisir une femme et d'être heureux avec elle, ou Conseils aux hommes à marier; par M. *Lami*. Un vol. in-18, orné de figures. 3 fr.

L'Art de conserver et d'augmenter la Beauté, de corriger et déguiser les imperfections de la nature; par *Lami*. Deux jolis vol. in-18, ornés de gravures. 6 fr.

Choix (nouveau) d'Anecdotes anciennes et modernes, tirées des meilleurs auteurs, contenant les traits les plus intéressans de l'histoire en général, les exploits des héros, traits d'esprit, saillies ingénieuses, bons mots, etc.; suivi d'un Précis sur la révolution française; par M. *Bailly*. Cinquième édition, revue, corrigée et augmentée, par MM. *Durdent* et *Duval*. Quatre vol. in-18, ornés de jolies vignettes; 1827. 7 fr.

Cours de Thèmes pour les quatrième, troisième et seconde classes, à l'usage des colléges; par M. *Planche*, professeur de rhétorique au collége royal de Bourbon; ouvrage recommandé pour les colléges par le conseil royal de l'Université. Un vol. in-12, 1814, cart. 1 fr. 50 c.

Épilepsie (de l') en général, et particulièrement de celle qui est déterminée par des causes morales; par M. *Doussin-Dubreuil*. Un vol. in-12. Deuxième édition, 1825. 3 fr.

Glaires (des), de leurs causes, de leurs effets, et des indications à remplir pour les combattre. Neuvième édition; par M. *Doussin-Dubreuil*, in-8., 1824. 4 fr.

Nouveaux Aperçus sur les causes et les effets des Glaires; par *le même*. Un vol. in-8. 2 fr.

De l'emploi du remède contre les Glaires, et observations sur ses effets. Un vol. in-8. 75 c.

Graissinet (M.), ou Qu'est-il donc? histoire comique, satirique et véridique, publiée par M. *Duval*. Quatre vol. in-12, 1823. 10 fr.

Grammaire française (nouvelle), sur un plan très méthodique, avec de nombreux exercices d'orthographe, de syntaxe et de ponctuation, tirés de nos meilleurs auteurs, et distribués dans l'ordre des règles; par MM. *Noël* et *Chapsal*; ouvrage mis au nombre des livres classiques par le conseil royal de l'Université. Septième édition. Deux vol. in-12, 1827. 3 fr.

Le Corrigé des exercices, par *les mêmes*. Un vol. in-12, 1827. 2 fr.

Grammaire française de Restaut; gros volume in-12, 1824. 2 fr. 50 c.

Guide (nouveau) de la Politesse; par *Émeric*. Seconde édition, 1822. Un vol. in-8. 5 fr.

Manuel complet du Voyageur aux environs de Paris; par M. *De Paty*. Un joli vol. in-18, orné de planches. 3 fr.

Nosographie générale élémentaire, ou Description et Traitement rationnel de toutes les Maladies; par M. *Seigneur-Gens*, docteur de la Faculté de Paris; nouv. éd. Quatre vol. in-8. 25 fr

OEuvres poétiques de Boileau, nouvelle édition, accompagnée de Notes faites sur Boileau, par les commentateurs ou littérateurs les plus distingués, tels que La Harpe, Marmontel, Lebrun, Daunou, etc., etc.; de tous les passages que l'auteur français a imités des auteurs grecs et latins; par M. J. *Planche*, professeur de rhétorique au collége royal de Bourbon, et M. *Noël*, inspecteur-général de l'Université. Un gros vol. in-12, 1825. 3 fr.

Pensées et Maximes de Fénélon. Deux vol. in-18, portrait, 1821. 3 fr

Pensées et Maximes de J.-J. Rousseau. Deux vol. in-18, portrait. 3 fr.

Pensées et Maximes de Voltaire. Deux v. in-18, port. 3 fr.

Pensées et Maximes de Bossuet. Deux vol. in-18. (*Sous presse*.) 3 fr.

Précis historique sur les Révolutions des royaumes de Naples et de Piémont, en 1820 *et* 1821; suivi de documens authentiques sur ces événemens; par M. le comte D***. Seconde édition. Un vol. in-8., 1821. 4 fr. 50 c.

Roman comique de Scarron. Quatre vol. in-12, 1822. 8 fr.

Sermons du Père Lenfant, prédicateur de Louis XVI Huit gros vol. in-12, 1825, ornés de son portrait. 28 fr.

Suite au Mémorial de Sainte-Hélène, ou Observations critiques, anecdotes inédites, pour servir de supplément et de correctif à cet ouvrage; ornée du portrait de M. de Las Cases. Un vol. in-8., contenant un manuscrit inédit de Napoléon, l'Histoire de la prise de Paris en 1814, etc.; 1825. 7 fr.

— Le même ouvrage. Un vol. in-12, 1825. 3 fr. 50 c.

Carte Topographique de Sainte-Hélène, très joliment gravée. 1 fr. 50 c.

Portrait de M. Las Cases. 1 fr. 25 c.

Théorie des Signes, pour servir d'introduction à l'Étude des Langues; par l'abbé *Sicard*. Deuxième édition. Deux vol. in-8., 1823. 10 fr.

Traité sur la poudre la plus convenable aux armes à piston; Procédés pour la faire à peu de frais et sans danger; par M. *C.-F. Vergnaud* aîné. Un vol. in-18. 1823 75 c.

